

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DU GLAIVE À LA CHARRUE :
ÉTUDE DE L'INCLUSION SOCIALE DES SOLDATS
FRANÇAIS DE LA GUERRE DE SEPT ANS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
GILBERT DESMARAIS

MARS 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier ma directrice de mémoire, madame Sylvie Dépatie, professeure à l'*Université du Québec à Montréal*, pour son aide pendant ma scolarité de maîtrise et la rédaction de ce mémoire.

Ensuite, je remercie tous les membres du comité scientifique du *Projet Montcalm* pour m'avoir accueilli en tant que collaborateur dans ce projet de recherche de la *Société généalogique canadienne-française* et de m'avoir donné accès à leurs bases de données. Je tiens à remercier particulièrement : Marcel Fournier, Jessica Bolduc et Micheline Perreault.

Finalement, je ne peux passer sous silence l'appui constant tout au long de mes études universitaires que ma famille m'a fourni ; alors je dédie le présent mémoire à mes parents : Gérald et Louise.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	v
RÉSUMÉ	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I BILAN HISTORIOGRAPHIQUE	6
CHAPITRE II PRÉSENTATION DU GROUPE ÉTUDIÉ	37
2.1 Âge	37
2.2 Origine géographique	40
2.3 Origine urbaine ou rurale	48
2.4 Professions	50
2.5 Origine sociale	55
CHAPITRE III CRÉATION DE LIENS INTERPERSONNELS	61
3.1 Justice	61
3.2 Travail avant la démobilisation	62
3.3 Mariages	63
3.3.1 Nombre de mariages	63
3.3.2 Statut matrimonial des épouses	64
3.3.3 Âges au mariage	66
3.3.4 Années des mariages	71
3.3.5 Mouvement saisonnier des mariages	73
3.3.6 Conception pré-nuptiale	74
3.3.7 Nombre de témoins	76
3.3.8 Identité des témoins	77
3.4 Baptêmes	79

CHAPITRE IV	
ÉTABLISSEMENT PERMANENT DANS LA COLONIE	82
4.1 Sédentarité ou mobilité géographique	82
4.2 Facteurs d'établissement	85
4.2.1 Établissement des officiers	87
4.2.2 Proximité d'autres militaires	89
4.2.3 Anciens lieux de cantonnement	91
4.2.4 Paroisse d'origine de l'épouse	93
4.2.5 Mariage dans la colonie	94
4.2.6 Habitat	95
4.2.7 Professions	96
CONCLUSION	101
APPENDICE A	
DISTRIBUTION DES PAROISSES SELON LEUR RÉGION ADMINISTRATIVE ...	105
BIBLIOGRAPHIE	107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Distribution des hommes des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne selon leur âge en 1755	38
2.2	Distribution des hommes des seconds bataillons des régiments de La Sarre et Royal-Roussillon selon leur âge en 1756	39
2.3	Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et Guyenne selon leur origine géographique	41
2.4	Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et Royal-Roussillon établis au Canada selon leur origine géographique	42
2.5	Distribution des officiers des seconds bataillons des régiments de Béarn et Guyenne selon leur origine géographique	43
2.6	Distribution des immigrants français au Canada selon leur origine géographique	45
2.7	Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne selon leur origine géographique extérieure à la France	46
2.8	Distribution des immigrants au Canada selon leur origine géographique extérieure à la France	47
2.9	Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne selon leur origine urbaine ou rurale	49
2.10	Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon selon leur origine urbaine et rurale	49

Tableau	Page
2.11	Distribution des militaires de l'armée française selon leur origine urbaine et rurale en 1716, 1737 et 1763 50
2.12	Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne selon leur milieu professionnel 51
2.13	Distribution des immigrants militaires au Canada selon leur occupation secondaire 52
2.14	Distribution des militaires de l'armée française en 1763 selon leur profession 53
2.15	Distribution des émigrants vers le Canada selon leur secteur d'activité 55
2.16	Distribution des pères des militaires du second bataillon du régiment de Guyenne selon leur milieu professionnel 56
2.17	Distribution des pères des militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et Royal-Roussillon selon leur profession 58
2.18	Distribution des militaires de l'armée française selon leur profession en 1763 59
3.1	Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur statut matrimonial au premier mariage du soldat 65
3.2	Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Royal-Roussillon et de La Sarre selon leur statut matrimonial au mariage 65
3.3	Distribution des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur âge au premier mariage 67

Tableau	Page
3.4	Distribution des militaires des seconds bataillons de La Sarre et de Royal-Roussillon selon leur âge au premier mariage 67
3.5	Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur âge au premier mariage 68
3.6	Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de La Sarre et de Royal-Roussillon selon leur âge au premier mariage 69
3.7	Distribution des mariages des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon l'écart d'âge entre les époux au premier mariage 70
3.8	Distribution des mariages des militaires des seconds bataillons de La Sarre et de Royal-Roussillon selon l'écart d'âge entre les époux au mariage 70
3.9	Distribution des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon l'année de leur premier mariage 71
3.10	Distribution des premiers mariages des troupes de Terre selon leur année de mariage au Canada 72
3.11	Distribution des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur année de mariage 73
3.12	Distribution des premiers mariages des troupes de Terre selon leur mois de mariage au Canada 74
3.13	Distribution des premiers mariages des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon le nombre de témoins 77
3.14	Identité des témoins présents dans les actes de mariages des militaires de Béarn et de Guyenne 77

Tableau		Page
3.15	Distribution des parrains selon leur lien avec les parents	79
3.16	Distribution des marraines selon leur lien avec les parents	80
4.1	Distribution des militaires qui ont eu des enfants au Canada selon le nombre de paroisses où ils les ont fait baptiser	83
4.2	Distribution des militaires qui ont eu des enfants au Canada selon la proportion de baptêmes qui ont eu lieu dans la paroisse de leur mariage	84
4.3	Distribution des militaires qui ont eu des enfants au Canada selon la proportion de baptêmes qui ont eu lieu dans la paroisse majoritaire ...	85
4.4	Distribution de l'ensemble des militaires de Béarn et de Guyenne selon leur paroisse de mariage	86
4.5	Distribution des militaires de Béarn et de Guyenne selon leur paroisse de mariage	87
4.6	Distribution des officiers de Béarn et de Guyenne mariés au Canada selon la région où ils se sont mariés	88
4.7	Distribution des mariages des militaires de Béarn et de Guyenne selon les années de mariage et la région	89
4.8	Distribution des mariages des militaires de Béarn selon les années de mariage et la région	90
4.9	Distribution des mariages des militaires de Guyenne selon les années de mariage et la région	90
4.10	Lieux de cantonnement d'hiver des militaires selon leur bataillon	92

Tableau		Page
4.11	Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur origine régionale	93
4.12	Distribution des militaires établis au Canada selon leur statut matrimonial	94
4.13	Distribution des militaires de Béarn et de Guyenne selon leur habitat après établissement	95
4.14	Distribution des militaires selon leur habitat après établissement	96
4.15	Distribution des militaires de Béarn et de Guyenne selon leur profession civile après s'être établi au Canada	97
4.16	Distribution des militaires des troupes de la Marine selon leur profession civile après s'être établi au Canada	98

RÉSUMÉ

Dans les années 1750, une importante vague d'immigration a eu lieu vers le Canada. Pourtant elle n'a été que peu étudiée. Ce grand nombre d'immigrants européens s'explique par l'envoi dans la colonie de militaires pour la guerre de Sept Ans. Le présent mémoire a pour sujet cette vague d'immigration. Pour servir d'exemple, les soldats des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne ont été sélectionnés. Il est évalué combien sont restés au Canada après le conflit mais aussi comment ceux-ci ont cohabité avec les Canadiens pendant la guerre et se sont établis dans la colonie après la Conquête. Pour ce faire, une base de données a été constituée et analysée. Elle regroupe les dossiers individuels de tous ces militaires faits à partir d'informations recueillies par la *Société généalogique canadienne-française* dans le cadre du *Projet Montcalm* et d'autres sources. Cette analyse montre que les soldats étudiés n'ont pas subi de discrimination et se sont bien intégrés à la population coloniale car ils partagent de nombreux points communs avec d'autres groupes de migrants civils et militaires des XVII^e et XVIII^e siècles et qu'ils vivent à proximité des Canadiens en raison du cantonnement et du travail chez les habitants. En analysant des informations telles que le nombre et l'identité des témoins présents aux mariages des militaires et l'identité des parrains et marraines des enfants de ceux-ci, il semble que l'inclusion des soldats de Béarn et de Guyenne se soit bien déroulée. Par ailleurs, si le mariage a été un facteur important à l'établissement, le cantonnement et la profession l'ont été tout autant. Ces deux éléments ont une influence directe sur le choix du lieu d'établissement permanent. En conclusion, les militaires de Béarn et de Guyenne se sont rapidement intégrés à la population canadienne et n'ont pas subi de discrimination de la part des civils en raison de leur passé martial.

MOTS-CLÉS

Immigration – Guerre de Sept Ans – Régime français – Établissement – Mariages

INTRODUCTION

L'étude des mouvements de population est nécessaire à la compréhension de l'histoire canadienne. Les historiens spécialistes du Régime français au Canada ont accordé beaucoup d'importance à l'immigration du XVII^e siècle mais peu aux déplacements humains de la première moitié du XVIII^e siècle. Cette importance accordée au XVII^e siècle pourrait s'expliquer par la vague d'immigration des années 1660-1670 dont feraient partie les principaux fondateurs de la nation canadienne-française¹. À la fin du Régime français, une autre vague d'immigration numériquement tout aussi importante a eu lieu et n'a été que peu étudiée. Cet important volume d'immigration s'explique par l'envoi dans la colonie canadienne de militaires français en raison de la guerre de Sept Ans². Le présent mémoire a pour sujet la vague d'immigration militaire française des années 1750.

Ce mémoire couvre plusieurs champs d'étude à la fois. En effet, l'étude de l'immigration militaire française de la guerre de Sept Ans permettra d'en apprendre plus sur le peuplement de la colonie canadienne au XVIII^e siècle. Ensuite, en étudiant plus précisément les soldats français qui sont restés au Canada après 1760, nous approfondirons nos connaissances sur les facteurs d'établissement des colons à cette époque. Finalement, puisque les individus retenus font partie d'un groupe initialement distinct de la population civile, il sera intéressant de voir comment ils se sont intégrés au reste de la société canadienne durant le conflit et après leur démobilisation. Cette recherche ne développera pas que nos connaissances sur les déplacements, l'établissement et l'insertion sociale des soldats français au Canada au XVIII^e siècle mais aussi sur l'ensemble de l'immigration durant le Régime français. Mon hypothèse de départ est que les militaires retenus n'ont pas subi de discrimination et se sont bien intégrés à la population coloniale en raison des nombreuses caractéristiques qu'ils partagent

¹ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Presses de l'université de Montréal, 1987, p. 22.

² Hubert Charbonneau, «Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759», *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, sous la dir. de R. Cole Harris et de Louise Dechêne, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 45.

avec d'autres groupes de migrants masculins civils et militaires des XVII^e et XVIII^e siècles et de leur proximité des Canadiens par le cantonnement et le travail chez les habitants.

Dans cette étude, les soldats des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne ont été sélectionnés pour servir d'exemple de l'immigration militaire des années 1750. Il sera évalué combien sont restés au Canada après la guerre de Sept Ans mais aussi comment ils ont cohabité avec les Canadiens pendant la guerre et se sont établis dans la colonie après la Conquête. Le choix de ces bataillons est justifié en raison de la stabilité de leurs quartiers d'hiver, de leur présence au Canada à partir de 1755 et de l'accessibilité de sources écrites par certains militaires de ces unités. Par contre, la stabilité des lieux de cantonnement de ces deux unités a pu influencer le ratio d'établissement des militaires de ces unités. Il faut garder en mémoire que ces soldats ont pu avoir plus tendance que d'autres à s'établir ce qui pourrait les rendre moins représentatifs de l'ensemble des soldats français de la guerre de Sept Ans.

Le destin des soldats établis au Canada mais demeurés célibataires sera aussi étudié. Selon Peter Gagné, une minorité de soldats du régiment de Carignan-Salières se serait installée dans la colonie de manière permanente sans se marier³. André Sévigny recense aussi des militaires des troupes de la Marine qui sont demeurés célibataires⁴. L'impact du célibat sur la vie des immigrants militaires sera étudié pour déterminer si le mariage est véritablement un élément nécessaire à l'intégration à la société coloniale. À mon avis, le mariage est un facteur important car il permet de créer rapidement des liens avec les Canadiens mais il n'est pas obligatoire à l'inclusion sociale.

Aussi, le présent travail étudiera les métiers des anciens militaires en ayant comme hypothèse que les professions sont plus diversifiées au milieu du XVIII^e siècle qu'à la fin du XVII^e siècle suite au développement de la colonie. Pour étudier l'évolution de la variété des

³ Peter Gagné, «Cy devant soldat ... après habitant». *The Settling of the Carignan-Salières in New France*, mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 2005, p. 63.

⁴ André Sévigny, ««S'habituer dans le pays». Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du grand siècle», *Les Cahiers des Dix*, no. 46, 1991, p. 81.

emplois dans la colonie canadienne, les métiers des vétérans de la guerre de Sept Ans seront comparés à ceux des soldats des troupes de la Marine identifiés par Sévigny.

Pour étudier l'insertion sociale des soldats français de la guerre de Sept Ans, j'ai constitué et analysé une base de données regroupant les dossiers individuels de tous les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne. D'abord, une liste d'individus a été élaborée à partir des données sur les soldats de ces deux unités recueillies par la *Société généalogique canadienne-française* au cours du *Projet Montcalm*. Ce projet vise à identifier et colliger les noms de tous les officiers et soldats des régiments métropolitains envoyés en Amérique lors de la guerre de Sept Ans et présents en Nouvelle-France entre le 1^{er} avril 1755 et le 31 décembre 1760. Au cours de ce projet de recherche, les soldats établis au Canada entre 1755 et 1775 ont été identifiés. Parmi les informations se trouvant dans ces données, on retrouve les noms, prénoms et surnoms, et leurs variations, des soldats mais aussi la date de naissance et le lieu d'origine de plusieurs d'entre eux. Ces informations sont utiles pour identifier clairement les individus.

Quand cela est possible, la *Société généalogique canadienne-française* a inclus les noms complets des parents des soldats ce qui permet d'étendre la recherche à l'étude de l'origine sociale de certains individus en identifiant par exemple le métier du père. Le métier du soldat avant et après son passage dans l'armée peut aussi y être recensé. L'étude de l'établissement des soldats sera grandement facilitée par les données recueillies au cours du *Projet Montcalm* entourant le mariage et le décès des militaires dans la colonie canadienne. Ainsi, il sera possible de créer à partir de cette base de données une liste précise des soldats des seconds bataillons des régiments de Guyenne et de Béarn qui se sont établis au Canada.

Ensuite, la base de données constituée pour ce travail à partir de celle élaborée par la *Société généalogique canadienne-française* a été enrichie des informations provenant des actes notariés, des actes d'état civils, des registres paroissiaux et des reconstitutions de famille disponibles sur le site du *Programme de recherche en démographie historique*

(PRDH)⁵. Ces sources permettront de faire ressortir les liens entre les individus en identifiant ceux qui servent de témoins lors des mariages et de parrains et marraines lors des baptêmes. De ce fait, il a été possible d'évaluer la formation de liens entre civils et militaires et s'il existait une solidarité entre les vétérans à cette époque.

Pour mieux comprendre les relations entre soldats français et habitants canadiens durant et après la guerre, les archives judiciaires des régions de Montréal, Québec et Trois-Rivières ont été mises à contribution. Malheureusement, de nombreux documents qui auraient pu nous informer sur les disputes qui ne se sont pas rendues devant les tribunaux, tel que les documents relatifs aux griefs déposés par les habitants au sujet du logement des hommes de guerre, n'ont pas été conservés⁶. Cependant, plusieurs fonds et collections ayant la cote TL disponibles par la base de données *Pistard*⁷ nous ont permis d'approfondir nos connaissances sur les conflits qui ont pu opposer Canadiens et militaires.

D'autres sources d'informations sont aussi utilisées dans cette étude tel que le recensement de 1739 et celui de 1765, les outils de généalogie comme le dictionnaire Tanguay⁸ et la base de données *Parchemin*⁹ pour trouver le maximum d'informations sur les individus retenus dans cette étude.

Les écrits de nombreux contemporains ont apporté des informations supplémentaires sur la présence des troupes au Canada durant la guerre de Sept Ans. Majoritairement écrites par

⁵ La base de données du *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH) contient les dossiers biographiques de tous les individus d'origine européenne et vivant dans la vallée du Saint-Laurent du début de la colonie jusqu'à 1799. Ce registre informatisé a été créé par l'Université de Montréal à partir des registres paroissiaux du Québec ancien.

⁶ Louise Dechêne, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, p. 277; Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Éditions Plon, 1974, p. 355.

⁷ La base de donnée *Pistard* (Programme informatisé servant au traitement des archives et à la recherche documentaire) permet d'avoir accès aux fonds et collections conservées à la Direction générale des archives de BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

⁸ Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1871-1890, 7 volumes.

⁹ La base de données *Parchemin* donne accès aux minutes notariales produites au Canada de 1626 à 1784 et compilées par la Société de recherche historique Archiv-Histo.

des militaires, ces sources contiennent aussi beaucoup d'informations précises sur les mouvements, le cantonnement des troupes et les opérations militaires. Parmi ces écrits, *Le Journal du marquis de Montcalm*¹⁰, *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*¹¹, *Écrits sur le Canada*¹², *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*¹³ et *Les Papiers La Pause*¹⁴ sont parmi les plus connus. Les deux derniers ont été écrits respectivement par Pierre Pouchot, capitaine dans le régiment de Béarn, et par le chevalier de La Pause, aide-major du second bataillon de Guyenne. Les journaux des commissaires de guerre Doreil¹⁵ et Bernier ont aussi été retenus dans cette étude.

Toutes ces informations ont été rassemblées et interprétées dans une base de données faite à partir du logiciel Excel. Bien qu'étant principalement un chiffrier électronique, Excel est un logiciel facile d'utilisation et a été sélectionné par la *Société généalogique canadienne-française* comme outil de travail dans le cadre du *Projet Montcalm* pour faire ses principales bases de données.

Ce mémoire est séparé en quatre parties qui structureront l'étude de l'insertion sociale des militaires de la guerre de Sept Ans. En premier lieu, il y a un bilan historiographique sur l'immigration au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles; ensuite, une comparaison des soldats retenus dans cette étude avec d'autres vagues d'immigration civiles et militaires pour évaluer leur représentativité; puis, une analyse de la création de liens interpersonnels à partir de la justice, le travail avant la démobilisation, le mariages et les baptêmes; et, finalement, l'étude de l'établissement permanent des militaires dans la colonie canadienne.

¹⁰ *Le Journal du marquis de Montcalm*, sous la dir. de Roger Léger, Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2007, 517 p.

¹¹ H. R. Casgrain, *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, Montréal, C. O. Beauchemin et fils, 1889 à 1895, 12 vols.

¹² Louis-Antoine de Bougainville, *Écrits sur le Canada*, Éditions du Septentrion, Sillery, 2003, 425 p.

¹³ Pierre Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*, Éditions du Septentrion, Sillery, 2003, 323 p.

¹⁴ «Le chevalier de La Pause», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, no. 12, 1931-1932, p. 1 à 125; «Les "Mémoires" du chevalier de La Pause», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, no. 13, 1932-1933, p. 305 à 391; «Les "Papiers" La Pause», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, no. 14, 1933-1934, p. 65 à 231.

¹⁵ «Les lettres de Doreil», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, no. 1, 1920-1921, p. 1 à 171.

CHAPITRE I

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Les historiens ont bien souvent accordé plus d'importance dans leurs études à l'immigration du XVII^e siècle qu'à celle du XVIII^e siècle. Pourtant, il y a eu presque autant d'immigrants au Canada au XVIII^e siècle qu'au siècle précédent. Dans son livre *De Français à paysans*¹, Leslie Choquette présente bien l'évolution de l'émigration française vers la colonie canadienne au cours du Régime français. Entre 1600 et 1629, le nombre d'émigrants français ne dépasse pas 30 personnes par décennie². À partir de 1630, l'émigration vers le Canada augmente de manière significative pour atteindre 1 554 individus dans la décennie 1650-1659 et 2 313 pour la décennie 1660-1669. Le nombre d'émigrants diminue ensuite et se stabilise entre 600 et 800 personnes par décennie dans les 30 dernières années du XVII^e siècle.

L'émigration française vers le Canada commence aussi timidement au début du XVIII^e siècle. En effet, seulement 282 personnes ont émigré dans la colonie canadienne entre 1700 et 1709 et 342 individus entre 1710 et 1719. Néanmoins, à partir de la décennie 1720-1729, l'immigration française augmente de nouveau jusqu'à la décennie 1750-1759. C'est durant les dernières dix années du Régime français qu'il y eu la plus grande émigration française vers le Canada avec 4 543 personnes. En fait, d'après les calculs de Choquette, il y eu presque autant d'émigrants français vers le Canada au XVIII^e siècle qu'au XVII^e siècle³. Il est donc étrange que ce soit surtout l'immigration du XVII^e siècle qui ait retenu l'attention des démographes et historiens. Une partie de la réponse est peut-être à rechercher dans le fait

¹ Leslie Choquette, *De Français à paysans. Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, trad. Gervais Carpin, Sillery, Septentrion, 2001, 325 p.

² *Ibid.*, p. 139.

³ *Ibid.*, p. 139.

que tous ne s'entendent pas sur le nombre total d'immigrants et, partant, sur l'évolution dans le temps de l'immigration vers le Canada.

Ainsi, alors que Choquette dit qu'il y eu presque autant d'émigrants français arrivés au Canada au XVIII^e siècle (7 845 individus) qu'au XVII^e siècle (7 484 individus)⁴, Mario Boleda arrive à une autre conclusion. Boleda évalue à 12 550 le nombre d'immigrants entre 1608 et 1699 et à 6 729 ceux qui sont arrivés entre 1700 et 1759⁵. Son estimation finale réduit l'écart mais le maintient entre les immigrations observées des XVII^e (14 393 individus) et XVIII^e (10 266 individus) siècles⁶. Donc, pour certains historiens, l'immigration du XVII^e siècle peut sembler numériquement plus importante que celle du XVIII^e siècle et, de ce fait, justifier le plus grand intérêt pour le XVII^e siècle que pour le XVIII^e siècle.

Par ailleurs, il faut comprendre que les chiffres cités précédemment sont ceux de l'immigration brute regroupant tous les individus qui sont venus au Canada. De son côté, l'immigration nette ne représente que les personnes qui se sont établis de façon permanente dans la colonie canadienne. Hubert Charbonneau évalue l'immigration du XVII^e siècle à 4 589 personnes et à 3 894 individus celle du XVIII^e siècle⁷. Dans son article «Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent», Boleda affirme aussi qu'il y a eu plus d'immigrants qui se sont établis dans la colonie canadienne au XVII^e qu'au siècle suivant. Selon ce dernier, l'immigration fondatrice, c'est-à-dire la fraction de la migration nette qui est restée au Canada et qui y a fondé une famille, est légèrement plus élevée au XVII^e siècle (4 997 individus) qu'au XVIII^e siècle (4 303 individus)⁸. Leslie Choquette en vient à la même conclusion⁹. Elle dénombre 4 613 individus faisant partie de l'immigration fondatrice au XVII^e siècle et 3 914 pour le XVIII^e siècle.

⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁵ *Ibid.*, p. 164.

⁶ Mario Boleda, «Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent», *Histoire sociale-Social History*, vol. 23, no. 45, mai 1990, p. 172.

⁷ Hubert Charbonneau, «Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759», *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, *op. cit.*, p. 118.

⁸ Mario Boleda, *loc. cit.*, p. 161.

⁹ Leslie Choquette, *op. cit.*, p. 140.

En comparant ces chiffres avec ceux donnés par ces auteurs sur l'immigration brute, il semblerait que, en chiffres absolus et proportionnellement, les immigrants du XVII^e siècle étaient plus susceptibles de s'établir de manière permanente au Canada que les émigrants français du XVIII^e siècle. La recherche des causes de ce taux d'établissement plus élevé a pu motiver certains historiens à accorder plus d'importance à l'étude du XVII^e siècle qu'au XVIII^e siècle.

Une autre raison pouvant expliquer l'intérêt porté à l'immigration au XVII^e siècle est le fait que cette dernière est identifiée par plusieurs auteurs comme étant la vague ayant donné naissance à la nation canadienne-française. À titre d'exemple, Hubert Charbonneau se concentre sur les Français établis au Canada au XVII^e siècle pour étudier la formation de la société canadienne. Dans *Naissance d'une population*, il identifie les 3 380 individus implantés dans la vallée laurentienne avant 1680 comme étant «les véritables pionniers de la souche canadienne-française»¹⁰. Par contre, la quête de cet auteur excède le simple désir d'étudier l'immigration européenne au Canada durant le Régime français. En fait, il glorifie les «fondateurs de la souche canadienne-française»¹¹. L'année 1679 est présentée par Charbonneau comme le moment charnière entre l'âge de l'immigration pionnière et le moment à partir duquel l'accroissement naturel dépasserait l'apport migratoire¹². En fait, tous les immigrants européens arrivés après 1680 n'ont fait que s'intégrer à la descendance de l'immigration pionnière¹³. Ces pionniers sont si importants aux yeux de Charbonneau qu'il poursuit en évaluant leur apport génétique.

C'est pourquoi 1 500 hommes et 1 100 femmes sont aujourd'hui à l'origine des deux tiers des gènes des Canadiens français. Plus encore, 575 de ces pionniers ont fourni le tiers de ce même patrimoine génétique. Quelques-uns enfin, 70 couples au maximum, ont pris, au début du XVII^e siècle, une avance insurmontable qui leur vaut d'avoir contribué à un septième environ au sang des Québécois d'origine française : les plus

¹⁰ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Presses de l'université de Montréal, 1987, p. 22.

¹¹ *Ibid.*, p. 3.

¹² *Ibid.*, p. 18.

¹³ *Ibid.*, p. 24.

prolifères, treize à quatorze générations plus tard, apparaissent désormais dans l'ascendance de tout nouveau-né issu de cette même souche.¹⁴

Selon Charbonneau, l'immigration pionnière regroupe des individus avantagés par leur fécondité et leur vitalité¹⁵ ce qui a fait d'eux «un exemple peu commun pour l'époque de la puissance génératrice de l'espèce humaine»¹⁶. Ainsi, le XVII^e siècle a pu être plus étudié car c'est à cette époque que plusieurs historiens, tel Charbonneau, situent la naissance du peuple canadien-français et l'âge d'or de la Nouvelle-France.

Mais, que ce soit au XVII^e siècle ou au XVIII^e siècle, certains groupes se démarquent quand à leur participation au peuplement de la colonie. Les trois principaux sont : les engagés, les filles à marier et les soldats. À propos de ces trois groupes d'immigrants, les chiffres varient d'un auteur à l'autre. Selon Dechêne, 50% des immigrants qui ont peuplé l'île de Montréal au XVII^e siècle sont des engagés et 20% des militaires¹⁷. Charbonneau identifie les soldats comme étant le groupe de migrants le plus important représentant 37,5% de l'immigration totale du XVII^e siècle. Les engagés sont en seconde position avec 18,1% de l'immigration du XVII^e siècle¹⁸. Dans ses calculs sur le flux migratoire entre la France et le Canada, Boleda conclut à une immigration observée, c'est-à-dire la fraction de l'immigration brute qui peut être documentée, de 13 000 militaires¹⁹, 3 900 engagés²⁰ et 2 105 femmes²¹. De son côté, Moogk estime à 3 300 militaires, 1 500 femmes et 1 200 engagés, le nombre d'individus établis de manière permanente dans la vallée du Saint-Laurent avant 1760²².

¹⁴ *Ibid.*, p. 124.

¹⁵ *Ibid.*, p. 125 et 143.

¹⁶ *Ibid.*, p. 163.

¹⁷ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 44.

¹⁸ Hubert Charbonneau et al., *op. cit.*, p. 15.

¹⁹ Mario Boleda, *loc. cit.*, p. 165.

²⁰ *Ibid.*, p. 167.

²¹ *Ibid.*, p. 168.

²² Peter N. Moogk, *La Nouvelle France. The Making of French Canada – A Cultural History*, East Lansing, Michigan State University Press, 2000, p. 113.

L'étude de ces groupes peut nous apprendre beaucoup sur l'émigration française vers le Canada et l'établissement et l'insertion sociale des immigrants. Il est juste de s'interroger si ces groupes se sont établis dans la colonie de la même manière que les autres immigrants ou s'ils se sont installés de façon atypique. Ces connaissances seront utiles pour notre analyse du l'établissement et de l'insertion sociale des soldats français de la guerre de Sept Ans.

Le premier groupe d'immigrants qui se démarque par leur importante participation au peuplement du Canada durant le Régime français est celui des engagés immigrants. Un engagé est défini par le gouverneur Frontenac comme étant «un homme tenu d'aller partout et faire ce que son maître lui demande comme un esclave, durant le temps de son engagement»²³. L'engagé a un profil similaire à celui de l'immigrant-type du Régime français; c'est-à-dire, qu'il est majoritairement un homme célibataire âgé entre 20 et 25 ans²⁴. Arnaud Bessière en fait le même portrait dans sa thèse de doctorat sur la domesticité dans la colonie laurentienne²⁵.

Peu d'engagés immigrants possèdent une spécialisation professionnelle. La majorité est employée au défrichement et aux travaux de ferme²⁶. Durant leur service, les engagés immigrants reçoivent un maigre salaire qui leur sert à s'établir à la fin de leur contrat. Pour plusieurs, ce n'est pas assez pour s'installer de manière permanente dans la colonie alors ils retournent en France ou se réengagent²⁷. Un des principaux obstacles à l'établissement serait d'ordre économique.

Néanmoins un grand nombre d'engagés immigrants se sont établis de manière permanente au Canada. Selon l'étude de la ville de Montréal au XVII^e siècle faite par Dechêne, ce serait le cas de plus de la moitié d'entre eux²⁸. Le haut taux d'établissement des engagés immigrants peut s'expliquer à la fois par les 36 mois qu'ils passent au service d'un maître qui

²³ Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 63.

²⁴ *Ibid.*, p. 57.

²⁵ Arnaud Bessière, *op. cit.*, p. 287 et 298.

²⁶ Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 55 et 65.

²⁷ *Ibid.*, p. 73.

²⁸ *Ibid.*, p. 75.

leur donnent le temps de s'habituer à la vie dans la colonie mais aussi par l'absence de discrimination sociale envers les anciens engagés. Les domestiques ne sont pas mal perçus par le reste de la population²⁹. L'engagé peut donc, au terme de son contrat devenir un «habitant»³⁰ sans subir de discrimination en raison de son passé servile³¹.

Marie-Andrée Lachapelle étudie dans son mémoire de maîtrise l'insertion sociale des engagés dans les zones rurales du gouvernement de Québec dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Lachapelle définit l'insertion comme «un processus de transition entre deux statuts sociaux, en l'occurrence le passage de l'état d'engagé à celui d'habitant»³². Ses recherches se concentrent sur les engagés mariés au Canada car le mariage dans la colonie fait partie de la séquence traditionnelle d'établissement³³. Les engagés immigrants demeurés célibataires ont été exclus car, selon Lachapelle, «ces individus n'ont pas réussi la transition conduisant vers la famille et le monde rural»³⁴. À l'époque, le moyen d'insertion social le plus efficace demeure l'établissement sur une terre et le mariage³⁵. La pratique d'un métier en ville permet aussi à un immigrant de s'intégrer à la société coloniale mais moins au XVIII^e siècle qu'au siècle suivant. De plus, un homme seul qui s'installe à la campagne a «peu d'avenir économique et social dans ce monde»³⁶. Alors, l'insertion sociale d'un nouvel arrivant se fait presque essentiellement en se mariant dans la colonie canadienne et en s'installant sur une terre.

Finalement, Lachapelle en vient à la même conclusion que les auteurs précédents. Les engagés immigrants ne sont pas victimes de discrimination de la part des Canadiens quand ils

²⁹ Arnaud Bessière, *op. cit.*, p. 397.

³⁰ Louise Dechêne définit un «habitant» comme étant un «homme libre qui, pour prouver qu'il était fixé en permanence dans la colonie, exploitait une «habitation»» (Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 260.)

³¹ *Ibid.*, p. 77.

³² Marie-Andrée Lachapelle, *L'insertion sociale des engagés dans les campagnes du gouvernement de Québec dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, mémoire de M. A. (histoire), Université Laval, 1999, p. 6.

³³ *Ibid.*, p. 8.

³⁴ *Ibid.*, p. 8.

³⁵ *Ibid.*, p. 5.

³⁶ *Ibid.*, p. 47.

s'établissent dans la colonie. Seulement un engagé immigrant épouse la fille de son engagiste, son ex-maître, les relations entre engagés et engagistes semblent donc faibles. Le lien entre ces deux groupes peut quand même être qualifié de bon car les engagistes font à l'occasion partie des témoins dans les actes de mariage ou contrats de mariage, ou les deux, de leurs anciens engagés³⁷. Ce fait est significatif en sachant qu'il se passe en moyenne 4,6 années entre la fin du contrat de l'engagé et son mariage dans la colonie³⁸. En tenant compte de l'éloignement géographique et du fait que certains anciens maîtres sont décédés durant ce délai, il est possible d'établir que les engagistes sont présents au mariage de onze engagés sur quarante sept³⁹. Dans les cas où l'engagiste et, à l'occasion, des membres de sa famille font partie des témoins au mariage d'un engagé immigrant, ceux-ci «représentent une proportion importante entourant l'engagé à son contrat de mariage et qu'ils jouent donc, pour certains, un rôle décisif dans leur insertion sociale, du moins lors du contrat de mariage»⁴⁰.

Dans une plus basse proportion, les parrains et marraines des enfants issus des 53 couples étudiés par Lachapelle sont des anciens maîtres et des membres de leur famille⁴¹. Il est donc possible de conclure qu'il existe un lien entre les engagistes et les engagés immigrants après la fin de leur contrat. Ce lien peut être qualifié de faible mais pas pour des raisons de discrimination envers les nouveaux arrivants. En fait, en raison de la forte hiérarchie de la société d'Ancien Régime, les engagés immigrants ont plus de chances de bien s'entendre avec des gens du même statut social qu'avec les membres de l'élite. Ceci est démontré par le fait que les voisins des engagés immigrants sont les parrains et marraines dans sept baptêmes sur dix⁴².

La comparaison des engagés immigrants et des soldats est intéressante car ces deux groupes partagent de nombreux points communs. Ils ont un profil similaire du point de vue de l'âge et du statut matrimonial. Les hommes des deux groupes se sont engagés pour une

³⁷ *Ibid.*, p. 68.

³⁸ *Ibid.*, p. 32.

³⁹ *Ibid.*, p. 69.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 73.

⁴¹ *Ibid.*, p. 83.

⁴² *Ibid.*, p. 94.

période de temps à aliéner leur liberté. Selon Dechêne, les engagés immigrants ont une composition sociale comparable à celle qu'André Corvisier attribue aux soldats français⁴³. Initialement, tous deux sont des groupes distincts du reste de la population canadienne. Il sera intéressant de voir si leur établissement et leur insertion dans la société canadienne sont similaires ou divergents.

Les Filles du roi sont aussi un groupe qui se démarque du reste de l'immigration française. En dehors des Filles du roi, bien d'autres femmes célibataires ont traversé l'Atlantique pour peupler le Canada au cours du Régime français. Certaines sont venues volontairement, parfois seules ou accompagnée d'un membre de leur famille. D'autres ont été embarquées par des armateurs comme servantes ou ont bénéficié du support de particuliers, de communautés religieuses ou de compagnies de commerce⁴⁴. De la catégorie des filles à marier, les Filles du roi se distinguent car elles ne regroupent que «les immigrantes, filles ou veuves, venues au Canada de 1663 à 1673 inclusivement et ayant présumément bénéficié de l'aide royale dans leur transport ou leur établissement, ou dans l'un et l'autre»⁴⁵. La période d'immigration restreinte et l'aide financière du Roi distinguent ce sous-groupe du reste de la catégorie de fille à marier. Malgré cela, l'analyse de leur cas sert bien une enquête sur l'acculturation des immigrants⁴⁶.

Dans son livre *Orphelines en France, pionnière au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle*⁴⁷, Yves Landry étudie la vague d'immigration féminine organisée par l'État entre 1663 et 1673. Son analyse tente de vérifier deux hypothèses. D'abord, qu'un changement de milieu influence le comportement d'un individu. Ensuite, que le comportement dans le nouveau milieu porte l'empreinte du milieu de départ⁴⁸. L'étude du comportement des Filles

⁴³ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, op. cit., p. 59. Elle cite ici les données de Corvisier tirées de André Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, tome 1, p. 498.

⁴⁴ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, op. cit., p. 78.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 258.

⁴⁷ Yves Landry, *Orphelines en France Pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Ottawa, Leméac, 1992, 430 p.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 15.

du roi permet par généralisation d'en savoir plus sur l'immigration féminine française. Il faut néanmoins garder en mémoire les caractéristiques spécifiques de ce groupe d'immigrantes qui les différencient des autres femmes non mariées immigrantes.

Après étude, Landry conclut que ses deux hypothèses se sont avérées exactes. En effet, le milieu canadien a influencé le comportement des Filles du roi quand à la rapidité de leur mariage, le choix rarement endogame de leur époux, la fécondabilité, la mortalité intra-utérine et l'espérance de vie⁴⁹. L'élément le plus éloquent quant au statut des Filles du roi situées entre Canadiennes et Françaises demeure sans conteste la fécondité. Plus fécondes que les Françaises du Nord-Ouest mais moins que les Canadiennes, cette situation démontre bien l'influence de leur passé de pauvreté et de misère mais aussi celui de leur nouveau milieu plus accueillant où elles ont de meilleures conditions de vie⁵⁰.

En résumé, même si les Filles du roi se distinguent initialement du reste des migrantes au cours du XVIIe siècle, l'influence de leur terre d'adoption fait qu'elles ont un comportement ressemblant à celui des Canadiennes tout en restant proches de leur pays d'origine. Ainsi, étudier l'acclimatation de cet ensemble de femmes approfondit notre compréhension de l'immigration dans la colonie canadienne tout au long du Régime français.

Tout comme l'étude de l'établissement des engagés et des Filles du roi permettent d'en apprendre plus sur le peuplement du Canada, l'analyse des origines et du comportement du dernier groupe d'immigration principal augmentera nos connaissances sur les migrants de cette période. Cette catégorie d'immigrants est celle des militaires.

Parmi eux, il est possible de créer trois sous-groupes de soldats professionnels venus entre 1665 et 1760 : le régiment de Carignan-Salières, les troupes de la Marine et les régiments métropolitains envoyés au Canada durant la guerre de Sept Ans. Bien que les deux derniers

⁴⁹ *Ibid.*, p. 259 à 261.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 193.

aient été le sujet de quelques recherches, le régiment de Carignan-Salières demeure la vague d'immigration militaire la plus étudiée.

Presque tous les historiens s'entendent pour dire que le régiment de Carignan-Salières a eu un grand impact sur la société canadienne. La présence d'une dizaine de compagnies de ce régiment à Montréal entre 1665 et 1668 donne un caractère très militaire à la ville qui ne compte à l'époque qu'une centaine de maisons⁵¹. Durant leur présence, ils initient les politiques de cantonnement des soldats et de travail chez les habitants⁵², pratiques qui ont été reprises pour les soldats des troupes de la Marine et des régiments métropolitains.

Selon Dechêne, leur influence s'estompe par la suite car seulement 400 d'entre eux restent au Canada après 1668 soit pas plus que le nombre d'engagés pour la même époque⁵³. Dans le recensement de 1681, on ne dénombre que 31 anciens soldats et sous-officiers du régiment de Carignan-Salières dans la ville de Montréal⁵⁴. Pour Leslie Choquette, il ne faut pas sous-estimer l'impact des soldats du régiment de Carignan-Salières sur la société canadienne. Comparativement à leurs plus nombreux frères d'armes des troupes de la Marine et des troupes de Terre, les militaires du régiment de Carignan-Salières peuvent être qualifiés de cas unique de succès migratoire puisque près de la moitié d'entre eux sont restés dans la colonie canadienne⁵⁵.

Les historiens cités précédemment n'ont étudié l'établissement dans la colonie des soldats du régiment de Carignan-Salières que comme une partie de l'immigration française au cours du Régime français. Leurs études ne se concentrent pas que sur ces individus. D'autres historiens tels que Benjamin Sulte, Régis Roy, Gérard Malchelosse, Jack Verney et Peter Gagné ont effectué des recherches plus approfondies sur la vague d'immigration que représente le régiment de Carignan-Salières.

⁵¹ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 80.

⁵² Hubert Charbonneau et al., *op. cit.*, p. 10.

⁵³ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 81.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 82.

⁵⁵ Leslie Choquette, *op. cit.*, p. 214.

Les deux principales œuvres fondatrices de l'auréole mythique entourant le régiment de Carignan-Salières sont celle de Benjamin Sulte⁵⁶ et celle de Régis Roy et de Gérard Malchelosse⁵⁷. Le livre de Sulte se voulait être une étude complète de l'histoire du régiment et de ses officiers. En écrivant leur livre, Roy et Malchelosse ont eu le même objectif en plus de vouloir corriger les erreurs faites par Sulte⁵⁸. Le titre de leur étude en elle-même, *Le Régiment de Carignan Son organisation et son expédition au Canada (1665-1668) Officiers et soldats qui s'établirent au Canada*, démontre le désir de Roy et Malchelosse de tout raconter sur ce régiment et sur l'ensemble des ses membres contrairement à Sulte qui accorde presque toute la place aux officiers.

Les deux œuvres font partie du courant nationaliste conservateur et traitent toutes les deux les militaires du régiment de Carignan-Salières comme des héros venus sauver la colonie. Au sujet de l'arrivée de ces militaires, Sulte écrit : «Une ère nouvelle s'ouvrait en faveur des colons véritables, car les intérêts de ceux-ci avaient été, jusque-là, sacrifiés au commerce des marchands de fourrures»⁵⁹. L'arrivée des soldats du régiment de Carignan-Salières aurait d'abord eu un impact moral positif sur la population canadienne⁶⁰. Les troupes comprises, l'immigration de 1665 a été d'environ 2 000 personnes, un nombre très important pour la jeune colonie en période de guerre contre les Iroquois.

Sur les 1 400 soldats, 400 se sont établis au Canada de manière définitive⁶¹. Ces hommes proviennent de «[q]uatre compagnies de Carignan, choisies parmi celles dont les capitaines s'étaient mariés dans le pays ou étaient disposés à s'y marier»⁶². Donc, les soldats restés dans la colonie canadienne sont majoritairement ceux dont les officiers se sont aussi établis au

⁵⁶ Benjamin Sulte, *Le Régiment de Carignan*, Montréal, G. Ducharme, 1922, 144 p.

⁵⁷ Régis Roy et Gérard Malchelosse, *Le Régiment de Carignan. Son Organisation et son expédition au Canada (1665-1668) Officiers et soldats qui s'établirent en Canada*, Montréal, G. Ducharme, 1925, 130 p.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 8.

⁵⁹ Benjamin Sulte, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁰ Régis Roy et Gérard Malchelosse, *op. cit.*, p. 39.

⁶¹ Benjamin Sulte, *op. cit.*, p. 60.

⁶² *Ibid.*, p. 62.

Canada. Ces ex-soldats ont continué à jouer un rôle militaire car plusieurs ont occupé des charges dans les compagnies indépendantes de volontaires formées en 1668 pour la défense du Canada⁶³ et ont établi une ligne de défense en montant la garde dans les postes les plus avancés⁶⁴. Une fois «devenus habitants [ils] ont été le plus ferme soutien de notre milice canadienne»⁶⁵.

Même avant la date de leur démobilisation, les soldats du régiment de Carignan-Salières semblent bien s'entendre avec la population civile, selon Roy et Malchelosse. Ceux-ci se portent en défenseurs de la réputation de ces militaires que Faillon avait salie dans son *Histoire de la colonie française*⁶⁶. Selon Roy et Malchelosse, ce dernier généralise le comportement de quelques individus à l'ensemble des soldats à partir d'accusations portées par des habitants aigris de ne plus pouvoir vendre de l'alcool aux Autochtones⁶⁷. Même si certains éléments ont pu se montrer moins respectables, les auteurs présentent comme preuve de leur bonne volonté le grand nombre de soldats dont la dévotion est exemplaire⁶⁸.

Ces livres ont grandement surestimé l'importance du régiment de Carignan-Salières dans l'histoire canadienne-française. Cette idée du double rôle, à la fois militaire et colonisateur⁶⁹, a longtemps été diffusée par les historiens clérico-nationalistes pour valoriser des valeurs traditionnelles. Il faut dire que l'image du soldat devenu cultivateur a des allures bibliques. «Ils forgeront leurs glaives en socs de charrue et leurs lances en serpettes» dit le Livre d'Isaïe⁷⁰. Des contemporains des soldats du régiment de Carignan-Salières encensaient aussi le projet de peupler la colonie avec les soldats démobilisés en le comparant à une politique similaire de la Rome antique⁷¹. La moralité des soldats du régiment de Carignan-Salières, leur victoire sur les Iroquois et leur participation au peuplement de la colonie ont fait d'eux

⁶³ Régis Roy et Gérard Malchelosse, *op. cit.*, p. 41.

⁶⁴ Benjamin Sulte, *op. cit.*, p. 62.

⁶⁵ Régis Roy et Gérard Malchelosse, *op. cit.*, p. 46.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 43.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 46.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 7.

⁷⁰ «Livre d'Isaïe, chapitre 2, verset 4», *La Sainte Bible*, Montréal, Sylvio Ducharme, 1956, p. 646.

⁷¹ Louise Dechêne, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, p. 109.

les modèles de choix pour les historiens nationalistes. Il n'est donc pas étonnant de voir ces derniers amplifier le rôle de ces militaires venus, tels des croisés, sauver la colonie.

En 1991, un historien, Jack Verney, a remis en question cette glorification du régiment de Carignan-Salières que l'historien Mason Wade décrit comme étant «a golden haze of glorious legend»⁷². Le principal grief de Jack Verney contre les historiens nationalistes est l'image irréaliste qu'ils ont du Canada avant la Conquête. Sans tomber dans l'autre extrême et démoniser les soldats du régiment de Carignan-Salières, l'étude de Verney tente de les humaniser. Dans *The Good Regiment*, Verney tente de remettre les choses dans leur contexte et de présenter les soldats du régiment de Carignan-Salières comme des humains.

Plutôt que de cacher les crimes de certains derrière la dévotion d'autres ou d'accuser les contemporains des militaires du régiment de Carignan-Salières de calomnies comme le font Roy et Malchelosse, Verney essaie de démontrer que l'érosion de la discipline est un fait inévitable et naturel. Ces soldats ne font pas exception à la règle. En effet, bien avant leur arrivée au Canada, les soldats de ce régiment ont causé en France des troubles bien plus graves que ceux dont on les accuse au Canada⁷³.

Plusieurs facteurs autres que la dévotion et le dévouement peuvent expliquer la bonne conduite des soldats du régiment de Carignan-Salières. Premièrement, l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu à leur arrivée par la population canadienne a renforcé les liens entre civils et militaires. Deuxièmement, la grande influence de l'Église sur les soldats français et la société canadienne de l'époque a eu un effet salutaire sur la moralité des militaires. Troisièmement, le soulagement d'être arrivé à bon port après une rude traversée. Quatrièmement, puisque les soldats sont si nombreux par rapport à la population civile, leur nombre a suffi à imposer le respect et éviter les affrontements. Cinquièmement, la presque impossibilité de désertir a fait accepter leur sort aux éléments les plus turbulents. Finalement, le cantonnement de plusieurs compagnies dans des zones peu peuplées comme la

⁷² Jack Verney, *op. cit.*, p. vii.

⁷³ *Ibid.*, p. 26.

vallée du Richelieu pour construire des forts a diminué les risques de frictions avec la population civile. Donc, pour plusieurs raisons les relations entre civils et militaires sont meilleures dans la colonie canadienne qu'en France.

Tel que mentionné précédemment, les soldats ont été très bien accueillis à leur arrivée. Cet accueil contraste énormément avec l'animosité ouverte dont ils étaient victimes de la part de la population en France⁷⁴. Les liens entre habitants et militaires ont continué à se développer avec le cantonnement et le travail des soldats chez les civils⁷⁵. Ces politiques ont aussi eu des effets positifs sur l'économie. D'abord, le travail des soldats fournit aux civils des ouvriers supplémentaires⁷⁶. Ensuite, l'entretien d'un régiment d'infanterie occasionne de grandes dépenses de la part du gouvernement ce qui a stimulé l'économie⁷⁷. De plus, ces achats ont été surtout traités en argent comptant, une denrée rare dans la colonie à cette époque. Tous ces éléments ont contribué à une bonne entente entre les civils et les militaires.

Le nombre élevé de mariages entre soldats du régiment et Canadiennes démontre la bonne relation entre militaires et habitants⁷⁸. Cette transformation de soldat à mari peut sembler surprenante mais plusieurs facteurs autres que simplement l'amour ont pu motiver le choix de se marier et de s'établir au Canada⁷⁹. Il y a l'attrait de quitter l'armée et de recevoir une prime d'une cinquantaine de livres et une année de ration pour favoriser l'établissement⁸⁰. L'attrance d'une vie stable de cultivateur ou de liberté dans la traite des fourrures ont pu aussi être des motivations à s'établir au Canada⁸¹. Pour les officiers, le mariage avec une jeune fille provenant de l'élite coloniale leur permet de s'insérer rapidement dans les hautes sphères de la société canadienne⁸².

⁷⁴ *Ibid.*, p. 18.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 57.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 56.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 105.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 103.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 111.

⁸¹ *Ibid.*, p. 112.

⁸² *Ibid.*, p. 103.

Finalement, selon Verney, 446 militaires du régiment de Carignan-Salières se sont établis et 100 autres sont restés comme soldats⁸³. À mesure qu'ils se sont établis dans diverses seigneuries, ils se sont assimilés au reste de la population canadienne⁸⁴. Ceci confirme que les soldats du régiment de Carignan-Salières n'étaient pas bien différents des autres immigrants de la même époque.

Dans son mémoire de maîtrise, Peter Gagné décide de poursuivre là où Verney s'est arrêté et d'étudier l'effet colonisateur, l'établissement et la mobilité des soldats du régiment de Carignan-Salières restés dans la colonie après leur démobilisation en 1668⁸⁵. Dans son étude, il remet en cause deux mythes popularisés par les historiens nationalistes : le mythe de la démobilisation massive⁸⁶ et le mythe de la ligne de défense contre les Iroquois créée dans la vallée du Richelieu par l'établissement en masse d'anciens soldats dans cette région⁸⁷.

La première idée est confronté à une étude exhaustive des dictionnaires généalogiques et de diverses bases de données à partir d'une liste de soldats mise au point par Gagné. La véracité du second mythe est évaluée en étudiant la mobilité des ex-soldats devenus habitants. Cette analyse fait appel au concept de mobilité élaboré par Alain Laberge. Cette conception de la mobilité renvoie au fait qu'un migrant utilise la mobilité pour surmonter des obstacles et qu'il ne passe de migrant à immigrant que lorsqu'il tente de s'établir à un endroit⁸⁸. Gagné utilise ce concept tout au long de son étude mais le schéma est inversé en ce qui a trait à la relation groupe d'individus-espace. En effet, alors que Laberge étudie une population en examinant les différents groupes qui habitent un espace, Gagné analyse le comportement d'une population en étudiant les divers espaces que les individus d'un même groupe d'origine occupent⁸⁹.

⁸³ *Ibid.*, p. 110.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 119.

⁸⁵ Peter Gagné, Peter Gagné, «*Cy devant soldat ... après habitant*». *The Settling of the Carignan-Salières in New France*, mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 2005, p. I.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 5.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 10.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 28.

Après analyse, Gagné conclut que les deux phénomènes qui ont longtemps été perçus comme des vérités immuables au sujet de l'établissement des militaires du régiment de Carignan Salières sont faux. Pour ce qui est du nombre de soldats qui restent au Canada, Gagné n'en recense que 340 c'est-à-dire moins que ne l'estiment tous les historiens précédents. De plus, de ceux-ci seulement 273 se sont mariés dans la colonie⁹⁰. Leur rôle de fondateurs de la nation canadienne-française se trouve ainsi amoindri car 67 soldats établis au Canada sont demeurés célibataires et n'ont donc pas eu de descendance officielle. Au sujet de la ligne de défense du Richelieu, Gagné défait ce mythe en montrant que les 340 militaires demeurés au Canada se sont établis dans 61 seigneuries différentes⁹¹ et seulement 30% d'entre eux dans la vallée du Richelieu⁹².

Cette situation peut s'expliquer par le fait que seulement 20% des 35 seigneuries concédées à des anciens officiers du régiment de Carignan-Salières se trouvent dans cette région et que les hommes ont préféré s'établir dans une seigneurie appartenant à leur ancien officier, idée popularisée par Sulte, Roy et Malchelosse⁹³. Mais, les calculs de Gagné démontrent que seulement 41% des anciens soldats se sont installés dans une seigneurie appartenant à un ancien officier de leur régiment⁹⁴. Les historiens nationalistes ont aussi répandu l'idée que les lieux de cantonnement ont eu une grande influence sur le choix du lieu d'établissement après le service⁹⁵. Gagné contredit aussi cette idée en affirmant que moins de 27% des soldats se sont établis dans la seigneurie qui leur a servi de quartier d'hiver durant leur service dans la colonie canadienne⁹⁶. Pour 6 des 24 compagnies, aucun ancien soldat ne s'est établi dans son ancien lieu de cantonnement.

Somme toute, l'établissement et la mobilité des militaires du régiment de Carignan-Salières démontrent qu'ils ont eu un comportement colonisateur semblable au reste des

⁹⁰ *Ibid.*, p. 63.

⁹¹ *Ibid.*, p. 59.

⁹² *Ibid.*, p. 60.

⁹³ Benjamin Sulte, *op. cit.*, p. 62 et Régis Roy et Gérard Malchelosse, *op. cit.*, p. 83.

⁹⁴ Peter Gagné, *op. cit.*, p. 52.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 106.

immigrants de la même époque. En effet, ils n'ont pas eu un taux d'établissement aussi élevé que l'historiographie ne le laissait croire et ils ne se sont pas installés de manière atypique⁹⁷. Finalement, l'absence de concentration de population d'origine exclusivement militaire⁹⁸ peut faire croire que les civils ont bien accueilli les anciens soldats.

Louise Dechêne en arrive à la même conclusion dans *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*. Malgré les primes et les pressions exercées par l'administration, le projet visant à peupler le Canada avec des soldats démobilisés n'a pas atteint l'ampleur souhaitée par Versailles. En effet, ces mesures n'ont pu qu'inciter environ 400 hommes de troupe et une trentaine d'officiers à s'établir au Canada⁹⁹. Ces militaires ne semblent pas avoir eu de difficultés à s'intégrer à la société canadienne. «Les futurs soldats-laboureurs s'établissent où bon leur semble, souvent dans les endroits où ils ont été cantonnés, autour des villes»¹⁰⁰. En plus de s'établir dans diverses seigneuries, dont plusieurs n'appartiennent pas à un de leurs anciens officiers, les soldats du régiment de Carignan-Salières se sont rapidement mêlés au reste de la population d'origine civile.

Alors que le régiment de Carignan-Salières a été le sujet de plusieurs œuvres, les deux autres sous-groupes de l'immigration militaire au Canada au cours du Régime français, les troupes de la Marine et les régiments métropolitains envoyés au cours de la guerre de Sept Ans, ont été moins étudiés.

Un des premiers à avoir illustré la présence militaire au Canada dans la période suivant celle du régiment de Carignan-Salières est Gérard Malchelosse. Dans un article publié dans *Les Cahiers des Dix* en 1949¹⁰¹, il présente brièvement l'histoire de la milice canadienne et des troupes de la Marine. Selon Malchelosse, les troupes de la Marine ont évolué sous

⁹⁷ *Ibid.*, p. 107.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 105.

⁹⁹ Louise Dechêne, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, *op. cit.*, p. 109.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 110.

¹⁰¹ Gérard Malchelosse, «Milice et Troupes de la Marine en Nouvelle-France, 1669- 1760», *Les Cahiers des Dix*, no. 14, 1949, p. 115 à 148.

l'influence de la milice et des Canadiens recrutés dans ses rangs¹⁰². En effet, «la majorité des officiers et des soldats du Canada étaient des Canadiens, puisque le recrutement se faisait partie en France et partie au Canada»¹⁰³. Dans le style des historiens nationalistes, Malchelosse continue tout au long de son article à dénigrer les troupes françaises pour valoriser la milice canadienne. Par exemple, il écrit :

Quant aux recrues levées et envoyées plus ou moins régulièrement de France après 1700, elles n'étaient pas nombreuses et, de plus, ignorantes du métier militaire. Ces troupes furent, en quelque sorte, des auxiliaires de notre milice, mais c'est surtout la milice qui assumait, avec une prépondérance manifeste, la tâche de défendre la colonie, puisqu'il ne fallait que peu ou point compter sur l'aide de la mère-patrie.¹⁰⁴

Le faible nombre de soldats des troupes de la Marine est pour Malchelosse une preuve du peu d'intérêt qu'a la France pour ses colonies et, en particulier, pour le Canada. De 1700 à 1730, il n'y eu que 600 soldats cantonnés sur un trop grand territoire pour être efficacement défendu¹⁰⁵. Leur nombre augmente à 800 de 1730 à 1750 et atteint 2 600 en 1757 durant la guerre de Sept Ans. Ainsi, en chiffres bruts, l'immigration militaire des troupes de la Marine n'est pas très importante.

Par contre, il y eu une bonne relation entre ces militaires et les civils car les soldats logent et souvent travaillent chez l'habitant¹⁰⁶. Sur la trentaine d'individus déchargés chaque année, plusieurs se sont établis après leur service militaire et ont reçu à leur demande des terres à cultiver¹⁰⁷. Après la Conquête, «bon nombre de soldats de la marine, ayant épousé des Canadiennes ou étant sur le point de se marier en ce pays, préférèrent rester dans la colonie et s'y établir»¹⁰⁸.

¹⁰² *Ibid.*, p. 132.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 132.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 132. Pour une image presque inverse des rôles respectifs donnés aux troupes coloniales et à la milice par Malchelosse, voir Louise Dechêne, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, *op. cit.*, p. 193.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 138.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 135.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 134.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 139.

Selon William J. Eccles, la guerre est omniprésente dans la société canadienne du Régime français¹⁰⁹. En effet, la guerre touche les Canadiens à plusieurs niveaux. Au niveau humain, car tous les hommes sont officiellement regroupés en compagnies de milice pour la défense de la colonie. De plus, presque tous les Canadiens ont vécu une guerre¹¹⁰. Les Canadiens plus fortunés accèdent à des charges dans les troupes coloniales, les compagnies franches de la Marine¹¹¹. Finalement, il n'y a pas eu beaucoup de problèmes reliés à l'hébergement des soldats chez les habitants¹¹², signe de la bonne entente entre civils et militaires.

Au niveau économique aussi la guerre a été bénéfique pour la colonie puisque les travaux de fortifications et l'approvisionnement des troupes ont grandement stimulé l'économie coloniale¹¹³. Quand ils ne sont pas en service, les soldats sont engagés par les habitants comme travailleurs dans les champs ou comme artisans ce qui a augmenté de manière significative la force de travail de la colonie canadienne¹¹⁴.

Cette intégration des soldats à la société coloniale favorise le mariage de plusieurs d'entre eux avec des Canadiennes et leur établissement permanent une fois leur engagement terminé. À la Conquête, près de 2 000 soldats français mariés dans la colonie sont restés au Canada avec la bénédiction des habitants¹¹⁵.

Le troisième auteur à avoir écrit sur les soldats des compagnies franches de la Marine est Gilles Proulx. Son article *Soldat à Québec, 1748-1759* traite de la réalité des soldats français en garnison à Québec¹¹⁶. Avant la construction des casernes, les soldats logent chez l'habitant. Cette politique eu de nombreux impacts sur la vie coloniale. Pour les individus,

¹⁰⁹ William J. Eccles, «The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment in New France», *Canadian Historical Review*, vol. 52, no. 1, mars 1971, p. 1 à 22.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 8.

¹¹² *Ibid.*, p. 5.

¹¹³ *Ibid.*, p. 16.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 5.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 19.

¹¹⁶ Gilles Proulx, «Soldat à Québec, 1748-1759», *RHAF*, vol. 32, no. 4, mars 1979, p. 535 à 563.

cette situation est mutuellement avantageuse. Pour l'habitant, elle signifie une main d'œuvre bon marché et pour le soldat, elle donne accès à un bon logement, à un salaire supplémentaire pour les tâches effectuées pour son hôte et une certaine liberté par rapport à la discipline militaire¹¹⁷.

Par contre, cette politique nuit au peuplement de la colonie. En plus de diminuer le nombre d'immigrants civils, le cantonnement des soldats chez les habitants n'a pas beaucoup encouragé l'établissement permanent des militaires. En effet, les soldats se sont peu mariés et établis dans la colonie¹¹⁸. La construction des casernes à la fin du Régime français n'a fait qu'isoler les militaires des civils et augmenter leur taux de retour en France.

La même année de la parution de l'article de Proulx dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, un historien français écrivait dans la *Revue historique des armées* sur les relations entre militaires et civils durant la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord¹¹⁹. Dans cet article, Bérenger traite de l'adaptation des soldats français envoyés au Canada à leur nouvel environnement. Après un court historique sur les différents corps de troupes de la guerre de Sept Ans, Bérenger affirme que les officiers français ont eu de la difficulté à concevoir la guerre en sol canadien¹²⁰. Ceci a causé bien des frictions entre les officiers des régiments métropolitains et les officiers canadiens des troupes de la Marine et de la milice. À ce sujet, Bérenger reprend la thèse de Guy Frégault exprimée dans *La guerre de la Conquête 1754-1760*. Selon ce dernier, tout au long du conflit, les officiers français auraient démontré du dédain envers les Canadiens et leur manière de faire la guerre¹²¹. À l'inverse, les simples soldats et les miliciens semblent s'être bien entendus. Plusieurs militaires français ont «été séduits par le genre de vie des paysans canadiens»¹²² suite à leur hébergement chez l'habitant

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 549.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 563.

¹¹⁹ J. Bérenger, «Relations des troupes réglées troupes de Terre et troupes de la Marine avec les Canadiens (1755-1759)», *Revue historique des armées*, no. 1, 1979, p. 67 à 93.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 80.

¹²¹ Guy Frégault, *La guerre de la Conquête 1754-1760*, Montréal, Éditions Fides, 1955, p. 23 et 95.

¹²² J. Bérenger, *loc. cit.*, p. 90.

et ont épousé des Canadiennes. Après 1760, certains soldats ont même demandé de ne pas être rapatriés en France pour s'établir de manière permanente au Canada.

Toujours selon Bérenger, le mariage entre soldats français et Canadiennes n'est pas surprenant car il était déjà monnaie courante bien avant la guerre de Sept Ans. D'abord, avec les militaires du régiment de Carignan-Salières dont au moins 30% se sont mariés dans la colonie¹²³. Cette proportion a depuis été réduite suite aux recherches de Gagné plus récentes et précédemment citées dans ce chapitre¹²⁴. Puis, avec les soldats des troupes de la Marine qui «ont constitué une des meilleures sources d'immigration, car ils se mariaient avec des Canadiennes et restaient en Amérique»¹²⁵. L'auteur cite Franquet qui écrit, à propos des militaires des troupes de la Marine, «Tout le monde se marie au Canada jusqu'au dernier enseigne»¹²⁶. Toujours selon Bérenger, l'établissement au Canada a été si populaire chez les troupes de la Marine qu'elles «parlent *toutes* de retourner au Canada»¹²⁷ après le retour en France en 1760. Les soldats des troupes de Terre ne semblent pas avoir démontré un tel enthousiasme à revenir dans la colonie pour s'y établir.

La bonne entente entre militaires et civils permit le mariage de plusieurs Canadiennes avec des soldats des troupes de la Marine mais aussi avec des militaires des régiments métropolitains après leur arrivée en 1755. Outre la possibilité de se marier, la capacité de s'adapter à son nouvel environnement est un facteur important dans l'établissement des soldats au Canada. À mon avis, cette adaptation pu se vivre différemment dans les troupes de Terre et dans les troupes de la Marine car les premières ont des officiers français alors que les secondes sont dirigées par des officiers canadiens. Ceci pourrait expliquer le grand nombre de soldats des troupes de la Marine restés dans la colonie canadienne ou qui désire y retourner selon Bérenger.

¹²³ *Ibid.*, p. 90.

¹²⁴ Peter Gagné, *op. cit.*, p. 63.

¹²⁵ J. Bérenger, *loc. cit.*, p. 90.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 80.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 90.

Un des meilleurs travaux de recherche au sujet des troupes de la Marine demeure sans conteste la thèse de Jay Cassel¹²⁸. Dans cette imposante œuvre, Cassel dit qu'il existe cinq façons de quitter les troupes de la Marine : le congé absolu, le congé d'invalidité, la mort, la désertion et l'établissement. Chaque année, une centaine d'hommes quittent le service par une de ces manières. Les données sur ceux qui se sont établis de manière permanente sont rares. Mais, en prenant comme exemple l'année 1707, il semble que 36 hommes par année quittent l'armée pour se marier et s'établir dans la colonie¹²⁹. Les calculs de Cassel semblent démontrer que les soldats des troupes de la Marine n'ont eu qu'un faible impact sur le peuplement du Canada¹³⁰ et ce malgré les interventions de l'État pour favoriser leur établissement dans la colonie canadienne. Ces mesures ont été principalement économiques et se sont manifestées sous la forme d'approvisionnement et en maintien de la paie pour les anciens soldats¹³¹ comme ce fut le cas pour les soldats des Carignan-Salières avant eux.

Le plus important handicap des vagues d'immigration militaires demeure qu'elles n'incluent aucune femme¹³². Ainsi, l'établissement des militaires est dépendant de la capacité de la société civile à accepter les soldats pour permettre les mariages. L'attrait de la terre, bien que très accessible au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles, n'a pas touché autant d'hommes de troupe que le nombre de mariages entre soldats et Canadiennes peut le laisser croire. En effet, bien que mariés dans la colonie, beaucoup de soldats n'ont pas quitté le service militaire pour s'établir de manière permanente au Canada. Ainsi, dans leur cas, mariage et établissement ne sont pas synonymes¹³³. En résumé, Cassel est de l'avis de Bérenger à l'effet que la capacité de s'adapter à son nouvel environnement influence grandement les possibilités de mariage et d'établissement mais il minimise l'impact démographique que ce dernier donne aux soldats des troupes de la Marine.

¹²⁸ Jay Cassel, *The Troupes de la Marine in Canada, 1683-1760. Men and Materiel*, thèse de doctorat (histoire), Université de Toronto, 1987, 624 p.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 120.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 125.

¹³¹ *Ibid.*, p. 124.

¹³² *Ibid.*, p. 125.

¹³³ *Ibid.*, p. 126.

Dans le débat sur l'importance de l'établissement des troupes de la Marine dans le peuplement du Canada, André Sévigny est de l'avis de Malchelosse, Eccles et Bérenger. En effet, dans *S'habituer dans le pays*, Sévigny présente les soldats des troupes de la Marine comme des individus qui se sont établis en grand nombre dans la colonie. En dehors des 200 engagés partis de Rochefort en 1684 et 1685¹³⁴, les seuls immigrants qui traversent l'Atlantique entre 1683 et 1715 sont les 3 000 à 3 500 soldats des troupes de la Marine¹³⁵. Sept cent cinquante à mille de ces militaires s'établissent de manière permanente dans la vallée du Saint-Laurent¹³⁶. De nombreux facteurs expliquent ce haut taux d'établissement selon Sévigny.

D'abord, très tôt, Versailles décide d'utiliser ses soldats pour peupler la colonie canadienne. Cette idée qui existe depuis 1665, l'année de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières au Canada, est reprise au moment de l'envoi des premiers soldats des troupes de la Marine¹³⁷. Sévigny cite un mémoire du roi au marquis de Denonville qui promet leur congé et une année de solde à «tout soldat qui voudra se marier et se faire habitant en prenant à cultiver des terres non deffrichées»¹³⁸. Cette politique est très populaire auprès des militaires français car le gouverneur Denonville donne environ 100 congés en 1686 et 48 en 1687.

Ensuite, la population civile semble avoir bien accueilli les soldats des troupes de la Marine. Ces derniers sont des travailleurs supplémentaires et moins coûteux que les engagés¹³⁹. Le travail des soldats rapproche civils et militaires et influence le choix de plusieurs à s'établir de manière permanente dans la colonie. Cette décision est facilitée par un autre aspect de la gestion des soldats des troupes de la Marine, le logement des militaires chez les habitants. Sévigny identifie ce facteur comme étant le «principal facteur d'intégration rapide du troupier à sa société d'accueil»¹⁴⁰ et la «clef même du succès de la

¹³⁴ André Sévigny, ««S'habituer dans le pays». Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du grand siècle», *Les Cahiers des Dix*, no. 46, 1991, p. 66.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 64.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 62 note 4.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 64.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 65.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 68.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 69.

politique française de peuplement militaire»¹⁴¹. Le travail et le logement des soldats chez les habitants ont donné accès à deux des principaux éléments traditionnellement jugés nécessaires à l'établissement d'un individu au Canada : un emploi et une famille. La majorité s'est installée en mariant une Canadienne, quelquefois la fille de leur hôte¹⁴².

D'autres, plus rares, demeurent célibataires. Ces individus ont très peu été étudiés car ils n'ont pas eu de descendance officielle¹⁴³. De plus, ils ne se situent pas dans le schéma manichéen traditionnel qui divise les immigrants entre ceux mariés et établis dans la colonie et ceux qui repartent. Ainsi, plusieurs soldats se sont installés au Canada sans se marier et ont trouvé leur place dans la société civile en devenant domestique, en s'engageant envers des communautés religieuses ou en vivant avec un ami. Ainsi, selon Sévigny, en se mariant ou non, les soldats des troupes de la Marine se sont facilement intégrés au reste de la population canadienne.

Contrairement au régiment de Carignan-Salières et aux troupes de la Marine, les régiments métropolitains envoyés au cours de la guerre de Sept Ans n'ont pas été le sujet de nombreuses études. Le seul à avoir étudié cette vague d'immigration pour mesurer leur impact sur le peuplement du Canada est Yves Landry. Dans son mémoire de maîtrise¹⁴⁴, il tente d'évaluer le nombre de soldats des troupes de Terre qui se sont établis au Canada après la Conquête. Comme les auteurs précédents, il affirme que la nuptialité est un facteur très important dans la décision de s'établir et que les chances de se marier pour un soldat sont dépendantes de son lien avec la société civile. Landry écrit que le rapprochement entre civils et militaires causé par l'hébergement chez les habitants des soldats a grandement augmenté les chances de ces derniers d'épouser une Canadienne et de s'établir¹⁴⁵.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 69.

¹⁴² *Ibid.*, p. 70.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 81.

¹⁴⁴ Yves Landry, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de Sept Ans*, mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1977, 186

p.
¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 85.

Ces mariages ont été encouragés par l'État sous la forme d'une instruction écrite par Montcalm où il incite les officiers à laisser leurs hommes se marier pour augmenter la population de la colonie canadienne¹⁴⁶. Bien qu'il considère que le mariage est «un puissant facteur de rétention au pays»¹⁴⁷, Landry tient aussi compte des hommes qui sont restés au Canada sans se marier. Il évalue que les militaires demeurés célibataires représentent environ 10% des anciens soldats. Ainsi, il étudie les bataillons de La Sarre et du Royal-Roussillon dans leur intégralité car il n'exclut aucun individu dont la présence au Canada après la Conquête est documentée. Il estime à 170 hommes, c'est à dire 15% des effectifs, le nombre de soldats de ces unités qui sont restés au Canada après 1760¹⁴⁸.

D'après ces mêmes données, Landry établit le profil de l'immigrant militaire-type comme étant celui d'un jeune homme dans la fin de la vingtaine¹⁴⁹ provenant du Sud ou de l'Est de la France¹⁵⁰ et sachant signer à 38%¹⁵¹. L'image de l'immigrant militaire de la fin du Régime français qu'il présente ressemble énormément à celle du migrant français présentée par la majorité des historiens. Selon les travaux de Landry, l'immigration militaire des années 1750 semble très peu différer des autres vagues d'immigration et, grâce au cantonnement des troupes chez l'habitant, les soldats n'ont pas eu beaucoup de difficulté à s'établir et à s'intégrer au reste de la société canadienne.

La facilité qu'auraient eue les militaires français du régiment de Carignan-Salières, des troupes de la Marine et des troupes de Terre à interagir avec la société civile est selon certains historiens un trait spécifique du Canada de cette époque. En effet, comme il a déjà été mentionné au sujet des soldats du régiment de Carignan-Salières, les relations entre soldats et civils sont beaucoup plus tendues en France que dans la colonie canadienne tout au long du Régime français.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 89.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 131.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 147.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 111.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 115.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 126.

André Corvisier, le spécialiste de l'histoire de l'armée française, estime que l'intégration des militaires dépend du type de société dans laquelle ils évoluent. La France, par exemple, est une société à prépondérance civile alors les soldats ne s'y intègrent pas facilement au reste de la population. En France, au XVIII^e siècle, les soldats sont victimes des attaques des écrivains¹⁵² et des préjugés de la population qui les ont assimilés aux mercenaires du siècle précédent. Le clergé a vu dans l'armée un monde pervers¹⁵³. Les soldats sont aussi qualifiés de grossiers, de paresseux et de danger potentiel pour leur propre population¹⁵⁴. La situation est différente dans le cas de la «Nouvelle-France où, pour survivre, spontanément la société avait pris un caractère militaire et où la prépondérance des militaires n'avait cessé de s'affirmer»¹⁵⁵.

Avec le début du XVIII^e siècle, l'opinion populaire à l'égard des militaires évolue en France. Suite à la guerre de Succession d'Espagne, le «soldat prit place dans la Nation»¹⁵⁶ et le peuple respecte plus le militaire car il a partagé les souffrances de la guerre avec le civil. La situation a changé mais elle ne s'est pas beaucoup améliorée. L'élite continue à mépriser les soldats en raison de la perte de prestige du métier des armes causée par l'arrivée de bourgeois parmi les officiers¹⁵⁷. Somme toute, selon Corvisier mais aussi Eccles, dans une société de style militaire, le soldat peut plus aisément s'intégrer à la population comme cela semble être le cas au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles. Par contre, dans une société à prépondérance civile, la frontière entre les mondes civil et militaire est beaucoup plus marquée. Ainsi, un ancien soldat ne peut bien souvent réintégrer la société civile qu'en cachant son statut de vétéran.

¹⁵² André Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, *op. cit.*, tome 1, p. 81.

¹⁵³ *Ibid.*, tome 2, p. 955.

¹⁵⁴ *Ibid.*, tome 1, p. 82, 92 et 94.

¹⁵⁵ André Corvisier, *Armées et société en Europe de 1494 à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 138.

¹⁵⁶ André Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, *op. cit.*, tome 1, p. 142.

¹⁵⁷ *Ibid.*, tome 2, p. 955.

L'étude spécifique des anciens soldats en France au XVIIIe siècle demeure très récente. Dans son livre¹⁵⁸, Jean-Pierre Bois tente de démontrer l'évolution de la perception du soldat par la population civile française. Il est du même avis que Corvisier au sujet de la réinsertion des anciens soldats français dans la société. À la fin du XVIIe siècle, la séparation entre civils et militaires est particulièrement marquée. Alors, il est très difficile à un ancien soldat de retourner à la vie civile à un âge avancé, parfois blessé ou sans famille. C'est une situation beaucoup plus grave qu'il peut initialement sembler car, selon Bois, il est possible d'évaluer le nombre d'anciens soldats à 300 000 dans la société française du XVIIIe siècle¹⁵⁹. Plusieurs cachent leur passage dans l'armée¹⁶⁰ et se débarrassent de leurs noms de guerre pour passer inaperçus¹⁶¹. Les anciens soldats ont souvent eu tendance à s'installer en ville après leur service pour mieux se fondre dans une grande population¹⁶².

De l'image de soudard qui lui a été attribué au XVIIe siècle en souvenir de la guerre de Cent Ans, des guerres de religion et de la guerre de Trente Ans, l'ancien soldat commence à devenir progressivement un objet de pitié¹⁶³. Sans conteste, le meilleur exemple de cette évolution demeure la construction de l'Hôtel des Invalides. Au cours du XVIIIe siècle, la population civile a eu de moins en moins peur du soldat en grande partie grâce à la construction des casernes qui ont permis de maintenir un plus grand contrôle sur les troupes. Le soldat discipliné est devenu plus respectable aux yeux des civils. Devenu objet de pitié, l'ancien soldat encore alerte attire le respect des gens et se voit attribuer des rôles de police et de garde plutôt que de continuer à être considéré comme un être inutile. La perception de l'ancien soldat a évolué grandement de 1680 à 1760 pour passer de l'image du mercenaire héritée du XVIIe siècle vers celle du vétéran respectable et digne de confiance. Comme signe de cette évolution, à partir des années 1740, les anciens soldats recommencent à conserver leurs noms de guerre¹⁶⁴ et à ne plus cacher leur passé.

¹⁵⁸ Jean-Pierre Bois, *Les anciens soldats dans la société française au XVIII^e siècle*, Paris, Economica, 1990, 476 p.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 116.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 17.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 132.

¹⁶² *Ibid.*, p. 185.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 17.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 133.

Somme toute, comme tentent de le démontrer Corvisier et Bois, la perception qu'a la population du soldat a une très grande influence sur l'intégration des anciens militaires à la société civile. En comparaison avec la France, la société canadienne a longtemps été présentée comme plus ouverte à accueillir les anciens soldats.

Louise Dechêne n'est pas de l'avis de Corvisier au sujet du caractère militaire de la société canadienne. Dans son livre *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, elle remet en question l'impact de la guerre dans la colonie tel que présenté par Eccles et Corvisier. Selon elle, les Canadiens ne sont pas le peuple guerrier glorifié par les historiens clérico-nationalistes. L'habitant ne peut être à la fois agriculteur et combattant¹⁶⁵. Les Canadiens ont peu de contacts directs avec les conflits car les affrontements se déroulent majoritairement loin des centres habités et les miliciens n'ont que rarement participé aux guerres, sauf à la fin du Régime français. Donc, la milice n'a pas été la matrice de la société canadienne¹⁶⁶.

Selon Dechêne, la cohabitation avec les soldats cantonnés chez l'habitant et leur hôte ne se passe pas non plus aussi bien que plusieurs historiens le laissent croire. L'indiscipline des troupes cause bien souvent des disputes avec les Canadiens qui dégénèrent à l'occasion¹⁶⁷. Dans certaines occasions, le soldat devient une charge supplémentaire car l'État confie sa subsistance aux habitants¹⁶⁸. Ainsi, il serait faux de qualifier la société canadienne de société à prépondérance militaire et à priori favorable aux anciens soldats.

Dechêne préfère éviter les généralisations et ne considère pas la vision de la guerre par les habitants comme étant monolithique. La société canadienne du Régime français ne peut être qualifiée comme civile ou militaire car les Canadiens ont tous des perceptions différentes de

¹⁶⁵ Louise Dechêne, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, op. cit., p. 208.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 240.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 277.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 353.

la situation. Bien que certains jeunes hommes célibataires soient attirés par la guerre¹⁶⁹, la majorité de la population civile préfère se tenir loin des conflits armés. On ne peut conclure au caractère militaire de la société coloniale en se basant sur le faible nombre de griefs, puisque les plaintes¹⁷⁰ faites par les civils au major de la place au sujet de problèmes survenus durant le cantonnement des soldats chez l'habitant ou sur l'obéissance de la population face au logement des troupes et aux réquisitions n'ont pas été conservées¹⁷¹. Selon Dechêne, le besoin d'ordre pousse les civils à obéir aux militaires quoique d'autres éléments tel l'appât du gain, la désinformation, la loyauté, les sentiments envers les Anglais et l'influence de l'Église ont aussi influencé la perception des Canadiens envers les soldats français et leur comportement à l'égard de la guerre¹⁷². Néanmoins, ce qui illustre le mieux la conception qu'ont les habitants canadiens de l'armée est la démarcation qu'ils font entre l'armée, incluant les volontaires, et la population civile¹⁷³. Ainsi, Dechêne ne qualifie pas la société coloniale de civile ou de militaire mais plutôt d'humaine.

Ce bilan historiographique a permis de faire ressortir quelques points intéressants au sujet du peuplement du Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles qui orienteront cette étude.

En premier lieu, il semble que les immigrants ne sont pas victimes de discrimination de la part du reste de la population. Louise Dechêne et Arnaud Bessière soulignent ce fait à propos des engagés et Yves Landry au sujet des Filles du roi. D'après presque tous les auteurs, les militaires au Canada aussi semblent bien s'entendre avec la population civile. Ils en viennent à cette conclusion car ces trois groupes d'immigrants se sont établis en grand nombre même s'ils se distinguent par plusieurs caractéristiques. La rapide assimilation et le grand nombre de mariages montrent que le Canada est une terre accueillante pour les immigrants quelque soit leur passé.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 131.

¹⁷⁰ *Idem.*, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, op. cit., p. 355.

¹⁷¹ *Idem.*, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, p. 286.

¹⁷² *Ibid.*, p. 449.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 208.

Cette ouverture est particulièrement vantée par les historiens en ce qui concerne les soldats. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Le cantonnement et le travail des soldats chez l'habitant sont nommés par plusieurs comme la cause principale de la bonne entente entre civils et militaires. Ces pratiques, présentes au Canada depuis le régiment de Carignan-Salières et perpétuées jusqu'à la Conquête, ont permis un rapprochement entre les soldats et les habitants et assuré leur bonne cohabitation.

De plus, selon Eccles, la présence des troupes et la construction de fortifications ont eu un impact favorable sur l'économie coloniale. Aux dires de ce dernier, en raison de l'omniprésence de la guerre tant aux niveaux politique que social et économique, la colonie canadienne peut être qualifiée de société militaire. André Corvisier est du même avis qu'Eccles et explique la bonne entente entre militaires et civils par le caractère martial de la société canadienne. La relation entre l'armée et la population est plus difficile en France car cette dernière est une société à prépondérance civile.

De son côté, Louise Dechêne se tient loin de cette catégorisation manichéenne. Bien que très présente dans l'histoire de la colonie canadienne, la guerre n'a pas influencé la vie des habitants autant que les historiens précédents le prétendent. Plutôt que de considérer la société canadienne comme monolithique, Dechêne dit que l'activité martiale est perçue par les habitants canadiens de manières différentes selon plusieurs facteurs. Bien que peu d'incidents graves opposant militaires et civils soient recensés, les relations entre ces deux groupes peuvent être qualifiées de tendues tout au long du Régime français. De plus, la population civile a toujours établi une démarcation claire entre elle-même et l'armée, incluant les volontaires canadiens. L'étude de l'établissement d'un groupe de soldats français envoyés durant la guerre de Sept Ans approfondira nos connaissances sur les relations entre civils et militaires au Canada durant le Régime français.

Ensuite, dans son étude sur le régiment de Carignan-Salières, Peter Gagné remet en cause plusieurs idées reçues sur l'immigration militaire telle que l'influence du cantonnement et de la présence d'un officier sur l'établissement des soldats. À l'opposé, les mariages recensés

par Yves Landry dans son étude des régiments du Royal-Roussillon et de La Sarre ont presque tous été célébrés dans des paroisses ayant servi de quartiers d'hiver à ces régiments¹⁷⁴. Il sera intéressant de voir ce qu'il en est du groupe de soldats retenu dans cette étude.

¹⁷⁴ Yves Landry, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de Sept Ans*, *op. cit.*, p. 94.

CHAPITRE II

PRÉSENTATION DU GROUPE ÉTUDIÉ

Dans ce chapitre, nous présentons d'abord le groupe à l'étude soit les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne. Ensuite, nous comparons ces soldats à d'autres groupes de militaires au Canada et en Europe, afin d'établir s'ils sont représentatifs de l'ensemble des militaires ou s'ils forment un groupe atypique. Puis, en comparant le groupe à l'étude à l'ensemble de l'immigration vers le Canada des XVIIe et XVIIIe siècles, nous pourrions savoir si des facteurs autres que la vocation martiale ont pu influencer son inclusion à la population canadienne. Ces comparaisons seront effectuées en fonction de cinq caractéristiques : l'âge, l'origine géographique, l'origine rurale ou urbaine, l'origine professionnelle et l'origine sociale.

2.1 Âge

Pour étudier l'âge, l'année 1755 a été choisie comme référence car c'est l'année de l'immigration du groupe au Canada. À partir de ma base de données¹, l'âge à l'arrivée des militaires étudiés a pu être établi. Bien qu'il n'ait pas été possible de connaître l'âge de tous les soldats des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne, les résultats indiquent une tendance claire.

¹ Ma base de données sur les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne a été créée à partir de fichiers fournis en mars 2008 par la Société généalogique canadienne-française dans le cadre du Projet Montcalm et d'informations recueillies par mes propres recherches. Au moment de la rédaction de mon mémoire, ma base de données contenait 730 individus pour le Béarn et 592 individus pour le Guyenne.

Tableau 2.1

Distribution des hommes des seconds bataillons des régiments
de Béarn et de Guyenne selon leur âge en 1755

Âges en 1755	Béarn (nombre d'hommes)	Béarn (%)	Guyenne (nombre d'hommes)	Guyenne (%)	Total (nombre d'hommes)	Total (%)
14 ans et moins	8	2,90	8	2,09	16	2,43
15 à 19 ans	35	12,68	47	12,30	82	12,46
20 à 24 ans	60	21,74	117	30,63	177	26,90
25 à 29 ans	80	28,99	86	22,51	166	25,23
30 à 34 ans	45	16,30	58	15,18	103	15,65
35 à 39 ans	21	7,61	33	8,64	54	8,21
40 à 44 ans	10	3,62	12	3,14	22	3,34
45 à 49 ans	11	3,99	15	3,93	26	3,95
50 à 54 ans	4	1,45	4	1,05	8	1,22
55 à 59 ans	1	0,36	2	0,52	3	0,46
60 ans et plus	1	0,36	0	0,00	1	0,15
Total	276	100,00	382	99,99	658	100,00

Source : Desmarais²

Plutôt que de correspondre à la structure d'âge normale d'une population sédentaire, c'est-à-dire «une pyramide s'effilant des plus jeunes aux plus vieux»³, la distribution des âges des soldats retenus se résume à un important noyau regroupant la majorité des individus avec des tranches d'âges diminuant graduellement en importance à mesure qu'elles s'éloignent du centre. Le milieu de ce noyau se situe dans la tranche des 25 à 29 ans, plus précisément, aux alentours des âges moyen et médian de l'ensemble des militaires qui sont respectivement de 27,54 ans et 26 ans. Ainsi, les militaires sont majoritairement jeunes à leur arrivée dans la colonie canadienne car 52,13% d'entre eux ont entre 20 et 29 ans.

Cette distribution particulière ne caractérise pas que l'ensemble des militaires étudiés mais est aussi présente quand ceux-ci sont regroupés selon leur bataillon. En effet, leurs âges moyens sont relativement similaires : 27,26 ans pour ceux de Béarn et 27,75 ans pour ceux de

² Pour faciliter l'analyse de ce tableau, les âges ont été regroupés par tranches de cinq ans. Puisque j'ai arrondi les résultats dans ce tableau, comme dans tous les autres, il se pourrait que le total des proportions ne soit pas de 100,00%. Sur les 1322 individus recensés dans ma base de données, 664 ont un âge indéterminé en 1755.

³ Leslie Choquette, *De Français à paysans. Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, trad. Gervais Carpin, Sillery, Septentrion, 2001, p.130.

Guyenne. Ceci peut aussi être dit concernant leurs âges médians (25 ans pour Béarn et 27 ans pour Guyenne).

Il est intéressant de noter que plusieurs historiens ont remarqué une distribution des âges similaire chez d'autres groupes d'immigrants français des XVII^e et XVIII^e siècles. En effet, les militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et du Royal-Roussillon étudiés par Landry dans le cadre de son mémoire de maîtrise ont un profil semblable. C'est-à-dire, peu d'individus de moins de 15 ans et de plus de 40 ans et une forte concentration entre 20 et 29 ans où se situe la majorité des militaires (61,37% pour les deux bataillons réunis, 58,38% pour le bataillon de La Sarre et 64,31% pour celui du Royal-Roussillon).

Tableau 2.2

Distribution des hommes des seconds bataillons des régiments de La Sarre et Royal-Roussillon selon leur âge en 1756

Âges en 1755	La Sarre (nombre d'hommes)	La Sarre (%)	Royal- Roussillon (nombre d'hommes)	Royal- Roussillon (%)	Total (nombre d'hommes)	Total (%)
14 ans et moins	1	0,18	0	0,00	1	0,09
15 à 19 ans	107	19,71	113	20,47	220	20,09
20 à 24 ans	187	34,44	224	40,58	411	37,53
25 à 29 ans	130	23,94	131	23,73	261	23,84
30 à 34 ans	62	11,42	53	9,60	115	10,50
35 à 39 ans	24	4,42	18	3,26	42	3,84
40 à 44 ans	17	3,13	9	1,63	26	2,37
45 à 49 ans	8	1,47	3	0,54	11	1,00
50 à 54 ans	6	1,10	1	0,18	7	0,64
55 à 59 ans	0	0,00	0	0,00	0	0,00
60 ans et plus	1	0,18	0	0,00	1	0,09
Total	543	99,99	552	99,99	1095	99,99

Source : Landry⁴

La jeunesse à l'arrivée ne semble donc pas être un trait réservé aux bataillons des troupes de Terre envoyés au Canada durant la guerre de Sept Ans. Selon Dechêne, la grande majorité

⁴ Yves Landry, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de Sept Ans*, mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1977, tableau 10, p. 34 et 35.

des engagés immigrants étaient «des hommes jeunes, entre vingt et vingt-cinq ans»⁵. Cette image est soulignée par plusieurs autres historiens. Hubert Charbonneau affirme que 75% des immigrants arrivés entre 1608 et 1679 étaient âgés entre 15 et 30 ans et que les moins de 15 ans et les plus de 60 ans étaient très rares⁶. Leslie Choquette présente une pyramide des âges semblable où 51,4% des émigrants français pour le Canada avaient entre 20 et 29 ans⁷. Ainsi, l'âge des soldats des régiments de Béarn et de Guyenne à l'arrivée au Canada n'est pas seulement similaire à celui des autres bataillons métropolitains mais aussi à l'ensemble de l'immigration masculine européenne vers le Canada.

2.2 Origine géographique

Cette similarité quant à l'âge des militaires de notre groupe avec l'immigration militaire des années 1750 et avec l'ensemble de l'immigration européenne masculine vers le Canada de 1608 à 1760 se voit-elle aussi dans les origines géographiques? En regroupant les soldats par régions, deux zones se démarquent quant à leur importance dans le recrutement. Ce sont le Sud et l'Est d'où proviendraient près de deux individus sur trois.

⁵ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Éditions Plon, 1974, p. 57.

⁶ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Presses de l'université de Montréal, 1987, p. 44.

⁷ Leslie Choquette, *op. cit.*, p. 130.

Tableau 2.3

Distribution des militaires des seconds bataillons
des régiments de Béarn et Guyenne selon leur origine géographique

Régions	Béarn (nombre d'hommes)	Béarn (%)	Guyenne (nombre d'hommes)	Guyenne (%)	Total (nombre d'hommes)	Total (%)
Bretagne	10	4,31	7	1,48	17	2,41
Normandie	9	3,88	10	2,12	19	2,70
Paris	15	6,46	31	6,57	46	6,53
Loire	13	5,60	10	2,12	23	3,27
Nord	31	13,36	27	5,72	58	8,24
Est	38	16,38	97	20,55	135	19,18
Ouest	9	3,88	18	3,81	27	3,84
Centre	6	2,59	17	3,60	23	3,27
Sud	86	37,07	243	51,48	329	46,73
Hors-France	15	6,46	12	2,54	27	3,84
Total	232	99,99	472	99,99	704	100,01

Source : Desmarais⁸

Que le Sud ait fourni 46,73% des soldats étudiés dont l'origine est connue n'est pas surprenant pour ceux qui, comme Séguin⁹, associent le nom du régiment à son centre de recrutement. Par contre, les provinces de Béarn et de Guyenne n'ont fourni, aux régiments portant leur nom, respectivement que 2 (0,86%) et 30 (6,36%) soldats. André Corvisier avait

⁸ Les provinces françaises ont été regroupées par régions selon le modèle utilisé par Yves Landry (Yves Landry, *op. cit.*, tableau 37, p. 115). Ces régions sont :

- Bretagne (Bretagne)
- Normandie (Normandie et Perche)
- Paris (Beauce, Brie et Île-de-France)
- Loire (Anjou, Maine, Orléanais et Touraine)
- Nord (Artois, Flandre et Picardie)
- Est (Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine et Lyonnais),
- Ouest (Angoumois, Aunis, Poitou et Saintonge), Centre (Auvergne, Berry, Bourbonnais, Limousin, Marche et Nivernais)
- Sud (Béarn, Comté de Foix, Dauphiné, Gascogne, Guyenne, Languedoc, Périgord, Provence et Roussillon)

Puisque les immigrants du Comtat Venaissin ont été associés à ceux de la Provence dans l'*Atlas historique du Canada*, les individus provenant du Comtat Venaissin ont été inclus à la région «Sud». (Hubert Charbonneau, «Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759», *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, sous la dir. de R. Cole Harris et de Louise Dechêne, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 45.) Tous les autres lieux ne faisant pas partie du royaume de France ont été classés sous la rubrique «Hors-France». Sur les 1322 individus recensés dans ma base de données, 618 ont une origine géographique indéterminée.

⁹ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux 17^e et 18^e siècles*. Fonds matériel, Montréal, Fides 1973, p. 58.

déjà démontré que «la plupart des régiments n'ont aucun lien avec la province dont ils portent le nom»¹⁰. Par exemple, en 1763, il n'y avait dans le régiment de Forez que quatre militaires provenant de la généralité de Lyon et que quinze Franc-Comtois dans le régiment de Royal-Comtois¹¹. Les résultats de Landry confirment cet état de fait.

Tableau 2.4.

Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et Royal-Roussillon établis au Canada selon leur origine géographique

Régions	La Sarre (nombre)	La Sarre (%)	Royal-Roussillon (nombre)	Royal-Roussillon (%)	Total (nombre)	Total (%)
Bretagne	3	3,49	0	0,00	3	1,84
Normandie	1	1,16	0	0,00	1	0,61
Paris	2	2,33	0	0,00	2	1,23
Loire	2	2,33	3	3,90	5	3,08
Nord	2	2,33	4	5,19	6	3,68
Est	19	22,09	23	29,87	42	25,77
Ouest	3	3,49	0	0,00	3	1,84
Centre	7	8,14	3	3,90	10	6,13
Sud	47	54,65	44	57,14	91	55,83
Total	86	100,01	77	100,00	163	100,01

Source : Landry¹²

Plus de trois militaires sur quatre des seconds bataillons des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon qui se sont établis au Canada après la guerre de Sept Ans proviennent du Sud ou de l'Est. Le cas du Royal-Roussillon est particulier car il a eu, durant le XVIII^e siècle, un fort recrutement régional. Mais cela tient plus au fait que ce régiment a appartenu pendant de nombreuses années à la famille Ximémès et qu'un grand nombre de ses officiers étaient originaires d'Espagne et du sud de la France¹³. Comme le conclut Corvisier après son étude du régiment de Vivarais : «Dans la plupart des corps, le caractère régional est dû [...] à la personnalité du colonel ou de quelques capitaines»¹⁴. L'influence de l'origine des officiers

¹⁰ André Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, p. 413.

¹¹ *Ibid.*, p. 413.

¹² Yves Landry, *op. cit.*, tableau 37, p. 115.

¹³ André Corvisier, *op. cit.*, p. 410.

¹⁴ *Ibid.*, p. 413.

sur le recrutement des soldats des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne est particulièrement forte comme le montrent le tableau 2.5.

Tableau 2.5

Distribution des officiers des seconds bataillons des régiments de Béarn et Guyenne selon leur origine géographique

Régions	Béarn (nombre d'hommes)	Béarn (%)	Guyenne (nombre d'hommes)	Guyenne (%)	Total (nombre d'hommes)	Total (%)
Bretagne	4	11,43	0	0,00	4	5,97
Normandie	2	5,71	0	0,00	2	2,99
Paris	1	2,86	2	6,25	3	4,48
Loire	0	0,00	1	3,13	1	1,49
Nord	0	0,00	1	3,13	1	1,49
Est	3	8,57	3	9,38	6	8,96
Ouest	0	0,00	3	9,38	3	4,48
Centre	0	0,00	4	12,5	4	5,97
Sud	21	60,00	15	46,88	36	53,73
Hors-France	4	11,43	3	9,38	7	10,45
Total	35	100,00	32	100,03	67	100,01

Source : Desmarais¹⁵

Même si des officiers sont originaires de toutes les régions, le fait que la majorité d'entre eux (53,73%) provient du Sud démontre un lien entre l'origine des officiers et celle de leurs soldats. Dans le cas présent, ce semblerait être le facteur le plus important mais il n'est pas le seul qui peut être observé.

Le grand nombre de militaires provenant de l'Est (19,18%) et du Nord (8,24%) peut être expliqué par ce que Corvisier appelle le «facteur frontière»¹⁶. Les provinces du Nord, du Nord-Est et de l'Est avaient au XVIIIe siècle un important rôle militaire comme lieu de

¹⁵ Les officiers des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne ont été classés selon la méthode retenue pour le tableau 3 (voir note 8).

¹⁶ André Corvisier, *op. cit.*, p. 426.

cantonnement des recrues avant leur incorporation¹⁷. Ce voisinage avec les militaires et la proximité des conflits terrestres auraient favorisé le recrutement.

Les seconds bataillons de Béarn et de Guyenne ont donc une composition régionale traditionnelle s'ils sont comparés aux autres unités des troupes de Terre envoyées au Canada. Par contre, les régiments métropolitains se distinguent de l'émigration militaire vers la colonie canadienne ayant eu lieu au XVII^e et dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Dans le cas du Canada, la géographie du recrutement des émigrants militaires regroupe des régions traditionnellement vouées au recrutement militaire proprement dit et d'autres au recrutement pour l'émigration coloniale. Ainsi, la Champagne, la Lorraine et la Franche-Comté ont joué un plus grand rôle que dans le modèle général grâce à leur vocation de recrutement militaire, mais, en même temps, la Bretagne, le Sud-Ouest et la Normandie ont conservé leur importance. Là où les colonies étaient concernées, les recruteurs militaires, ou racleurs, puisaient apparemment dans les mêmes lieux que leurs homologues civils : il était plus facile de vanter le Canada à Bordeaux qu'à Cambrai¹⁸.

L'immigration militaire d'avant 1755 n'a pas la même composition régionale que la vague des soldats des troupes de Terre. En fait, celle-ci ressemble plus à l'ensemble de l'émigration vers le Canada durant le Régime français. Tel que dit dans le chapitre précédent, les historiens ne s'entendent pas sur le nombre exact d'immigrants arrivés dans la colonie canadienne avant 1760 mais leurs différentes études des mouvements migratoires permettent de faire ressortir des similitudes quant à l'origine de ces immigrants.

¹⁷ Lee Kennett, *The French Armies in the Seven Year's War. A Study in Military Organization and Administration*, Durham, Duke University Press, 1967, p. 72.

¹⁸ Leslie Choquette, *op. cit.*, p. 106.

Tableau 2.6

Distribution des immigrants français au
Canada selon leur origine géographique

Régions	PRDH (nombre d'imm.)	PRDH (%)	Choquette (nombre d'imm.)	Choquette (%)	Atlas (nombre d'imm.)	Atlas (%)
Bretagne	461	6,02	2035	16,89	461	5,84
Normandie	1328	17,35	2158	17,91	1328	16,81
Paris	1094	14,29	983	8,16	1211	15,33
Loire	618	8,07	786	6,52	618	7,82
Nord	258	3,37	371	3,08	258	3,27
Est	605	7,90	1102	9,15	645	8,16
Ouest	2017	26,35	2284	18,95	2017	25,53
Centre	295	3,85	398	3,30	295	3,73
Sud	980	12,80	1734	14,39	1067	13,51
Hors-France	0	0,00	199	1,65	0	0,00
Total	7656	100,00	12050	100,00	7900	100,00

Sources : PRDH, Choquette et *Atlas historique du Canada*¹⁹

L'étude du tableau 2.6 et des écrits de divers auteurs permet de faire ressortir trois points. En premier lieu, l'importance dans l'apport migratoire des régions à proximité des ports d'embarquement²⁰. Selon des proportions diverses, ces lieux sont : la Bretagne, la Normandie, l'Ouest et le Sud. Ensuite, la grande place qu'occupe la région parisienne dans l'émigration vers le Canada. Finalement, la faible présence d'individus originaires de l'extérieur de la France²¹. Ce dernier point est partagé par les soldats des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne (tableau 2.7).

¹⁹ *Ibid.*, p. 26 à 28 et Hubert Charbonneau, «Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759», *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, sous la dir. de R. Cole Harris dir., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 45.

²⁰ Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 94.

²¹ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 45.

Tableau 2.7

Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne selon leur origine géographique extérieure à la France

Lieux d'origine	Béarn (nombre d'hommes)	Béarn (%)	Guyenne (nombre d'hommes)	Guyenne (%)	Total (nombre d'hommes)	Total (%)
Canada	8	53,33	4	33,33	12	44,44
Allemagne	3	20,00	2	16,67	5	18,52
Belgique	2	13,33	2	16,67	4	14,81
Italie	1	6,67	1	8,33	2	7,41
Espagne	1	6,67	0	0,00	1	3,70
Suisse	0	0,00	1	8,33	1	3,70
Irlande	0	0,00	1	8,33	1	3,70
Monaco	0	0,00	1	8,33	1	3,70
Total	15	100,00	12	99,99	27	99,98

Source : Desmarais²²

La présence de ces individus provenant de l'extérieur de la France est donc normale dans l'émigration des XVII^e et XVIII^e siècles vers le Canada (tableau 2.8). Les lieux d'origine de la majorité des Européens non sujets du roi de France des bataillons de Béarn et de Guyenne étant aussi parmi les plus communs pour les immigrants en général (Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, Suisse et Irlande), il se pourrait que ces soldats n'aient pas eu plus de difficultés que leurs frères d'armes français à s'intégrer à la population canadienne.

²² Bien que les Canadiens pourraient ne pas être considérés comme des immigrants, ils n'ont pas été exclus de cette étude car leur passage par les régiments métropolitains a pu affecter leur inclusion à la société canadienne. Puisque la population coloniale se dissociait des militaires, incluant les volontaires canadiens, il se pourrait que les officiers d'origine canadienne et les miliciens incorporés aux régiments aient subi le même ostracisme. (Louise Dechêne, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Éditions Boréal, 2008, p. 208.)

Tableau 2.8

Distribution des immigrants au Canada selon leur origine géographique extérieure à la France

Lieux d'origine	Charbonneau (nombre d'immigrants)	Charbonneau (%)	Choquette (nombre d'immigrants)	Choquette (%)
Belgique	7	17,95	48	24,12
Allemagne	2	5,13	34	17,08
Savoie	0	0,00	27	13,57
Suisse	5	12,82	23	11,58
Italie	2	5,13	14	7,04
Canada	13	33,33	0	0,00
Irlande	2	5,13	10	5,03
Portugal	4	10,26	8	4,02
Luxembourg	0	0,00	9	4,52
Espagne	1	2,56	7	3,52
Angleterre	3	7,69	4	2,01
Île de Jersey	0	0,00	4	2,01
Autriche	0	0,00	3	1,51
Île de Guernsey	0	0,00	2	1,01
Pays-Bas	0	0,00	2	1,01
Malte	0	0,00	2	1,01
Monaco	0	0,00	1	0,50
Inde	0	0,00	1	0,50
Total	39	100,0	199	100,04

Sources : Charbonneau et Choquette²³

La présence de Canadiens peut sembler insolite mais demeure explicable au moins de deux façons. Premièrement, des Canadiens ont intégré les troupes de Terre en recevant une commission d'officier. Tout au long du Régime français, les membres de l'élite canadienne se sont intéressés à la profession martiale et convoitaient les postes d'officiers dans les troupes coloniales. À la veille de la guerre de Sept Ans, les Canadiens représentaient la majorité des officiers des troupes de la Marine²⁴. Donc, il n'est pas surprenant qu'au cours du conflit, en raison du décès de nombreux officiers des troupes de Terre, quelques

²³ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, op. cit., p. 45 et Leslie Choquette, op. cit., p. 27 et 28.

²⁴ Jay Cassel, *The Troupes de la Marine in Canada, 1683-1760. Men and Materiel*, thèse de doctorat (histoire), Université de Toronto, 1987, p. 76.

Canadiens aient reçu des commissions dans les régiments métropolitains. Ce fut le cas de trois individus dans chacun des bataillons retenus.

La seconde façon pour un Canadien d'être enrôlé dans les troupes de Terre est l'incorporation de miliciens. En Europe, quand le recrutement traditionnel ne suffisait pas à combler le manque de recrues, il était pratique courante d'incorporer des miliciens aux troupes réglées²⁵. Cette pratique eut cours dans la colonie canadienne durant la guerre de Sept Ans. D'après le journal de Lévis, avant la bataille de Sainte-Foy, les miliciens canadiens représenteraient 35,86% des combattants du bataillon de Béarn et 43,28% des combattants du bataillon de Guyenne²⁶. Parmi ceux-ci, il y a Jean-Baptiste Turpin, Joseph Chartrant et Jean-Baptiste Dublay, tous les trois originaires de la paroisse Sainte-Geneviève de Montréal.

Au sujet de l'origine régionale, donc, il y a de nombreux points communs avec les troupes de Terre en Europe et celles envoyées au Canada mais les soldats des bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne en partagent moins avec les émigrants militaires arrivés au Canada avant 1755 et l'immigration civile.

2.3 Origine urbaine ou rurale

Par contre, leurs membres ont une proportion rurale/urbaine presque identique à celle des immigrants militaires et civils.

²⁵ André Corvisier, *op. cit.*, p. 197.

²⁶ H. R. Casgrain, *Journal des campagnes du chevalier de Lévis de 1756 à 1760*, vol. 1, Montréal, C. O. Beauchemin et fils, 1889, p. 257.

Tableau 2.9

Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments
de Béarn et de Guyenne selon leur origine urbaine ou rurale

Rural/Urbain	Béarn (nombre d'hommes)	Béarn (%)	Guyenne (nombre d'hommes)	Guyenne (%)	Total (nombre d'hommes)	Total (%)
Rural	131	62,38	360	73,77	491	70,34
Urbain	79	37,62	128	26,23	207	29,66
Total	210	100,00	488	100,00	698	100,00

Source : Desmarais²⁷

Le fait que le bataillon de Béarn semble plus urbain que celui de Guyenne pourrait s'expliquer par le plus faible nombre de ses militaires dont il a été possible d'identifier l'origine. Par contre, tous deux ont en commun que la majorité de leurs militaires sont d'origine rurale. Et, ensemble, ils ont une composition identique à celles observées par Landry et Corvisier (tableaux 2.10 et 2.11).

Tableau 2.10

Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments
de La Sarre et de Royal-Roussillon selon leur origine urbaine et rurale

Rural/Urbain	La Sarre (nombre d'hommes)	La Sarre (%)	Royal- Roussillon (nombre d'hommes)	Royal- Roussillon (%)	Total (nombre d'hommes)	Total (%)
Rural	58	74,36	49	65,33	107	69,93
Urbain	20	25,64	26	34,67	46	30,07
Total	78	100,00	75	100,00	153	100,00

Source : Landry²⁸

²⁷ La distinction entre rural et urbain s'est faite à partir de la même liste des villes qu'a utilisée Landry (Yves Landry, *op. cit.*, tableau 37, p. 115) c'est-à-dire celle figurant aux pages 68 à 70 de Michel Fleury et Louis Henry, *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, Éditions de l'Institut nationale d'études démographiques, 1965, 182 p. Sur les 1322 individus recensés dans ma base de données, 624 ont une origine urbaine ou rurale indéterminée.

²⁸ Yves Landry, *op. cit.*, tableau 37, p. 115.

Tableau 2.11

Distribution des militaires de l'armée française
selon leur origine urbaine et rurale en 1716, 1737 et 1763

Années	1716 (nombre)	1716 (%)	1737 (nombre)	1737 (%)	1763 (nombre)	1763 (%)	Total (nombre)	Total (%)
Villages	1392	62,84	3633	66,16	7696	64,29	12721	64,65
Villes	823	37,16	1858	33,84	4275	35,71	6956	35,35
Total	2215	100,00	5491	100,00	11971	100,00	19677	100,00

Source : Corvisier²⁹

Il est très intéressant de noter que cette proportion est aussi partagée par l'émigration civile vers la colonie canadienne. D'après Dechêne, 65% de l'immigration à Montréal avant 1715 était rurale³⁰. Dans la période allant de 1608 à 1679, Charbonneau établit une distinction entre l'immigration masculine, principalement rurale, et l'immigration féminine, majoritairement urbaine³¹. Par contre, il souligne le fait que la proportion de ruraux parmi les immigrants n'atteignant pas l'importance que les gens des campagnes occupent dans la population de France, proportionnellement, l'immigration demeure un phénomène urbain. Choquette est du même avis et explique ce fait par le travail des recruteurs concentrés «généralement au niveau des capitales régionales»³². Ainsi donc, quant à leur composition rurale/urbaine, les soldats retenus dans ce travail sont à la fois représentatifs des militaires du XVIIIe siècle mais aussi de l'ensemble de l'immigration européenne des XVIIe et XVIIIe siècles.

2.4 Professions

L'étude des activités professionnelles des soldats des bataillons retenus semble indiquer qu'ils avaient de nombreux points en commun avec les immigrants civils et les militaires en Europe et au Canada.

²⁹ André Corvisier, *op. cit.*, appendices IX à XI, p. 1043 à 1045.

³⁰ Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 95.

³¹ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 47.

³² Leslie Choquette, *op. cit.*, p. 34.

Tableau 2.12

Distribution des militaires des seconds bataillons des régiments
de Béarn et de Guyenne selon leur milieu professionnel

Milieu professionnel	Béarn (nombre)	Béarn (%)	Guyenne (nombre)	Guyenne (%)	Total (nombre)	Total (%)
Militaires	2	6,67	1	1,09	3	2,46
Autres agents ou employés de justice	0	0,00	1	1,09	1	0,82
Professions intellectuelles et métiers qualifiés «arts»	1	3,33	8	8,70	9	7,38
Commerce	0	0,00	4	4,35	4	3,28
Maîtres artisans	2	6,67	0	0,00	2	1,64
Artisans en bâtiments	0	0,00	3	3,26	3	2,46
Textile	6	20,00	29	31,52	35	28,69
Cuir	3	10,00	17	18,49	20	16,39
Métaux	1	3,33	5	5,43	6	4,92
Bois	3	10,00	7	7,61	10	8,20
Artisans divers	2	6,67	6	6,52	8	6,58
Agriculture et métiers ruraux	2	6,67	3	3,26	5	4,10
Transport	2	6,67	0	0,00	2	1,64
Alimentation	4	13,33	4	4,35	8	6,58
Domestiques	0	0,00	3	3,26	3	2,46
Métiers divers	2	6,67	1	1,09	3	2,46
Total	30	100,01	92	100,02	122	100,06

Source : Desmarais³³

Selon le tableau 2.12, près de la moitié des militaires sont regroupés dans deux secteurs professionnels : le textile et le cuir. La raison de cette abondance d'artisans de l'habillement dans les troupes demeure principalement économique. «Les tailleurs et cordonniers, comme les boulangers, dépendent plus que les autres artisans de la consommation immédiate, et ressentent plus vite les effets des gênes, pour ne pas parler de crise économiques»³⁴. La sensibilité de ces professions par rapport à l'économie a été remarquée par Choquette pour les soldats au Canada (tableau 2.13) et en France par Corvisier (tableau 2.14).

³³ Les sphères d'activité des militaires et de leurs pères ont été classées en se basant sur la liste qu'en fait Corvisier dans l'appendice VIII de son livre *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat* (André Corvisier, *op. cit.*, appendice VIII, p. 1034 à 1042). Sur les 1322 individus recensés dans ma base de données, 1200 ont un milieu professionnel indéterminé.

³⁴ André Corvisier, *op. cit.*, p. 471.

Tableau 2.13

Distribution des immigrants militaires au
Canada selon leur occupation secondaire

Secteur	Nombre d'émigrants	Proportion (%)
Textiles et vêtements	82	23,63
Santé	59	17,00
Construction et métiers du bois	48	13,83
Métiers du fer	36	10,37
Agriculture	20	5,76
Commerce	19	5,48
Personnel administratif et judiciaire	18	5,19
Alimentation	18	5,19
Transport et autres services	16	4,61
Artisanat de luxe	10	2,88
Métiers de la mer	9	2,59
Autres artisans	9	2,59
Gens d'église	2	0,58
Divers	1	0,29
Total	347	99,99

Source : Choquette³⁵

³⁵ Leslie Choquette, *op. cit.*, tableau 4,6, p. 101.

Tableau 2.14

Distribution des militaires de l'armée française en 1763 selon leur profession

Milieu professionnel	Nombre d'individus	Proportion (%)
Notables	39	0,54
Agents municipaux	1	0,01
Agents ou employés seigneuriaux	4	0,06
Autres agents ou employés de justice	1	0,01
Autres hommes de loi	40	0,55
Employés d'Église	1	0,01
Professions intellectuelles et métiers qualifiés «arts»	269	3,73
Commerce	80	1,11
Maîtres artisans	4	0,06
Fabricants	7	0,10
Artisans en bâtiments	381	5,28
Textile	1531	21,21
Cuir	804	11,14
Métaux	380	5,27
Bois	495	6,86
Artisans divers	195	2,70
Agriculture et métiers ruraux	2370	32,84
Ruraux non artisans, divers	49	0,68
Transport	129	1,79
Alimentation	341	4,72
Domestiques	75	1,04
Métiers divers	21	0,29
Total	7217	100,00

Source : Corvisier³⁶

Outre le textile et le cuir, d'autres secteurs professionnels ressortent de l'examen de ces tableaux. Beaucoup de soldats oeuvrent dans les domaines du bois et de l'alimentation, de même que dans le domaine de la santé. Ceci est vrai pour les trois groupes car, selon Corvisier, les métiers de médecin, chirurgien et apothicaire se situent parmi les «professions intellectuelles», où sont classés 7,38% des militaires de Béarn et de Guyenne et 3,73% des soldats français et étrangers présents au contrôle de 1763. Le fait que l'agriculture soit très

³⁶ André Corvisier, *op. cit.*, appendice VIII, p. 1034 à 1042.

présente chez les soldats français en Europe (tableau 2.14) mais faible chez les militaires au Canada s'explique bien. En effet, le grand nombre de gens reliés à un métier rural dans le contrôle de 1763 est l'effet des incorporations de miliciens à la fin de la guerre de Sept Ans. Pour pallier le manque de recrues, une grande quantité de miliciens, principalement d'origine rurale, ont été intégrés aux troupes réglées³⁷. Il est donc normal de retrouver un grand nombre d'agriculteurs parmi les soldats de l'armée française en Europe en 1763.

Les principaux métiers des émigrants vers le Canada sont relativement les mêmes que ceux des soldats. Puisque c'est la profession autre que militaire qui est étudiée dans ce chapitre, il faut exclure l'armée de l'interprétation du tableau 2.15. De plus, il est préférable de mettre de côté le secteur du transport car il concerne surtout les marins qui effectuent la traversée transatlantique et non les émigrants qui s'installent dans la colonie canadienne. Ces domaines mis de côté, les secteurs professionnels les plus importants sont relativement les mêmes que ceux remarqués chez les militaires dont le bois et l'habillement.

³⁷ *Ibid.*, p. 471.

Tableau 2.15

Distribution des émigrants vers le Canada selon leur secteur d'activité

Secteur	Nombre	Pourcentage
Armée	3655	30,48
Transport et autres services	1208	10,08
Construction et métiers du bois	755	6,30
Métiers de la mer	658	5,49
Textile et vêtements	595	4,96
Gens d'église	444	3,70
Agriculture	409	3,41
Commerce	345	2,88
Métier du fer	297	2,48
Alimentation	292	2,44
Santé	156	1,30
Personnel administratif et judiciaire	153	1,28
Artisanat de luxe	23	0,19
Autres artisans	49	0,41
Divers	2951	24,61
Total	11990	100,01

Source : Choquette³⁸

2.5 Origine sociale

L'étude des professions exercées par les militaires avant et pendant la guerre de Sept Ans est aussi très utile pour évaluer leur origine sociale mais à «cet égard, l'état des pères de soldats est plus révélateur du milieu familial que celui des soldats eux-mêmes»³⁹. Malheureusement, puisque le contrôle de 1749 du régiment de Béarn ne contient que très peu de mentions de la profession des pères des soldats, l'analyse sera axée seulement sur le régiment de Guyenne.

³⁸ Leslie Choquette, *op. cit.*, p. 98.

³⁹ André Corvisier, *op. cit.*, p. 454.

Tableau 2.16

Distribution des pères des militaires du second bataillon
du régiment de Guyenne selon leur milieu professionnel

Milieu professionnel	Nombre d'individus	Proportion (%)
Notables	5	2,94
Officiers et agents royaux	5	2,94
Agents ou employés seigneuriaux	2	1,18
Autres agents ou employés de justice	1	0,59
Professions intellectuelles et métiers qualifiés «arts»	4	2,35
Commerce	10	5,88
Maîtres artisans	1	0,59
Artisans en bâtiments	2	1,18
Textile	28	16,47
Cuir	9	5,29
Métaux	3	1,76
Bois	6	3,53
Artisans divers	5	2,94
Agriculture et métiers ruraux	62	36,47
Transport	8	4,71
Alimentation	9	5,29
Métiers divers	10	5,88
Total	170	99,99

Source : Desmarais⁴⁰

Il est intéressant de noter que les principales catégories d'emploi sont les mêmes que celles observées chez les soldats eux-mêmes. En effet, après l'agriculture où se trouvent plus d'un père de militaire sur trois, les secteurs professionnels les plus importants sont : le textile, le commerce, le cuir et l'alimentation. La justification d'ordre économique déjà mentionnée s'applique à nouveau aux milieux de l'habillement et de l'alimentation et explique qu'ils représentent le secteur professionnel de 27,05% des pères des soldats étudiés.

⁴⁰ Les professions des pères des militaires du second bataillon du régiment de Guyenne ont été classées selon la méthode utilisée pour le tableau 12 (voir note 32). Sur les 592 individus recensés dans ma base de données comme appartenant au second bataillon du régiment de Guyenne, 422 ont une origine sociale indéterminée.

En analysant quels métiers sont regroupés dans la catégorie «commerce», il est possible d'établir un lien entre eux et les secteurs qui viennent d'être nommés. Sur les dix commerçants, il y a trois marchands, deux aubergistes, un cabaretier, un marchand d'eau de vie, un marchand de blé, un marchand chaussetier et un marchand de pot de terre. Le négoce de la majorité d'entre eux étant relié à l'alimentation et à l'habillement, ces individus devaient être influencés de la même façon par l'économie.

Finalement, le grand nombre d'agriculteurs parmi les pères s'explique facilement de deux façons : en raison du recrutement volontaire dans les villages où l'agriculture est le moteur principal de l'économie et à cause de l'incorporation des miliciens tel qu'il a été expliqué précédemment.

Une comparaison entre les résultats de cette étude et ceux obtenus par Landry dans son mémoire de maîtrise semble démontrer que les professions exercées par les pères des militaires du second bataillon de Guyenne sont représentatives des autres bataillons envoyés au Canada pendant la guerre de Sept Ans.

Tableau 2.17

Distribution des pères des militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et Royal-Roussillon selon leur profession

Professions des pères	Nombre d'individus	Pourcentage (%)
Notables	1	4,17
Autres hommes de loi	1	4,17
Employés d'Église	1	4,17
Commerce	4	16,67
Maîtres artisans	5	20,83
Textile	5	20,83
Cuir	1	4,17
Agriculture et métiers ruraux	4	16,67
Métiers divers	2	8,33
Total	24	100,01

Source : Landry⁴¹

En effet, parmi les pères des soldats des seconds bataillons des régiments de La Sarre et du Royal-Roussillon qui se sont établis au Canada, 58,33% d'entre eux font partie des secteurs du commerce, du textile, du cuir et de l'agriculture. Et les cinq maîtres artisans sont deux maîtres boulangers, un maître boucher, un maître perruquier et un maître tapissier donc tous des gens reliés à l'habillement et à l'alimentation.

Selon Corvisier, les pères de soldats de l'armée française en Europe à l'époque de la guerre de Sept Ans travaillent eux aussi dans les mêmes domaines. Les seuls secteurs professionnels contenant chacun plus de 5% des 12604 pères de soldats dont Corvisier connaît le métier sont : le commerce, le textile, le cuir, le bois et l'agriculture.

⁴¹ Yves Landry, *op. cit.*, p. 121 et 122.

Tableau 2.18

Distribution des militaires de l'armée française selon leur profession en 1763

Professions des pères	Nombre d'individus	Pourcentage
Notables	197	1,56
Militaires	218	1,73
Civils de l'armée	7	0,06
Officiers et agents royaux	166	1,32
Agents municipaux	6	0,05
Agents ou employés seigneuriaux	59	0,47
Autres agents ou employés de justice	102	0,81
Autres hommes de loi	69	0,55
Autres agents ou employés	29	0,23
Employés d'Église	13	0,10
Professions intellectuelles et métiers qualifiés «arts»	234	1,86
Commerce	718	5,70
Maîtres artisans	58	0,46
Fabricants	19	0,15
Entrepreneurs	5	0,04
Artisans en bâtiments	568	4,51
Textile	1597	12,67
Cuir	748	5,93
Métaux	458	3,63
Bois	880	6,98
Artisans divers	231	1,83
Agriculture et métiers ruraux	5160	40,94
Ruraux non artisans, divers	62	0,49
Transport	381	3,02
Alimentation	487	3,86
Domestiques	105	0,83
Métiers divers	27	0,21
Total	12604	99,99

Source : Corvisier⁴²

Somme toute, après avoir étudié les caractéristiques des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne, il est possible de venir à deux conclusions. En premier lieu, les soldats retenus sont représentatifs de l'armée française du milieu du XVIIIe siècle et ne forment pas un groupe atypique. Les résultats obtenus par ce mémoire ne nous

⁴² André Corvisier, *op. cit.*, appendice VIII, p. 1034 à 1042.

renseignerons pas que sur les bataillons étudiés mais pourront donc être étendus à l'ensemble de l'immigration militaire de la guerre de Sept Ans.

Deuxièmement, en comparant les éléments des bataillons retenus à l'ensemble de l'émigration vers la colonie canadienne durant le Régime français, il a été déterminé que ces deux mouvements de population partagent de nombreux points communs. Il est donc possible d'établir un portrait-type qui peut être partagé autant par les militaires des bataillons de Béarn et de Guyenne que par les autres immigrants arrivés au Canada avant 1760. Ce serait celui d'un homme âgé entre 20 et 29 ans d'origine rurale et dont le père ou lui-même travaillerait dans le milieu agricole ou dans un secteur sensible aux fluctuations économiques.

Que civils et militaires partagent un profil similaire n'a pu que faciliter l'inclusion des soldats de la guerre de Sept Ans à la société canadienne.

CHAPITRE III

CRÉATION DE LIENS INTERPERSONNELS

Toujours dans le but de cerner le processus d'intégration à la société canadienne des militaires à l'étude, il est pertinent de se demander si les militaires français se sont établis dans la colonie de la même manière que les autres groupes d'immigrants ou s'ils se sont installés de façon atypique. Pour répondre à cette question, la création de liens interpersonnels entre civils et militaires sera étudiée.

Dans le but de couvrir le plus de champs possibles, la justice, le travail avant la démobilisation, les mariages et les baptêmes d'enfants de soldats ont été retenus pour évaluer l'intégration des soldats à la société canadienne et les comparer à d'autres groupes de migrants vers la colonie canadienne.

3.1 Justice

Malheureusement, l'étude de la justice comme lieu d'interactions entre militaires français et civils canadiens ne s'est pas montrée aussi riche en informations que nous l'espérons. D'abord parce que, tel qu'expliqué précédemment dans l'introduction, les documents relatifs aux griefs déposés par les habitants au sujet du logement des hommes de guerre, n'ont pas été conservés¹. Ensuite, parce que les procès impliquant des soldats des unités étudiés ici ne sont pas assez nombreux pour permettre dégager des conclusions bien tranchées. En effet, seulement trois procès où l'accusé est clairement identifié comme étant un militaire du second bataillon du régiment de Béarn ou de Guyenne ont été retrouvés dans les archives

¹ Louise Dechêne, *L'État, le Peuple et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, p. 277; Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Éditions Plon, 1974, p. 355.

judiciaires². Finalement, la majorité de ces cas de justice ne mettent pas en cause la population civile canadienne. Par exemple, le soldat Jean-Baptiste Gadoux dit Sansfaçon du second bataillon du régiment de Béarn a été accusé de vol de porcelaine au fort Saint-Frédéric³ et le soldat Sanschagrin du même bataillon a été accusé du meurtre d'un autre militaire de sa compagnie⁴. Bien que le faible nombre de cas de justice documenté ainsi que le type d'accusations déposées contre les militaires semblent indiquer une bonne entente entre les soldats étudiés et les habitants de la colonie, il serait risqué d'en venir à cette conclusion sur cette seule base documentaire.

3.2 Travail avant démobilisation

Le travail des militaires avant la démobilisation peut aussi être jugé comme étant une source d'informations potentielle sur les relations entre soldats et civils et sur le degré d'intégration des premiers dans la société civile. Comme ce fut le cas pour les militaires du régiment de Carignan-Salières et des troupes de la Marine avant eux, les soldats français des troupes de Terre ont eu l'opportunité de travailler pour les Canadiens. L'emploi de militaires par des civils était même autorisé par l'ordonnance du 25 juin 1750 sur la gestion des places de guerre françaises⁵. Après recherches, il a été trouvé que quelques soldats ont travaillé durant la guerre comme domestique, perruquier, tailleur d'habits, charpentier, forgeron, maître cordonnier, journalier et charretier⁶. Par contre, comme pour la justice, à l'échelle des deux bataillons retenus, la quantité de données concernant le travail des soldats français pendant la guerre n'a pas été jugée assez suffisante pour être un angle d'étude sur l'interaction entre soldats français et Canadiens.

² La recherche a été effectuée par le module de recherche de la BANQ : *Pistard*.

³ TL4, S1, D6241.

⁴ TL4, S1, D6206.

⁵ BRIQUET, Mr de, «Titre CLXI. Concernant les Places de Guerre. ORDONNANCE DU ROI, Concernant les Gouverneurs & Lieutenans généraux des Provinces, les Gouverneurs & États-majors des Places, & le service dans lesdites Places. Du 25 Juin 1750.», *Code militaire ou compilation des ordonnances des rois de France, concernant les gens de guerre*, tome sept, 1761, p. 463.

⁶ Ces informations proviennent de contrats de mariage retrouvés dans des greffes de notaire et de *Pistard*.

3.3 Mariages

Contrairement à la justice et au travail avant la démobilisation, l'étude des mariages des militaires et des baptêmes de leurs enfants a été particulièrement utile pour comprendre les relations entre les individus retenus pour cette étude et les habitants de la colonie canadienne.

Selon plusieurs historiens, le mariage serait un des éléments les plus importants dans la décision d'un individu de s'établir dans un lieu⁷. Mais, avant d'étudier le mariage comme facteur dans l'inclusion sociale des soldats des seconds bataillons des régiments à l'étude, il est nécessaire de déterminer si leur comportement matrimonial est similaire ou non à celui d'autres migrants au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pour ce faire, l'analyse du nombre de mariage, le statut matrimonial des conjoints, l'âge au mariage, la durée de fréquentation, le mouvement saisonnier des mariages et les conceptions pré-nuptiales des individus étudiés seront comparés à ceux d'autres groupes civils et militaires.

3.3.1 Nombre de mariages

En ce qui concerne le nombre de mariages, Landry estime à 170 hommes, c'est à dire 15,29% des effectifs, le nombre de soldats des seconds bataillons des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon qui se sont mariés au Canada⁸. Mes recherches révèlent un nombre similaire à celui de Landry en ce qui concerne les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne. En effet, il y a 169 soldats de ces unités qui se sont mariés au Canada entre 1755 et 1799⁹. Bien qu'il y ait presque eu autant de soldats mariés au

⁷ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 57 et Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Éditions Plon, 1974, p. 78.

⁸ *Ibid.*, p. 147.

⁹ Je suis arrivé à ce nombre en utilisant le *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)* pour analyser des bases de données sur les militaires de ces bataillons que j'ai développées à partir de listes de soldats qui m'ont été fournies par la *Société généalogique canadienne-française*. En tout, j'ai recensé 207 mariages où l'époux peut être identifié comme étant un militaire du second bataillon du régiment de Béarn ou de Guyenne. Il y a 169 premiers mariages, 33 seconds mariages et 5 troisièmes mariages pour lesquels il y a un acte de mariage dans le *PRDH* entre 1755 et 1799.

Canada dans les bataillons étudiés par Landry et dans les bataillons retenus dans ce mémoire, ils ne représentent pas la même proportion par rapport à l'ensemble des militaires. La différence provient de la façon que les deux groupes ont été étudiés. L'échantillon de Landry est basé sur les états d'embarquement du 29 mars 1756 des bataillons de La Sarre et de Royal-Roussillon qui comprenaient 1112 militaires¹⁰. Avec leurs 960 fusiliers, 90 grenadiers et 62 officiers, ils étaient conformes au modèle du bataillon précédant l'ordonnance du premier août 1755¹¹.

En théorie, les bataillons de Béarn et de Guyenne auraient eu la même composition au moment de leur embarquement pour le Canada. Mais, en me basant sur les recherches faites par la *Société généalogique canadienne-française* dans le cadre du *Projet Montcalm*, j'ai créé une liste considérant le contingent initial de 1755 mais aussi les décès en mer et les renforts arrivés tout au long de la guerre. Ainsi, mon échantillon contient 1324 militaires associés aux bataillons de Béarn et de Guyenne et dont la présence dans la colonie canadienne est documentée. Un plus grand nombre d'individus retenus explique que, pour un nombre presque identique de mariages au Canada, la proportion de soldats mariés au Canada des bataillons de Béarn et de Guyenne est plus basse (12,76%) que celle des militaires des bataillons de La Sarre et de Royal-Roussillon (15,29%).

3.3.2 Statut matrimonial des épouses

Le statut matrimonial des épouses des soldats étudiés ici se rapproche de celui des épouses des soldats étudiés par Landry. D'après mes recherches, dans les 169 soldats des unités retenues, les militaires des troupes de Terre ont épousé en premières noces 139 célibataires et 30 veuves (tableau 3.1).

¹⁰ Yves Landry, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de Sept Ans*, mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1977, p. 60.

¹¹ François-Alexandre-Aubert de la Chesnaye-Desbois, «Bataillon», *Dictionnaire militaire portatif, contenant tous les termes propres à la guerre; sur ce qui regarde la Tactique, le Génie, l'Artillerie, la Subfifance, la Discipline des Troupes, et la Marine*, tome 1, Paris, chez Duschene, 1758, p. 189.

Tableau 3.1

Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur statut matrimonial au premier mariage du soldat

Statut matrimonial	Nombre	Pourcentage
Célibataires	139	82,25
Veuves	30	17,75
Total	169	100,00

Source : Desmarais¹²

Proportionnellement, ces chiffres sont presque identiques à ceux obtenus par Landry au sujet des soldats des seconds bataillons des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon (tableau 3.2).

Tableau 3.2

Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Royal-Roussillon et de La Sarre selon leur statut matrimonial au mariage

Statut matrimonial	Nombre	Pourcentage
Célibataires	136	81,93
Veuves	30	18,07
Total	166	100,00

Source : Landry¹³

Si cette proportion est semblable pour les soldats de la guerre de Sept Ans, il est juste de se demander si elle est unique aux militaires. Les résultats d'historiens spécialisés dans l'étude de la démographie canadienne aux XVIIe et XVIIIe siècles semblent indiquer que ce ratio célibataires/veuves dans le choix des épouses est partagé par le reste de la population. La proportion célibataires/veuves des épouses des militaires est relativement similaire quoiqu'un peu plus élevée que celles déterminées pour les hommes célibataires par Hubert

¹² Toutes les épouses de militaires ayant eu un époux précédent décédé selon l'acte de mariage ont été identifiées dans ce travail comme étant des veuves.

¹³ Yves Landry, *op. cit.*, p. 106. À noter que ces chiffres ne concernent que les premiers mariages des militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon.

Charbonneau au XVIIe siècle (84,56% épousent des célibataires et 15,44% épousent des veuves)¹⁴ et par Jacques Henripin au début du XVIIIe siècle (89,26% épousent des célibataires et 10,74% épousent des veuves)¹⁵. Cette proportion plus élevée étonne un peu si on considère qu'au XVIIIe siècle le déséquilibre des sexes n'est plus ce qu'il était au XVIIe siècle, rendant ainsi les veuves moins attrayantes. Faut-il voir dans ces chiffres un reflet de la mortalité des miliciens pendant la guerre de Sept Ans? Seule une étude très pointue sur la date des décès des conjoints de ces veuves ou plutôt sur l'absence de trace de décès de ceux-ci pourrait nous indiquer une réponse¹⁶.

3.3.3 Âges au mariage

L'âge au mariage des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne n'est pas une donnée aussi facile à étudier que le statut matrimonial des conjoints. En effet, pour 66 des 169 premiers mariages il n'a pas été possible d'identifier l'âge de l'époux. Néanmoins, les informations regroupées dans le tableau 3.3 permettent d'affirmer que près des deux tiers (64,08%) des soldats étudiés avaient entre 25 et 34 ans au moment de leur mariage. L'âge moyen au mariage des militaires étudiés est de 29,87 ans ce qui est légèrement élevé par rapport à la moyenne établie d'après les calculs d'Yves Landry (28,29 ans) et de Hubert Charbonneau (26,8 ans entre célibataires et 28,3 ans entre un homme célibataire et une veuve¹⁷) (tableau 3.4 et 3.5).

¹⁴ Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 184.

¹⁵ Jacques Henripin, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle. Nuptialité – Fécondité – Mortalité infantile*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, p. 95.

¹⁶ Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, *op. cit.*, p. 388.

¹⁷ Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, *op. cit.*, p. 96.

Tableau 3.3

Distribution des militaires des seconds bataillons
de Béarn et de Guyenne selon leur âge au premier mariage

Âges des époux	Nombre	Pourcentage
14 ans et moins	0	0,00
15 à 19 ans	1	0,97
20 à 24 ans	16	15,53
25 à 29 ans	42	40,78
30 à 34 ans	24	23,30
35 à 39 ans	11	10,68
40 à 44 ans	6	5,83
45 à 49 ans	2	1,94
50 ans et plus	1	0,97
Total	103	100,00

Source : Desmarais¹⁸

Tableau 3.4

Distribution des militaires des seconds bataillons
de La Sarre et de Royal-Roussillon selon leur âge au premier mariage

Âges des époux	Nombre	Pourcentage
14 ans et moins	0	0,00
15 à 19 ans	1	0,60
20 à 24 ans	44	26,51
25 à 29 ans	62	37,35
30 à 34 ans	40	24,10
35 à 39 ans	13	7,83
40 à 44 ans	6	3,61
45 à 49 ans	0	0,00
50 à 54 ans	0	0,00
55 à 59 ans	0	0,00
60 ans et plus	0	0,00
Total	166	100,00

Source : Landry¹⁹

¹⁸ En raison du manque de précision dans bien des cas sur la date de naissance exacte, l'âge au mariage pour les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne a été calculé en soustrayant l'année de mariage à l'année de naissance identifiée dans ma base de données. En cas de données contradictoires entre mes données et le *PRDH*, le militaire a été identifié comme ayant un âge indéterminé. Sur les 169 mariages, 66 mariés ont un âge au mariage indéterminé.

¹⁹ Yves Landry, *op. cit.*, tableau 48. En cas de contradiction entre les données, l'âge calculé à partir des états d'embarquement a été retenu.

Les épouses des soldats retenus dans ce mémoire sont aussi légèrement plus âgées qu'à l'habitude. En effet, elles avaient en moyenne 23,67 ans quand elles se sont mariées ce qui correspond aux moyennes de Landry (23,39 ans) et qui est un peu plus que celles de Charbonneau (21,9 ans dans les mariages entre célibataires)²⁰.

Tableau 3.5

Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur âge au premier mariage

Âges des épouses	Nombre	Pourcentage
14 ans et moins	2	1,24
15 à 19 ans	48	29,81
20 à 24 ans	55	34,16
25 à 29 ans	29	18,01
30 à 34 ans	11	6,83
35 à 39 ans	5	3,11
40 à 44 ans	7	4,35
45 à 49 ans	2	1,24
50 ans et plus	2	1,24
Total	161	99,99

Source : Desmarais²¹

²⁰ Hubert Charbonneau., *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique, op. cit.*, p. 96.

²¹ L'âge au mariage des épouses des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne a été calculé à partir de leur date de naissance contenue dans leur acte de baptême. Sur les 169 mariages, 8 mariées ont un âge au mariage inconnu.

Tableau 3.6

Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de La Sarre et de Royal-Roussillon selon leur âge au premier mariage

Âges des épouses	Nombre	Pourcentage
14 ans et moins	2	1,65
15 à 19 ans	45	37,19
20 à 24 ans	38	31,40
25 à 29 ans	20	16,53
30 à 34 ans	5	4,13
35 à 39 ans	5	4,13
40 à 44 ans	3	2,48
45 à 49 ans	1	0,83
50 à 54 ans	0	0,00
55 à 59 ans	1	0,83
60 ans et plus	1	0,83
Total	121	100,00

Source : Landry²²

Finalement, en comparant les écarts d'âge entre les époux, il semblerait que les soldats des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne ont eu un comportement matrimonial comparatif aux groupes étudiés par Landry et Charbonneau²³. C'est-à-dire que l'écart d'âge moyen se situe entre cinq et six ans mais qu'il est possible de voir des écarts beaucoup plus grands dans les cas de remariage (tableaux 3.7 et 3.8).

²² Yves Landry, *op. cit.*, tableau 48. En cas de contradiction entre les données, l'âge calculé à partir de la date du baptême a été retenu.

²³ Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique, op. cit.*, p. 96 et 97.

Tableau 3.7

Distribution des mariages des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon l'écart d'âge entre les époux au premier mariage

Différence d'âges (en années)	Nombre	Pourcentage
-16 et moins	2	2,00
-15 à -11	3	3,00
-10 à -6	6	6,00
-5 à -1	12	12,00
0	1	1,00
1 à 5	23	23,00
6 à 10	25	25,00
11 à 15	18	18,00
16 à 20	4	4,00
21 à 25	4	4,00
26 et plus	2	2,00
Total	100	100,00

Source : Desmarais²⁴

Tableau 3.8

Distribution des mariages des militaires des seconds bataillons de La Sarre et de Royal-Roussillon selon l'écart d'âge entre les époux au mariage

Différence d'âges (en années)	Nombre	Pourcentage
-16 et moins	3	2,48
-15 à -11	1	0,83
-10 à -6	5	4,13
-5 à -1	12	9,92
0	9	7,43
1 à 5	31	25,62
6 à 10	33	27,27
11 à 15	18	14,88
16 à 20	5	4,13
21 à 25	3	2,48
26 et plus	1	0,83
Total	121	100,00

Source : Landry²⁵

²⁴ L'écart d'âge entre les époux a été calculé en soustrayant l'âge au mariage de la mariée à celui du marié. Un écart négatif est donc possible si la mariée est plus âgée que le marié. Lorsque l'âge d'un ou des conjoints est inconnu, le calcul n'a pas été fait et le couple a été identifié comme ayant un écart d'âge indéterminé. Il a été impossible de déterminer l'écart d'âge au mariage de 69 couples car l'âge au mariage d'un ou des deux conjoints est indéterminé.

3.3.4 Années des mariages

En différenciant les premiers, deuxièmes et troisièmes mariages, il ressort que les premiers mariages la presque totalité des premiers mariages des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne (94,08%) sont contenus dans la période allant de 1755 à 1764 (tableau 3.9).

Tableau 3.9

Distribution des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon l'année de leur premier mariage

Années de mariage	Nombre	Pourcentage
1755 à 1759	87	51,48
1760 à 1764	72	42,60
1765 à 1769	7	4,14
1770 à 1774	2	1,18
1775 à 1779	1	0,59
1780 à 1784	0	0,00
1785 à 1789	0	0,00
1790 à 1794	0	0,00
1795 à 1799	0	0,00
Total	169	99,99

Source : Desmarais²⁶

Pour étudier les interactions entre les militaires français et les civils canadiens, il est plus intéressant d'étudier seulement les premiers mariages d'avant 1765. En regardant le tableau 3.10, il est possible de remarquer que les soldats retenus pour ce mémoire et ceux étudiés par Landry ont eu un comportement matrimonial relativement similaire. D'abord, il y a eu très peu de mariages à leur première année dans la colonie canadienne. Ensuite, le nombre de mariages augmente et on constate un sommet important en 1760 expliqué par le départ des

²⁵ Yves Landry, *op. cit.*, tableau 48.

²⁶ L'année de mariage a été déterminée à partir de la date de l'acte de mariage recensé dans le *PRDH*.

troupes pour la France et la décision définitive de plusieurs soldats de rester²⁷. Finalement, la courbe diminue dès 1762 et, à partir de 1769, les seconds et troisièmes mariages (tableau 3.11) sont plus nombreux que les premiers. Ces chiffres témoignent de façon indirecte de l'importance du mariage comme facteur d'établissement dans la colonie. Nous y reviendrons dans le quatrième chapitre.

Tableau 3.10

Distribution des premiers mariages des troupes de Terre
selon leur année de mariage au Canada

Années	Béarn et Guyenne (nombre)	Béarn et Guyenne (%)	La Sarre et Royal-Roussillon (nombre)	La Sarre et Royal-Roussillon (%)
1755	2	1,18	0	0,00
1756	7	4,14	0	0,00
1757	41	24,26	15	9,20
1758	22	13,02	22	13,50
1759	15	8,88	25	15,34
1760	31	18,34	38	23,31
1761	24	14,20	22	13,50
1762	6	3,55	9	5,52
1763	8	4,73	10	6,13
1764	3	1,78	4	2,45
1765	2	1,78	4	2,45
Après 1765	8	4,73	14	8,59
Total	169	99,99	163	99,99

Source : Desmarais et Landry²⁸

²⁷ Il faut garder à l'esprit que le Béarn et le Guyenne sont arrivés un an avant le La Sarre et le Royal-Roussillon. Alors le très grand nombre de militaires des bataillons de Béarn et de Guyenne qui se sont mariés en 1757 peut être expliqué par ce fait et par d'autres facteurs tels que les lieux de cantonnement. Les facteurs d'établissement seront étudiés particulièrement dans le quatrième chapitre de ce mémoire.

²⁸ Pour comparer mes données avec celles d'Yves Landry, les mariages des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne ont été classés dans ce tableau de la façon utilisée par Landry dans le tableau 26 de son mémoire de maîtrise (Yves Landry, *op. cit.*, p. 95.)

Tableau 3.11

Distribution des militaires des seconds bataillons
de Béarn et de Guyenne selon leur année de mariage

Années de mariage	Premiers mariages (nombre)	Premiers mariages (%)	Seconds mariages (nombre)	Seconds mariages (%)	Troisièmes mariages (nombre)	Troisièmes mariages (%)	Total (nombre)	Total (%)
1755 à 1759	87	51,48	0	0,00	0	0,00	87	42,03
1760 à 1764	72	42,60	10	30,30	0	0,00	82	39,61
1765 à 1769	7	4,14	4	12,12	0	0,00	11	5,31
1770 à 1774	2	1,18	5	15,15	1	20,00	8	3,86
1775 à 1779	1	0,59	7	21,21	1	20,00	9	4,35
1780 à 1784	0	0,00	2	6,06	1	20,00	3	1,45
1785 à 1789	0	0,00	3	9,09	1	20,00	4	1,93
1790 à 1794	0	0,00	1	3,03	1	20,00	2	0,97
1795 à 1799	0	0,00	1	3,03	0	0,00	1	0,48
Total	169	99,99	33	99,99	5	100,00	207	99,99

Source : Desmarais²⁹

3.3.5 Mouvement saisonnier des mariages

L'étude du mouvement saisonnier des mariages des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne démontre qu'ils ont eu le même comportement que les soldats étudiés par Yves Landry mais aussi que la population canadienne des XVIIe et XVIIIe siècles³⁰.

²⁹ La distinction entre les premiers, seconds et troisièmes mariages ne concerne que les mariages recensés dans le *PRDH* et célébrés au Canada entre 1755 et 1799.

³⁰ Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique*, op. cit., p. 181 et Jacques Henripin, op. cit., p. 92.

Tableau 3.12

Distribution des premiers mariages des troupes de Terre
selon leur mois de mariage au Canada

Mois	Béarn et Guyenne (nombre)	Béarn et Guyenne (%)	La Sarre et Royal-Roussillon (nombre)	La Sarre et Royal-Roussillon (%)
Janvier	44	26,04	40	24,54
Février	46	27,22	37	22,70
Mars	4	2,37	0	0,00
Avril	13	7,69	11	6,75
Mai	6	3,55	9	5,52
Juin	5	2,96	6	3,68
Juillet	3	1,78	2	1,23
Août	5	2,96	3	1,84
Septembre	2	1,18	7	4,29
Octobre	22	13,02	29	17,79
Novembre	18	10,65	19	11,66
Décembre	1	0,59	0	0,00
Total	169	100,01	163	100,00

Source : Desmarais et Landry³¹

Dans tous les cas, les mois de janvier, février, octobre et novembre se démarquent particulièrement. Tout comme les civils canadiens, les militaires étaient principalement occupés en été donc les mois estivaux étaient rarement le bon moment pour se marier. De plus, il fallait aussi se référer au calendrier religieux lors de la décision d'une date de mariage.

3.3.6 Conceptions prénuptiales

Finalement, au sujet des conceptions prénuptiales, les soldats des unités retenues dans ce travail semblent, avant d'être mis en contexte, avoir un taux légèrement plus élevé que la moyenne canadienne. Incluant deux couples qui avaient déjà des enfants ensemble avant leur

³¹ Les données concernant les mois mariage des militaires des seconds bataillons des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon proviennent du tableau 27 d'Yves Landry (Yves Landry, *op. cit.*, p. 97.)

mariage, 12,23% des couples ont fait baptiser leur premier enfant moins de 8 mois après la date de leur acte de mariage³². C'est une proportion plus importante que celles évaluées par Henripin pour le Canada au XVIII^e siècle (8%)³³ et par Gauvreau pour l'ensemble de la population de la ville de Québec sous le Régime français (9,3%)³⁴.

Puisque la majorité des mariages des militaires de Béarn et de Guyenne ont eu lieu avant 1759 et que la tranche d'âges au mariage la plus importante chez leurs épouses est les 20-24 ans, il est possible de comparer leur taux de conception prénuptiale à celui de la ville de Québec pour la période allant de 1740 à 1759 et qui est de 11,9% selon Gauvreau³⁵. Par ailleurs, selon la même auteure, «les conceptions prénuptiales sont généralement plus fréquentes parmi les groupes sociaux les moins favorisés»³⁶. En classant par catégorie professionnelle les familles de la ville de Québec qu'elle a étudiées, elle a remarqué que les couples dont l'époux est un soldat ont une proportion de conception prénuptiale de 20,7%³⁷ pour la période 1621-1760. Donc, après avoir été mis en contexte, il semblerait que les militaires des bataillons de Béarn et de Guyenne ont eu un taux moins élevé que celui des soldats mariés à Québec sous le Régime français mais un peu plus que ceux du même groupe mariés entre 1740 et 1759.

À la vue de ces résultats, il est possible d'affirmer que les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne ont eu un comportement matrimonial relativement comparable à celui d'autres groupes civils et militaires. Par ailleurs, le mariage semble avoir été un facteur majeur dans le processus d'intégration de ces soldats dans la société canadienne. C'est du moins ce que nous laisse envisager leur répartition dans le temps. Pour pousser l'étude de cette intégration, nous utiliserons les actes de mariages des soldats des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne.

³² Le calcul de la conception prénuptiale s'est fait en soustrayant la date de l'acte de mariage à la date de l'acte de baptême du premier enfant né après le premier mariage.

³³ Jacques Henripin, *op. cit.*, p. 55.

³⁴ Danielle Gauvreau, *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Sillery, Les presses de l'Université du Québec, 1991, p. 142.

³⁵ *Ibid.*, p. 142.

³⁶ *Ibid.*, p. 143.

³⁷ *Ibid.*, p. 144.

3.3.7 Nombre de témoins

En excluant les mariés et le célébrant, dans les 169 premiers mariages où l'époux est un des militaires retenus, il y a 838 témoins³⁸. En moyenne, il y en a 4,96 par mariage chez ces soldats. Ce chiffre est très élevé s'il est comparé aux résultats obtenus par Marie-Andrée Lachapelle dans son étude de l'insertion sociale des engagés immigrants au XVII^e siècle. La comparaison entre les militaires français et les engagés immigrants est particulièrement intéressante car ces deux groupes ont de nombreux points communs tel que l'âge, le statut matrimonial, l'absence de famille dans la colonie canadienne et la composition sociale³⁹. Dans le cas des engagés immigrants, le nombre moyen de témoins est de 2,90 personnes⁴⁰. Le grand nombre de témoins présents aux mariages des militaires des bataillons de Béarn et de Guyenne semble indiquer que ces derniers se sont bien intégrés à la population canadienne. L'étude de l'identité des témoins semble confirmer cette hypothèse.

³⁸ J'ai identifié comme témoins tous les individus présents dans chacun des actes de mariage dans le PRDH. L'identité de ces individus a été établie à partir des actes de mariage des soldats retenus ou lors de recherches dans le PRDH et dans mes bases de données.

³⁹ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, op. cit., p. 59.

⁴⁰ Marie-Andrée Lachapelle, *L'insertion sociale des engagés dans les campagnes du gouvernement de Québec dans la deuxième moitié du XVII^e siècle*, mémoire de M. A. (histoire), Université Laval, 1999, p. 67.

Tableau 3.13

Distribution des premiers mariages des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur nombre de témoins

Nombre d'invités	Nombre	Pourcentage
0	4	2,37
1	1	0,59
2	0	0,00
3	14	8,28
4	72	42,60
5	28	16,57
6	22	13,02
7	13	7,69
8	7	4,14
9	3	1,78
10	1	0,59
11	0	0,00
12	1	0,59
13	3	1,78
Total	169	100,00

Source : Desmarais⁴¹

3.3.8 Identité des témoins

Tableau 3.14

Identité des témoins présents dans les actes de mariages des militaires de Béarn et de Guyenne

Identité des témoins	Nombre	Pourcentage
Militaires du même bataillon mariés au Canada	65	8,38
Militaires du même bataillon non mariés au Canada	104	13,40
Militaires d'une unité différente mariés au Canada	28	3,61
Militaires d'une unité différente non mariés au Canada	37	4,77
Membres de la famille du marié	8	1,03
Membres de la famille de la mariée	305	39,30
Canadiens non apparentés aux mariés	200	25,77
Immigrants français civils non apparentés aux mariés	29	3,74
Total	776	100,00

Source : Desmarais⁴²

⁴¹ Tous les individus dont la présence est notée dans la transcription dans le *PRDH* de l'acte de mariage et qui ne sont ni les mariés ou le célébrant ont été considérés comme des invités.

Comme dans les contrats de mariages des engagés⁴³, les membres de la famille des soldats ne sont que très rarement mentionnés comme présents (1,03%), ce qui est normal puisqu'ils sont généralement demeurés en France ou, dans le cas des seconds et troisièmes mariages, sont des membres de la famille de l'épouse précédente ou des enfants nés de l'union précédente.

Ensuite, concernant les invités d'origine militaire, il est intéressant de noter qu'ils sont présents mais de façon minoritaire (30,16%). Lachapelle a aussi noté que les anciens collègues de travail des engagés assistent de façon modérée au mariage de ces derniers⁴⁴. Chez les soldats étudiés, sur les 234 témoins d'origine militaire, 169 sont du même bataillon que le marié alors il semblerait que les individus d'une même unité étaient assez près les uns des autres. La présence d'un «esprit de corps» semble confirmée par le fait que la majorité de ces témoins ne se sont pas eux-mêmes mariés au Canada. Ainsi, ils étaient présents en tant qu'ami militaire du marié alors qu'un soldat qui se serait établi pourrait assister au mariage à la fois en tant que soldat mais aussi en tant que voisin ou parent des mariés.

Ce qui semble prouver que les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne se sont bien intégrés à la société canadienne est le grand nombre de témoins civils. En effet, la présence de nombreux membres de la famille de la mariée (39,30%) et d'individus non apparentés aux époux, qu'ils soient d'origine canadienne (25,77%) ou française (3,74%), démontre que la population civile a bien accueilli ces unions. Et ce sont ces individus, belle-famille et voisins, qui aideront le plus les soldats français à s'intégrer à la société coloniale car «les liens créés dans le voisinage, qu'ils soient de confiance ou de

⁴² L'identité des invités recensés dans le tableau 14 a été déterminée à partir de ma base de données personnelle et du *PRDH*. Pour qu'un individu soit identifié comme membre de la famille d'un des mariés, il devait avoir une affiliation claire dans la reconstitution des familles du *PRDH*. Sur les 838 invités nommés dans les actes de mariage, 62 n'ont pu être clairement identifiés.

⁴³ Marie-Andrée Lachapelle, *op. cit.*, p. 75.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 76.

parenté, sont porteurs de stabilité et donc, d'une certaine façon, sont une aide à l'insertion sociale.»⁴⁵

3.4 Baptêmes

Bien entendu, de ces nombreuses unions découlent plusieurs centaines de naissances. Le nombre de baptêmes d'enfants nés d'un père militaire d'une des deux unités retenues est de 989 entre 1755 et 1799 et l'étude des baptêmes renforce l'idée de la bonne inclusion des soldats à la société canadienne.

En effet, l'identité des parrains et des marraines des enfants nés des mariages des soldats des troupes de Terre est relativement similaire à celle des témoins de ces unions. D'après les données présentées dans les tableaux 3.15 et 3.16, la majorité des parrains et des marraines sont des membres de la famille des parents et des civils canadiens ou européens.

Tableau 3.15

Distribution des parrains selon leur lien avec les parents

Identité des parrains	Nombre	Pourcentage
Militaires du même bataillon mariés au Canada	21	6,27
Militaires du même bataillon non mariés au Canada	13	3,88
Militaires d'une unité différente mariés au Canada	26	7,76
Militaires d'une unité différente non mariés au Canada	12	3,58
Membres de la famille des parents	70	20,90
Canadiens non apparentés aux parents	162	48,36
Immigrants européens civils non apparentés aux parents	30	8,96
Immigrants nord-américains non apparentés aux parents	1	0,30
Total	335	100,01

Source : Desmarais⁴⁶

⁴⁵ *Ibid.*, p. 77.

⁴⁶ L'identité des parrains des enfants nés des 169 soldats retenus a été déterminée à partir de ma base de donnée et du *PRDH*. Pour qu'un individu soit identifié comme membre de la famille d'un des mariés, il devait avoir une affiliation claire dans la reconstitution des familles du *PRDH*. Sur les 989 baptêmes recensés, les parrains de 654 n'ont pu être clairement identifiés.

Tableau 3.16

Distribution des marraines selon leur lien avec les parents

Identité des marraines	Nombre	Pourcentage
Membres de la famille des parents	96	29,72
Canadiennes non apparentées aux parents	220	68,11
Immigrantes européennes civils non apparentées aux parents	6	1,86
Immigrantes nord-américaines non apparentées aux parents	1	0,31
Total	323	100,00

Source : Desmarais⁴⁷

Bien qu'ils soient encore présents, les anciens compagnons d'armes du père (21,49%) sont moins nombreux que parmi les témoins au mariage. La principale raison est que certains baptêmes ont eu lieu plusieurs années après la guerre alors les soldats qui ne se sont pas mariés au Canada étaient presque tous repartis en Europe. Ceci explique aussi le fait qu'il y a presque deux fois plus de militaires mariés au Canada qui sont parrains que de soldats demeurés célibataires. Et que, en regardant la presque disparition de l'écart entre les soldats du même bataillon (10,15%) et les militaires d'unité différentes (11,34%), il semblerait que l'«esprit de corps» d'avant la fin de la guerre a été remplacée par une relation entre anciens combattants devenus habitants.

La forte proportion d'individus non apparentés aux parents comme parrains et marraines semble démontrer que les couples dont l'époux était militaire ont réussi à développer des réseaux de contacts allant au-delà de leur belle-famille. En effet, plus de deux fois plus de marraines et presque trois fois plus de parrains sont des individus non apparentés aux parents que des membres de la famille des parents. Selon Lachapelle, ceci démontre une bonne insertion sociale car «les voisins occupent une place importante et même prédominante dans le tissu social de l'époque. De notre point de vue, ils contribuent fortement, mais aussi avec

⁴⁷ L'identité des marraines des enfants des 169 soldats retenus a été déterminée à partir du *PRDH*. Pour qu'une femme soit identifiée comme membre de la famille d'un des mariés, elle devait avoir une affiliation claire dans la reconstitution des familles du *PRDH*. Sur les 989 baptêmes recensés, les marraines de 666 n'ont pu être clairement identifiées.

d'autres agents, à l'insertion sociale des engagés au sein de la communauté d'élection et à leur enracinement»⁴⁸.

En conclusion, en étudiant les actes de mariage des soldats des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne ainsi que les actes de baptême des enfants nés de ces unions, il semble que les militaires français se sont facilement intégrés à la société canadienne. Le grand nombre de témoins présents et l'identité de ceux-ci semblent indiquer que leurs mariages ont été bien accueillis par la population civile et les nombreux Canadiens choisis comme parrains et marraines laissent penser que les couples ont facilement établi des liens à l'extérieur de leur famille nucléaire.

⁴⁸ Marie-Andrée Lachapelle, *op. cit.*, p. 88.

CHAPITRE IV

ÉTABLISSEMENT PERMANENT DANS LA COLONIE

Dans son mémoire de maîtrise sur l'insertion sociale des engagés au XVIIe siècle, Marie-Andrée Lachapelle définit l'insertion comme étant «un processus de transition entre deux statuts sociaux, en l'occurrence le passage de l'état d'engagé à celui d'habitant»¹. Cette transformation dépendrait de deux facteurs : le mariage dans la colonie et l'établissement sur une terre. Le premier élément ayant été analysé dans le chapitre précédent, il est maintenant temps d'étudier l'établissement des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne. Pour avoir une meilleure idée des modalités et de la mesure de l'insertion de ces soldats, nous étudierons l'enracinement ou, son contraire, la mobilité géographique et les facteurs conduisant à un établissement. Précisons que parmi ces facteurs, l'emploi sera étudié de façon plus large que la seule notion de devenir habitant. Si ce critère pouvait être valable au XVIIe siècle, alors que l'économie était peu diversifiée, il nous paraît trop restrictif pour la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Toutes les professions seront donc prises en compte comme facteur d'établissement.

4.1 Sédentarité ou mobilité géographique

En s'établissant de façon permanente au Canada, l'immigrant choisit un lieu où vivre de façon continue. La mobilité sert à un individu à surmonter les obstacles de la vie et un migrant ne devient immigrant que quand il tente de s'établir en un endroit². Pour étudier les déplacements des individus sur une longue période, les paroisses où furent baptisés leurs

¹ Marie-Andrée Lachapelle, *L'insertion sociale des engagés dans les campagnes du gouvernement de Québec dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*, mémoire de M. A. (histoire), Université Laval, 1999, p. 6.

² Peter Gagné, *"Cy devant soldat ... après habitant". The Settling of the Carignan-Salières in New France*, mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 2005, p. 10.

enfants ont été sélectionnées comme indicateur. En effet, puisque les parents font baptiser leurs enfants dans la paroisse où ils résident, il sera ainsi aisé d'étudier la sédentarité ou la mobilité géographique des militaires des bataillons de Béarn et de Guyenne.

Tableau 4.1

Distribution des militaires qui ont eu des enfants au Canada selon le nombre de paroisses où ils les ont fait baptiser

Nombre de paroisses	Nombre	Pourcentage
1	68	46,58
2	42	28,77
3	21	14,38
4	12	8,22
5	2	1,37
6	0	0,00
7	0	0,00
8	1	0,68
Total	146	100,00

Source : Desmarais³

Selon le tableau 4.1, trois soldats sur quatre ont fait baptiser tous leurs enfants dans une ou deux paroisses et presque la majorité dans seulement une durant la période allant de 1755 à 1799. Ceci semblerait indiquer que, après leur mariage, un grand nombre de militaires s'est établi dans une paroisse de façon permanente. Par contre, cela ne signifie pas nécessairement que ce soit dans la paroisse où ils se sont mariés. En analysant la proportion de baptêmes qui ont eu lieu dans la paroisse du mariage, il apparaît que les militaires ne se sont pas obligatoirement installés pour une longue période dans cette paroisse.

³ L'emplacement des paroisses a été déterminé par l'endroit identifié dans le *PRDH* comme étant la paroisse du baptême. Parmi les 169 soldats mariés au Canada, 23 n'ont pas eu d'enfants dans la colonie canadienne entre 1755 et 1799.

Tableau 4.2

Distribution des militaires qui ont eu des enfants au Canada selon la proportion de baptêmes qui ont eu lieu dans la paroisse de leur mariage

Proportions (en %)	Baptêmes (nombre)	Baptêmes (%)
0,00 à 9,99	30	20,55
10,00 à 19,99	7	4,79
20,00 à 29,99	6	4,11
30,00 à 39,99	7	4,79
40,00 à 49,99	3	2,05
50,00 à 59,99	8	5,48
60,00 à 69,99	7	4,79
70,00 à 79,99	10	6,85
80,00 à 89,99	11	7,53
90,00 à 99,99	5	3,42
100,00	52	35,62
Total	146	99,98

Source : Desmarais

En effet, seulement un peu plus du tiers des soldats a fait baptiser tous leurs enfants dans la paroisse où ils se sont mariés. Et, près d'un militaire sur cinq a fait baptiser moins de 10% de ses enfants dans sa paroisse de mariage. Mais, ce faible taux ne signifie pas nécessairement que les militaires se sont beaucoup déplacés dans la colonie. En fait, le tableau 4.2 démontre surtout que, sur une longue période, les militaires ne se sont pas établis de façon définitive dans leur paroisse de mariage. Cela est normal quand on considère que le mariage a généralement lieu dans la paroisse de la femme. En fait, ce qu'il faut retenir, comme le montre le tableau 4.3, c'est que les soldats des bataillons de Béarn et de Guyenne mariés au Canada n'ont presque pas déménagé durant la seconde moitié du XVIII^e siècle puisque la moitié des militaires étudiés a fait baptiser au moins 90% de leurs enfants dans une seule paroisse.

Tableau 4.3

Distribution des militaires qui ont eu des enfants au Canada selon la proportion de baptêmes qui ont eu lieu dans la paroisse majoritaire

Proportions (en %)	Baptêmes (nombre)	Baptêmes (%)
0,00 à 9,99	0	0,00
10,00 à 19,99	0	0,00
20,00 à 29,99	1	0,68
30,00 à 39,99	7	4,79
40,00 à 49,99	4	2,74
50,00 à 59,99	21	14,38
60,00 à 69,99	10	6,85
70,00 à 79,99	15	10,27
80,00 à 89,99	15	10,27
90,00 à 99,99	5	3,42
100,00	68	46,58
Total	146	99,98

Source : Desmarais⁴

Cette stabilité dans le lieu d'établissement peut être interprétée comme le reflet d'un bon accueil de la population canadienne.

4.2 Facteurs d'établissement

Ainsi, après s'être marié dans la colonie canadienne, il semble que les militaires des bataillons de Béarn et de Guyenne se soient établis à long terme dans certaines paroisses. Dans cette étude, l'indicateur choisi pour définir le lieu d'établissement choisi est la paroisse de mariage. Bien que, comme nous l'a démontré le tableau 4.2, plusieurs militaires ne se sont pas établis de façon permanente dans leur paroisse de mariage, la majorité des soldats soit s'y installe à long terme, soit ne fait que changer de paroisse tout en restant dans cette nouvelle paroisse de façon permanente par la suite (tableaux 4.1 et 4.2). Il y a donc une certaine sédentarité chez ces hommes et en regroupant les paroisses de mariages par régions administratives, il ressort certaines tendances quant à l'établissement des militaires étudiées.

⁴ Par paroisse majoritaire, j'entends la paroisse où la majorité des enfants des militaires ont été baptisé selon le *PRDH*.

Tableau 4.4

Distribution de l'ensemble des militaires de Béarn et de Guyenne selon leur paroisse de mariage

Régions	Nombre	Pourcentage
Gouvernement de Québec (rive nord)	28	16,57
Gouvernement de Québec (rive sud)	6	3,55
Gouvernement de Trois-Rivières (rive nord)	1	0,59
Gouvernement de Trois-Rivières (rive sud)	1	0,59
Gouvernement de Montréal (rive nord)	60	35,50
Gouvernement de Montréal (rive sud)	73	43,20
Total	169	100,00

Source : Desmarais⁵

Ainsi, en regardant le tableau 4.4, il ressort qu'un très grand nombre de soldats de Béarn et de Guyenne s'est établi dans le gouvernement de Montréal, que quelques-uns se sont installés sur la rive nord du gouvernement de Québec et presque aucun dans le gouvernement de Trois-Rivières. En classant les militaires par bataillon, il est possible de remarquer des éléments caractéristiques à chaque unité.

⁵ La carte utilisée pour classer les paroisses provient du *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien*, vol. 47, Hubert Charbonneau et Jacques Légaré dir., Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1990, page couverture interne. Voir l'appendice A pour le classement des paroisses.

Tableau 4.5

Distribution des militaires de Béarn et de Guyenne
selon leur paroisse de mariage

Régions	Béarn (nombre)	Béarn (%)	Guyenne (nombre)	Guyenne (%)
Gouvernement de Québec (rive nord)	2	2,94	26	25,74
Gouvernement de Québec (rive sud)	2	2,94	4	3,96
Gouvernement de Trois-Rivières (rive nord)	0	0,00	1	0,99
Gouvernement de Trois-Rivières (rive sud)	0	0,00	1	0,99
Gouvernement de Montréal (rive nord)	38	55,88	22	21,78
Gouvernement de Montréal (rive sud)	26	38,24	47	46,53
Total	68	100,00	101	99,99

Source : Desmarais

Par exemple, treize fois plus de militaires du bataillon de Guyenne que de soldats de Béarn se sont mariés dans des paroisses de la rive nord du gouvernement de Québec. Aussi, il y a eu plus de soldats de Béarn qui se sont mariés sur la rive nord du gouvernement de Montréal que dans les paroisses de la rive sud alors que c'est l'inverse pour les soldats de Guyenne. Comment expliquer ces différences? Quels éléments ont influencé le choix des soldats de s'établir en un lieu plutôt qu'un autre? Pour répondre à ces questions, plusieurs facteurs d'établissement seront analysés. Les facteurs retenus dans cette étude sont : l'établissement des officiers; la proximité des soldats; les anciens lieux de cantonnement; la région d'origine de l'épouse; le fait de s'établir dans une paroisse rurale ou urbaine; le fait de rester célibataire ou se marier dans la colonie; et, la profession après démobilisation.

4.2.1 Établissement des officiers

Comme l'ont fait les simples soldats et bas-officiers, quelques officiers des bataillons de Béarn et de Guyenne se sont mariés au Canada. Ils sont une minorité car ils ne sont que sept dans ces deux bataillons alors ils ne représentent que 4,14% des militaires mariés dans la colonie. Néanmoins, leur choix de régions où se marier reflète bien le choix de l'ensemble de leurs hommes.

Tableau 4.6

Distribution des officiers de Béarn et de Guyenne mariés au Canada selon la région où ils se sont mariés

Régions administratives	Nombre	Pourcentage
Gouvernement de Québec (rive nord)	1	14,29
Gouvernement de Québec (rive sud)	0	0,00
Gouvernement de Trois-Rivières (rive nord)	1	14,29
Gouvernement de Trois-Rivières (rive sud)	0	0,00
Gouvernement de Montréal (rive nord)	4	57,14
Gouvernement de Montréal (rive sud)	1	14,29
Total	7	100,01

Source : Desmarais

Comme les autres militaires des bataillons de Béarn et de Guyenne, ils se sont mariés majoritairement dans le gouvernement de Montréal avec une présence sur les rives nord de Québec et de Trois-Rivières. Cette similarité pourrait faire croire en une influence de l'établissement des officiers sur les mariages de leurs hommes. Par contre, il est important de noter que, parmi les sept officiers de Béarn et de Guyenne qui se sont mariés au Canada, quatre ne se sont pas établis définitivement dans la colonie⁶. Et deux des trois qui se sont installés dans la colonie de façon permanente sont des Canadiens de naissance et ont servi dans les troupes de Terre seulement à la fin de la guerre⁷. Donc, ils n'ont pas été longtemps des modèles pour leurs hommes si bien qu'ils n'ont peut-être pas eu beaucoup d'influence sur eux. Ainsi, il ne semble pas que les officiers ont eu un grand poids dans la décision de s'établir de l'ensemble des militaires et dans leur choix de lieu d'établissement.

⁶ En effet, Jean-Pierre Bache de Barraute et Germain Vassal de Monviel sont décédés durant le conflit et Antoine-Joseph Bellot de Segonzac et Pierre-Philippe Aubrespy de Lafarelle de Saint-Martin sont repartis en France après la guerre.

⁷ Paul Roch de Saint-Ours et Pierre Paul de Lavaltrie sont tous les deux nés dans la colonie canadienne et ont servi dans le second bataillon du régiment de Guyenne durant la guerre de Sept Ans.

4.2.2 Proximité d'autres militaires

Un autre facteur qui aurait pu influencer le choix des soldats de s'installer à un endroit est la proximité d'autres militaires. En effet, pour vivre près de leurs anciens frères d'armes, les soldats ont pu s'établir dans des régions particulières et former des noyaux de population.

Tableau 4.7

Distribution des mariages des militaires de Béarn et de Guyenne
selon les années de mariage et la région

Régions administratives	1755	1756	1757	1758	1759	1760	1761	1762	1763	1764	1765	Après 1765	Total
Québec (rive nord)	0	1	16	1	0	5	3	1	0	0	1	0	28
Québec (rive sud)	0	0	1	0	0	2	1	0	1	1	0	0	6
Trois-Rivières (rive nord)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Trois-Rivières (rive sud)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Montréal (rive nord)	2	5	10	13	9	10	4	2	2	0	0	3	60
Montréal (rive sud)	0	1	14	8	6	15	15	3	4	2	1	4	73
Total	2	7	41	22	15	32	24	6	7	3	2	8	169

Source : Desmarais

À partir du tableau 4.7, il est possible de voir que les mariages des militaires sont distribués sur de nombreuses années plutôt que de se situer sur une courte période. Ainsi, il se peut que le choix du lieu d'établissement ait pu être influencé par d'anciens compagnons d'armes déjà mariés et installés. Pour se faire une meilleure idée, il est préférable de distinguer les deux bataillons.

Tableau 4.8

Distribution des mariages des militaires de Béarn
selon les années de mariage et la région

Régions administratives	1755	1756	1757	1758	1759	1760	1761	1762	1763	1764	1765	Après 1765	Total
Québec (rive nord)	0	1	16	1	0	0	1	1	0	0	1	0	2
Québec (rive sud)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2
Trois-Rivières (rive nord)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Trois-Rivières (rive sud)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montréal (rive nord)	2	2	5	7	9	8	1	2	1	0	0	1	38
Montréal (rive sud)	0	1	14	6	2	1	0	0	1	0	0	1	26
Total	2	3	19	13	11	9	3	3	2	1	0	2	68

Source : Desmarais

Tableau 4.9

Distribution des mariages des militaires de Guyenne
selon les années de mariage et la région

Régions administratives	1755	1756	1757	1758	1759	1760	1761	1762	1763	1764	1765	Après 1765	Total
Québec (rive nord)	0	1	16	1	0	5	2	1	0	0	1	0	26
Québec (rive sud)	0	0	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	4
Trois-Rivières (rive nord)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Trois-Rivières (rive sud)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Montréal (rive nord)	0	3	5	6	0	2	3	0	1	0	0	2	22
Montréal (rive sud)	0	0	0	2	4	14	15	3	3	2	1	3	47
Total	0	4	22	9	4	23	21	3	5	2	2	6	101

Source : Desmarais

En analysant ces tableaux et ma base de données, il est possible de voir la formation, sur plusieurs années, des noyaux de population militaire dans certaines régions. Il est intéressant de noter que ces noyaux sont propres à chaque bataillon. Par exemple, 25 mariages de militaires du bataillon de Guyenne ont été célébrés dans 4 paroisses de la rive nord du gouvernement de Québec entre 1756 et 1761⁸. Le bataillon de Guyenne semble avoir eu deux autres noyaux d'établissement : un sur l'île de Montréal⁹ et un autre sur la rive sud du gouvernement de Montréal¹⁰.

Le bataillon de Béarn a aussi des noyaux de population significatifs. Le plus important se situe sur l'île de Montréal où 35 soldats se sont mariés dans 7 paroisses entre 1755 et 1763¹¹. Et le second se situe sur la rive sud de Montréal et a été le théâtre de 25 mariages entre soldats et Canadiennes entre 1756 et 1763¹². Donc, les militaires ont pu être influencés dans leur choix de lieu d'établissement par la proximité d'anciens frères d'armes et décidés de s'installer dans des régions précises où se sont formés des regroupements de vétérans.

4.2.3 Anciens lieux de cantonnement

La formation de noyaux de population militaire peut s'expliquer par l'esprit de corps et l'amitié entre les militaires mais la politique de cantonner les soldats chez les civils explique l'emplacement de ces regroupements. En effet, en réunissant dans un tableau les paroisses où ont été cantonnés durant l'hiver les seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne, il est facile de remarquer que les noyaux de population militaire de ces deux régiments correspondent aux lieux de cantonnement des bataillons des troupes de Terre.

⁸ Québec, Beauport, Ancienne-Lorette et Charlebourg.

⁹ Il y a eu 16 mariages entre 1756 et 1763 dans les paroisses de Montréal, Pointe-aux-Trembles, Rivière des Prairies et Longue-Pointe.

¹⁰ Il y a eu 44 mariages sur la rive Sud entre 1758 et 1765 dans 10 paroisses différentes.

¹¹ Montréal, Pointe-aux-Trembles, Rivière des Prairies, Sault-au-Récollet, Sainte-Anne-de-Bellevue, Longue-Pointe et Pointe-Claire.

¹² Les paroisses de mariage sont Boucherville, Saint-Constant, Longueuil, Laprairie, Varennes et Saint-François-Régis.

Tableau 4.10

Lieux de cantonnement d'hiver des militaires selon leur bataillon

Hivers	Béarn	Guyenne
1755-1756	Boucherville, Longueuil, Laprairie et fort Frontenac	Fort Niagara, Pointe-aux-Trembles, Longue-Pointe, Rivière des Prairies, Pointe-Claire et Lachine
1756-1757	Boucherville, Longueuil, Varennes et Laprairie	Québec
1757-1758	Montréal, Lachine, Pointe-Claire, Sainte-Geneviève et Sainte-Anne	Chambly, Sainte-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis et Sorel
1758-1759	Sault-au-Récollet, Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Rivière des Prairies, Saint-Sulpice, Lavaltrie et Repentigny	Contrecoeur, Chambly, Saint-Ours, Sorel et Saint-Antoine-sur-Richelieu
1759-1760	Île de Montréal	Entre Sorel et Varennes

Source : Société généalogique canadienne-française et Casgrain¹³

Pour le bataillon de Béarn, par exemple, les nombreux mariages célébrés dans les paroisses de la rive sud du gouvernement de Montréal s'expliquent par le cantonnement dans la région de cette unité pendant les hivers 1755-1756 et 1756-1757. Le regroupement de l'île de Montréal s'explique de la même façon. En comparant les noyaux du bataillon de Guyenne avec les endroits où cette unité a pris ses quartiers d'hiver, le résultat est aussi similaire. Yves Landry a également remarqué ce fait dans son mémoire de maîtrise mais ceci est à l'opposé de ce qu'a observé Peter Gagné pour les soldats du régiment de Carignan-Salières¹⁴.

¹³ *Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760*, sous la dir. de Marcel Fournier, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, p. 59 et 71; H. R. Casgrain, *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, tome I Journal de campagne du chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760*, Montréal, C. O. Beauchemin et fils, 1889, p. 231; *Ibid.*, tome 7 *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, L.-J. Demers et frère, 1895, p. 81, 313, 314 et 480.

¹⁴ Yves Landry, *Quelques aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de Sept Ans*, mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1977, p. 94 et Peter Gagné, "Cy devant soldat ... après habitant". *The Settling of the Carignan-Salières in New France*, mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 2005, p. 106.

Il est aussi intéressant de noter que pour les deux bataillons, le nombre de mariages célébrés dans une région est proportionnel à la durée de cantonnement du bataillon dans la localité. Par exemple, pour le bataillon de Guyenne, il y a 25 mariages sur la rive nord de Québec où il a été cantonné pendant un hiver mais il y en a 44 pour la rive sud de Montréal où il a passé trois hivers.

4.2.4 Paroisse d'origine de l'épouse

En organisant dans un tableau l'origine régionale des épouses des militaires, l'image qui ressort est relativement similaire à celle du tableau 4.2.

Tableau 4.11

Distribution des épouses des militaires des seconds bataillons de Béarn et de Guyenne selon leur origine régionale

Régions administratives	Nombre	Pourcentage
Gouvernement de Québec (rive nord)	26	16,25
Gouvernement de Québec (rive sud)	7	4,38
Gouvernement de Trois-Rivières (rive nord)	5	3,13
Gouvernement de Trois-Rivières (rive sud)	1	0,63
Gouvernement de Montréal (rive nord)	58	36,25
Gouvernement de Montréal (rive sud)	60	37,50
Immigrantes européennes	3	1,88
Total	160	100,02

Source : Desmarais¹⁵

Dans les deux cas, le gouvernement de Montréal occupe plus de la majorité des individus, le gouvernement de Québec en occupe environ le cinquième et le gouvernement de Trois-Rivières n'en occupe qu'une faible partie. Ainsi, il semble possible d'établir un lien entre l'origine régionale de l'épouse et l'établissement des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne. Néanmoins, il ne faut pas s'en surprendre car, comme il

¹⁵ Parmi les 169 épouses de militaires, il y en a 9 dont il a été impossible de déterminer l'origine régionale. L'origine régionale a été déterminée à partir de la paroisse de baptême de la mariée provenant de son acte de baptême dans le *PRDH*.

a été souligné plus haut dans ce chapitre, le mariage se faisait généralement dans la paroisse de la future épouse.

4.2.5 Mariage dans la colonie

Ce facteur est intéressant car il ouvre une facette de l'établissement qui n'a pas encore été présenté : l'établissement sans mariage dans la colonie canadienne. En effet, beaucoup de militaires se sont établis soit en arrivant déjà marié au Canada ou en s'installant sans se marier.

Tableau 4.12

Distribution des militaires établis au Canada selon leur statut matrimonial

Statut matrimonial	Nombre	Pourcentage
Marié au Canada	169	88,95
Marié en Europe	1	0,53
Célibataire	20	10,53
Total	190	100,01

Source : Desmarais¹⁶

Dans le cas des militaires de Béarn et de Guyenne, parmi ceux qui étaient mariés au moment de leur arrivée et qui étaient accompagnés de leur épouse, un s'est établi au Canada après la guerre¹⁷. Mais, ceux qui se démarquent sont les 20 militaires établis dans la colonie sans s'être mariés. Gagné a noté que, parmi les 340 soldats du régiment de Carignan-Salières établis dans la colonie, 67 sont demeurés célibataires¹⁸. Sévigny a aussi remarqué la présence de militaires qui ne se marient pas après avoir reçu leur congé¹⁹. Landry estime que 10% des

¹⁶ Pour être retenu comme établi dans la colonie, il faut s'être marié au Canada ou avoir une preuve de présence dans la colonie après 1760.

¹⁷ Jean Lécuyer du bataillon de Béarn a épousé en France en 1754 Marie-Joséphé Simère et est décédé en 1781 à Montréal.

¹⁸ Peter Gagné, *op. cit.*, p. 63.

¹⁹ André Sévigny, «S'habituer dans le pays». Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du grand siècle», *Les Cahiers des Dix*, no. 46, 1991, p. 81.

soldats qu'il a étudiés se sont établis dans la colonie canadienne sans se marier²⁰ ce qui est exactement la même proportion que celle des bataillons de Béarn et de Guyenne. Ainsi, le mariage dans la colonie est un facteur d'établissement important mais pas nécessaire.

4.2.6 Habitat

En ce qui concerne l'habitat rural ou urbain, c'est une donnée intéressante en elle-même mais qui peut aussi être mise en relation avec les professions des militaires après l'établissement. Ce facteur sera étudié plus loin dans ce travail.

Tableau 4.13

Distribution des militaires de Béarn et de Guyenne selon leur habitat après établissement

Habitat	Nombre	Pourcentage
Rural	116	61,05
Urbain	36	18,95
Mixte	38	20,00
Total	190	100,00

Source : Desmarais²¹

D'après le tableau 4.13, 61,05% des soldats des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne se sont établis dans une paroisse rurale c'est-à-dire à l'extérieur des villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal. C'est une distribution relativement similaire à celle observée par Lorraine Gadoury et *al.* pour la population canadienne des XVII^e et XVIII^e siècles (tableau 4.14).

²⁰ Yves Landry, *op. cit.*, p. 147.

²¹ Les urbains sont des individus qui se sont mariés et dont les enfants ont été baptisés dans une ville canadienne (Québec, Trois-Rivières et Montréal); les ruraux se sont mariés et ont fait baptiser leurs enfants à l'extérieur des villes; et, les mixtes ont vécu dans les deux milieux. (Lorraine Gadoury et *al.*, «Démographie différentielle en Nouvelle-France. Villes et campagnes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no. 3, hiver 1985, p. 363.) Pour identifier l'habitat des militaires célibataires et sans enfants, d'autres documents (actes de sépulture, greffes de notaire, ...) ont été utilisés.

Tableau 4.14

Distribution des militaires selon leur habitat après établissement

Habitat	Nombre	Pourcentage
Rural	473	68,75
Urbain	125	18,17
Mixte	85	12,35
Indéterminé	5	0,73
Ensemble	688	100,00

Source : Gadoury et *al.*²²

4.2.7 Professions

Pour terminer l'étude des facteurs d'établissement et d'intégration, nous avons retenu la profession civile. Notons que ce trait est plus difficile à étudier que d'autres facteurs d'établissement. En effet, il n'a été possible d'identifier la profession que de 87 individus parmi les 190 militaires établis. Parmi les raisons de ce faible nombre, il y a le fait que beaucoup de soldats continuent d'être identifiés comme étant des militaires de Béarn et de Guyenne pendant de nombreuses années après la fin de la guerre de Sept Ans. Aussi, plusieurs sont décédés durant le conflit ou quelques années après alors il y a peu de documentation sur leur vie civile. Néanmoins, les informations réunies dans le tableau 4.15 font ressortir plusieurs points intéressants surtout quand ils sont mis en relation avec l'habitat rural ou urbain des militaires (voir le tableau 4.13).

²² Lorraine Gadoury et *al.*, «Démographie différentielle en Nouvelle-France. Villes et campagnes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no. 3, hiver 1985, p. 363.

Tableau 4.15

Distribution des militaires de Béarn et de Guyenne
selon leur profession civile après s'être établi au Canada

Professions	Nombre	Pourcentage
Notables	1	1,15
Officiers et agents royaux	1	1,15
Agents municipaux	1	1,15
Autres agents ou employés de justice	1	1,15
Employés d'Église	1	1,15
Professions intellectuelles et métiers qualifiés «arts»	8	9,20
Commerce	10	11,49
Maîtres artisans	7	8,05
Artisans en bâtiments	2	2,30
Textile	4	4,60
Cuir	4	4,60
Métaux	5	5,75
Bois	2	2,30
Agriculture et métiers ruraux	27	31,03
Alimentation	1	1,15
Métiers divers	12	13,79
Total	87	100,01

Source : Desmarais²³

Par exemple, le secteur professionnel le plus important, celui de l'agriculture et des métiers ruraux, regroupe majoritairement des soldats établis en milieu rural alors que les artisans et commerçants sont plutôt des urbains ou des mixtes²⁴. Ceci suit ce que Gadoury et *al.* fait remarquer au sujet de la distribution des professions selon l'habitat : «on ne peut nier que les villes recouvrent une entité sociale différente et plus diversifiée que celle des campagnes : pas d'agriculteurs mais la majorité des membres des classes supérieures de la société (marchands, notables, administrateurs, ...), avec la présence de divers types

²³ Les professions civiles des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne proviennent de ma base de données élaborée dans le cadre de ce mémoire à partir de plusieurs sources (Pistard, PRDH, actes notariés, ...). Sur 190 individus, 103 ont une profession civile après établissement indéterminée. Les professions ont été classées en se basant sur l'appendice VIII du livre de Corvisier *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat* (André Corvisier, *op. cit.*, appendice VIII, p. 1034 à 1042).

²⁴ Les individus qui ont vécu à la fois en milieu rural et en milieu urbain sont identifiés comme étant mixtes. (Lorraine Gadoury et *al.*, *op. cit.*, p. 363.)

d'artisans, de domestiques, etc.»²⁵ Aussi, il y a très peu de soldats des troupes de Terre qui se sont trouvés un emploi pour le gouvernement à l'échelle colonial ou municipal.

À l'inverse, beaucoup de soldats des troupes de la Marine ont trouvé dans l'administration publique une carrière après leur démobilisation. Selon les données regroupées dans le tableau 4.16 provenant de l'étude de Sévigny sur les militaires des troupes de la Marine entre 1683 et 1715, plus de 10% d'entre eux sont devenus soit officiers ou agents royaux, soit agents municipaux alors que les soldats des bataillons de Béarn et de Guyenne ne se sont trouvés un emploi dans ces milieux que dans 2,30% des cas. Ceci pourrait s'expliquer par le changement de régime qui a eu lieu après la Conquête; la nouvelle administration coloniale britannique ayant préféré employer ses propres gens.

Tableau 4.16

Distribution des militaires des troupes de la Marine
selon leur profession civile après s'être établi au Canada

Professions	Nombre	Pourcentage
Notables	2	0,75
Militaires	1	0,38
Officiers et agents royaux	26	9,77
Agents municipaux	1	0,38
Agents ou employés seigneuriaux	2	0,75
Professions intellectuelles et métiers qualifiés «arts»	20	7,52
Commerce	27	10,15
Artisans en bâtiment	21	7,89
Textiles	26	9,77
Cuir	30	11,28
Métaux	9	3,38
Bois	35	13,16
Artisans divers	13	4,89
Agriculture et métiers ruraux	4	1,50
Transport	5	1,88
Alimentation	26	9,77
Domestiques	6	2,26
Métiers divers	12	4,51
Total	266	99,99

Source : Sévigny²⁶

²⁵ Lorraine Gadoury et al., *op. cit.*, p. 359.

Aussi, il est intéressant de noter que les soldats des bataillons de Béarn et de Guyenne et les militaires des troupes de la Marine ont travaillé après s'être établis au Canada dans les domaines des professions intellectuelles et du commerce avec des proportions relativement similaires. Par contre, il semble que plus de soldats des troupes de la Marine que de soldats des troupes de Terre de la guerre de Sept Ans se sont trouvés une profession dans les milieux du bâtiment, du textile, du cuir et du bois.

La différence la plus marquante dans le tableau 4.16 par rapport au tableau 4.15 est le nombre faible d'anciens soldats des troupes de la Marine reconvertis dans l'agriculture. Sévigny l'explique ainsi :

L'absence d'agriculteurs ou laboureurs dans cette liste ne peut manquer d'être remarquée. Il faut comprendre que cette occupation, de loin la plus répandue dans la colonie, n'apparaît que très rarement sous ces étiquettes. Les documents nous présentent les gens de la terre en employant systématiquement les mots «habitant demeurant à». De toute façon, il est permis de croire que tous les troupiers installés à demeure au Canada et qui ne déclarent pas un métier ou une occupation autre, sont des agriculteurs, exception faite bien sûr des voyageurs, des navigateurs et des pêcheurs, plus nombreux que ne l'indique la liste exposée plus haut²⁷.

Donc, il y aurait eu sûrement plus d'anciens soldats des troupes de la Marine travaillant dans le domaine de l'agriculture que les données regroupées dans le tableau 4.16 ne le laissent croire. Alors, en se basant sur cette affirmation, il est possible de dire que les professions après établissement des soldats des bataillons de Béarn et de Guyenne sont relativement semblables à celles des militaires troupes de la Marine à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle ce qui infirme notre hypothèse de départ que les professions des soldats des troupes de Terre de la guerre de Sept Ans aient été plus diversifiées que celles des militaires du début du XVIIIe siècle.

²⁶ SÉVIGNY, André, «Le soldat des troupes de la marine (1683-1715). Premiers jalons sur la route d'une histoire inédite», *Les Cahiers des Dix*, no. 44, 1989, p. 69 à 71.

²⁷ *Ibid.*, p. 71.

En conclusion, il semblerait que les militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne se sont facilement intégrés dans la colonie canadienne. D'abord, en se basant sur les paroisses où ont été baptisés leurs enfants entre 1755 et 1799, il semble que les soldats se sont rapidement installés dans une paroisse et y ont vécu pendant longtemps. Même si, à l'occasion, l'endroit n'était pas la paroisse de mariage, leur stabilité est un gage de bonne insertion dans la société civile.

Ensuite, l'étude des facteurs d'établissement nous a beaucoup appris sur l'inclusion des militaires à la société civile. Par exemple, les soldats ne se sont pas établis en masse dans la région où s'est marié un de leurs officiers. Ce serait plutôt la politique de cantonnement chez l'habitant qui a mené à l'apparition de noyaux de population militaire en des lieux précis. C'est en ces endroits que la majorité des soldats se sont mariés avec des femmes de la région car, bien que plusieurs soient restés au Canada sans se marier, le mariage demeure un facteur important dans l'établissement permanent et l'insertion sociale. Et, finalement, un autre important facteur d'établissement a été la profession civile après le mariage qui explique le choix de l'habitat rural, urbain ou mixte des soldats établis.

CONCLUSION

En conclusion, il ressort plusieurs points intéressants de l'étude de l'inclusion sociale des militaires des seconds bataillons des régiments de Béarn et de Guyenne. D'abord, il s'est avéré que le choix de ces soldats a été judicieux pour étudier la vague d'immigration militaire française des années 1750. En effet, par rapport à plusieurs caractéristiques (l'âge, l'origine géographique, l'origine rurale ou urbaine, l'origine professionnelle et l'origine sociale), les individus retenus dans ce mémoire sont représentatifs de l'armée française du XVIIIe siècle en Europe et au Canada. Ainsi, l'étude de ces deux bataillons nous renseigne autant sur eux que sur l'ensemble de l'immigration militaire du Régime français. De plus, ils ont de nombreux points communs avec les immigrants masculins civils des XVIIe et XVIIIe siècles. Les soldats de Béarn et de Guyenne et la majorité des immigrants masculins partagent le même profil. Ce dernier est celui d'un homme dans la vingtaine, d'origine rurale et dont le père travaille dans le milieu agricole ou dans un secteur sensible aux fluctuations économiques.

En raison des nombreux points communs entre les soldats des bataillons de Béarn et de Guyenne et les immigrants masculins civils et militaires, il était normal d'émettre l'hypothèse que ces premiers n'ont pas eu plus de difficulté que ces derniers à s'intégrer à la société canadienne. C'est le cas en analysant la création de liens interpersonnels. En premier lieu, les militaires étudiés ont eu un comportement matrimonial relativement similaire à d'autres groupes civils et militaires au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles. C'est intéressant à savoir car le mariage est un des principaux facteurs d'établissement dans la colonie canadienne. Et, il semblerait que ce soit vrai dans le cas des soldats de Béarn et de Guyenne car environ 88,95% des militaires qui se sont établis se sont mariés dans la colonie canadienne. Et, puisque 98,14% de ceux-ci ont épousé une Canadienne, presque tous ont été automatiquement inclus dans un réseau familial.

De plus, les mariages de militaires dans la colonie semblent avoir été bien accueillis par la population en se basant sur le nombre de témoins présents dans les actes de mariage. Alors que les engagés immigrants du XVII^e siècle ont en moyenne 2,90 témoins¹, les soldats de Béarn et de Guyenne en ont 4,96. L'identité de ces témoins confirme la bonne inclusion des militaires à la société canadienne. Le grand nombre de témoins civils (68,81% des témoins recensés) indique que les soldats ont rapidement accès à un réseau composé de leur belle-famille et leurs voisins qui les aideront à bien s'intégrer. Selon l'identité des parrains et marraines, ce réseau de contacts demeure présent après le mariage. Et même, il semblerait que les militaires élargissent leur entourage au-delà de leur belle-famille car le nombre d'individus non apparentés choisis comme parrains ou marraines est au moins deux fois plus élevé que celui des membres de la famille des parents.

À l'inverse plusieurs militaires se sont installés dans la colonie de façon permanente sans s'y marier ou avoir d'enfants. Ils demeurent une minorité (10,53% des soldats établis au Canada) mais se sont inclus à la société canadienne par d'autres moyens. Les soldats célibataires démontrent leur inclusion sociale par leur présence à des mariages et leur nomination comme parrains d'enfants de Canadiens ou d'autres militaires. Leur profession après démobilisation leur a sûrement aussi servi à se développer un réseau social. Ainsi, bien qu'ils nous aient laissé moins de traces, il semble que les soldats demeurés célibataires ont réussi à s'intégrer à la population coloniale aussi bien que leurs frères d'armes mariés.

Néanmoins, le mariage dans la colonie demeure un des principaux facteurs d'établissement. Et, il est intéressant de noter que le cantonnement des soldats a eu une très grande influence sur l'endroit où ils se sont établis. La majorité des mariages ont eu lieu dans les paroisses où ont été stationnés les bataillons pendant l'hiver. L'influence du cantonnement est assez importante et des noyaux de population militaires sont apparus dans certaines régions. Par exemple, le bataillon de Béarn a été cantonné surtout dans la rive sud et l'île de Montréal et c'est là que la majorité de ses hommes se sont mariés. De son côté, un

¹ Marie-Andrée Lachapelle, *L'insertion sociale des engagés dans les campagnes du gouvernement de Québec dans la deuxième moitié du XVII^e siècle*, mémoire de M. A. (histoire), Université Laval, 1999, p. 67.

très grand nombre de militaires du bataillon de Guyenne se sont mariés à Québec et ses environs et dans la rive sud de Montréal. De plus, ces mariages ne correspondent pas toujours aux années où le bataillon y était cantonné et s'étendent sur une longue période alors il est possible d'avancer l'existence d'un esprit de corps qui a pu pousser les militaires à s'établir les uns près des autres. Cette amitié entre frères d'armes peut aussi être remarquée par la présence de soldats parmi les témoins dans les actes de mariages de ceux qui se sont établis. De plus, le grand nombre de soldats de la même unité non mariés au Canada (13,40%) confirme la présence d'un esprit de corps dans les troupes françaises de la guerre de Sept Ans. En effet, un soldat établi pourrait assister au mariage à la fois en tant que militaire mais aussi en tant que voisin ou parent des mariés alors qu'un soldat non marié est présent en tant qu'ami militaire du marié. Et, cet esprit de corps semble transcender l'unité d'appartenance car 4,77% des témoins sont des militaires d'une unité différente non mariés dans la colonie dont plusieurs soldats des troupes de la Marine.

Par contre, il est difficile d'affirmer que les officiers mariés au Canada ont eu une grande influence sur l'établissement de leurs hommes. D'abord, parce que les officiers représentent moins de 5% des militaires de Béarn et de Guyenne établis dans la colonie. Ensuite, parce que certains d'entre eux sont soit décédés durant la guerre, soit repartis en Europe après la reddition de Montréal, soit étaient des Canadiens de naissance qui n'ont fait qu'un court passage dans les troupes de Terre. Pour ces raisons, bien que les officiers établis suivent une distribution similaire à celle de l'ensemble des individus étudiés, il n'est pas possible d'établir avec certitude une corrélation directe entre leur établissement et celui des autres militaires.

Ainsi, après s'être mariés, la majorité des soldats se sont établis de façon permanente dans une région. Bien que la paroisse de résidence ne soit pas toujours la paroisse de mariage, leur sédentarité indique une bonne inclusion dans la société coloniale. Et, ce lieu de résidence est souvent choisi en fonction d'un autre facteur d'établissement : la profession. En effet, la majorité des militaires se sont trouvés un emploi dans l'agriculture et les métiers ruraux et vivent en campagne alors que les soldats oeuvrant comme artisans et commerçants vivent ou ont vécu dans une des villes canadiennes. Les militaires des bataillons de Béarn et de

Guyenne ont des emplois après démobilisation relativement similaires à ceux des militaires des troupes de la Marine avant eux ce qui infirme notre hypothèse de départ de la diversification des professions chez les anciens militaires entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle au Canada.

Somme toute, il semble que les militaires français de la guerre de Sept Ans qui se sont établis au Canada après le conflit se sont facilement intégrés à la population canadienne. Tout comme d'autres groupes d'immigrants, ils ne semblent avoir subi aucune discrimination de la part de la population coloniale. Il serait intéressant de voir si ce fut aussi le cas pour les soldats de l'armée anglo-américaine qui se sont installés au Canada après le conflit. Une étude similaire pourrait être faite à leur sujet pour évaluer leur inclusion à la société canadienne; et si, pour la majorité d'entre eux, une langue et une religion différentes de la population civile de même que leur statut «d'ancien ennemi» sont des éléments qui ont influencé leur intégration.

APPENDICE A

DISTRIBUTION DES PAROISSES SELON LEUR RÉGION ADMINISTRATIVES

Régions administratives	Paroisses
Gouvernement de Québec (rive nord)	Baie-Saint-Paul, Les Éboulements, Île-aux-Coudres, Sainte-Anne-de-Beaupré, Château-Richer, Sainte-Famille (Î. O.), L'Ange-Gardien (Î. O.), Saint-Laurent (Î. O.), Saint-Pierre (Î. O.), Saint-François (Î. O.), Saint-Jean (Î. O.), Saint-Joachim, Cap-Santé, Neuville, Grondines, Saint-Augustin, Deschambault, Les Écureuils, Québec, Hôtel-Dieu de Québec, Hôpital général de Québec, Sillery, Beauport, L'Ancienne-Lorette, Mission des Hurons de la Jeune-Lorette, Charlesbourg, Sainte-Foy, Tadoussac
Gouvernement de Québec (rive sud)	Saint-Joseph, Sainte-Marie, Saint-François-d'Assise, Beaumont, Saint-Michel, Saint-Vallier, Saint-Charles, Ristigouche, Tracadieche, Île -Percée, Pabos, Mont-Louis, Rivière-Ouelle, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska, Pointe-de-Lévis, Saint-Nicolas, L'Islet, Saint-Roch-des-Alunaies, Lotbinière, Sainte-Croix, Saint-Antoine-de-Tilly, Deschailions, Saint-Thomas, Cap-Saint-Ignace, Berthier, Saint-François, Saint-Pierre, Rimouski, Trois-Pistoles
Gouvernement de Trois-Rivières (rive nord)	Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Rivière-du-Loup, Maskinongé, Pointe-du-Lac, Yamachiche, Forges de Saint-Maurice, Trois-Rivières
Gouvernement de Trois-Rivières (rive sud)	Bécancour, Nicolet, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-François-du-Lac, Baie-du-Febvre, Yamaska, Mission des Abénaquis de Saint-François-de-Sales

Gouvernement de Montréal (rive nord)	Île-Dupas, Lavaltrie, Berthier, Lanoraie, Lac-des-Deux-Montagnes, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, Longue-Pointe, Fort Lorette, Sault-au-Récollet, Lachine, Sainte-Anne-du-Bout-de-l'île, Pointe-Claire, Saint-Laurent, Sainte-Genève, Mission de l'Île-aux-Tourtes, Repentigny, Lachenaie, Saint-Sulpice, L'Assomption, Mascouche, Saint-François-de-Sales, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Rose, Montréal, Hôpital général de Montréal, Hôtel-Dieu de Montréal, Mission de la Montagne de Montréal, Saint-Joseph-de-Soulanges, Terrebonne
Gouvernement de Montréal (rive sud)	Boucherville, Longueuil, Chambly, Châteauguay, Saint-Régis, Laprairie, Sault-Saint-Louis, Saint-Constant, Saint-Philippe, Sorel, Saint-Ours, Pointe-Olivier, Saint-Charles, Saint-Denis, Fort Saint-Jean, Contrecoeur, Varennes, Verchères, Saint-Antoine

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources

1.1 Bases de données

Parchemin

Pistard (Programme informatisé servant au traitement des archives et à la recherche documentaire)

PRDH (Programme de recherche en démographie historique)

1.2 Sources imprimées

BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de, *Écrits sur le Canada*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2003, 425 p.

BRIQUET, Mr de, «Titre CLXI. Concernant les Places de Guerre. ORDONNANCE DU ROI, Concernant les Gouverneurs & Lieutenans généraux des Provinces, les Gouverneurs & États-majors des Places, & le service dans lesdites Places. Du 25 Juin 1750.», *Code militaire ou compilation des ordonnances des rois de France, concernant les gens de guerre*, tome sept, Paris, Prault père, 1761, p. 338 à 492.

CASGRAIN, H. R., *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*, Montréal, C. O. Beauchemin et fils, 1889 à 1895, 12 vols.

LA CHESNAYE DESBOIS, François-Alexandre-Aubert de, *Dictionnaire militaire portatif, contenant tous les termes propres à la guerre; sur ce qui regarde la Tactique, le Génie, l'Artillerie, la Subfiftance, la Discipline des Troupes, et la Marine*, tome 1, Paris, chez Duschene, 1758, 659 p.

«Le chevalier de La Pause», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, no. 12, 1931-1932, p. 1 à 125.

LÉGER, Roger, dir., *Le Journal du marquis de Montcalm*, Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2007, 517 p.

«Les Lettres de Doreil», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, no. 1, 1920-1921, p. 1 à 171.

«Les "Mémoires" du chevalier de La Pause», *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, no. 13, 1932-1933, p. 305 à 391.

«Les ‘‘Papiers’’ La Pause», *Rapport de l’archiviste de la province de Québec*, no. 14, 1933-1934, p. 65 à 231.

POUCHOT, Pierre, *Mémoires sur la dernière guerre de l’Amérique septentrionale*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2003, 323 p.

2. Ouvrages de référence

FLEURY, Michel et Louis HENRY, *Nouveau Manuel de dépouillement et de l’exploitation de l’état civil ancien*, Paris, Éditions de l’Institut national d’études démographiques, 1965, 182 p.

La Sainte Bible, Montréal, Sylvio Ducharme, 1956, 1089 p.

OIZON, René, *Dictionnaire géographique de la France. Communes, départements, régions, population, économie, tourisme*, Paris, Librairies Larousse, 1979, 915 p.

TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu’à nos jours*, Montréal, Eusèbe Sénécal & Fils, 1871-1890, 7 volumes.

3. Études

BEAUCARNOT, Jean-Louis, *Quand nos ancêtres partaient pour l’aventure*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1997, 342 p.

BÉRENGER, J., «Relations des troupes réglées troupes de Terre et troupes de la Marine avec les Canadiens (1755-1759)», *Revue historique des armées*, no. 1, 1979, p. 67 à 93.

BESSIÈRE, Arnaud, *La domesticité dans la colonie laurentienne au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (1640-1710)*, thèse à Paris IV-Sorbonne et à l’UQAM (histoire), 2007, 573 p.

BOIS, Jean-Pierre, *Les Anciens Soldats dans la société française au XVIII^e siècle*, Paris, Economica, 1990, 476 p.

BOLEDA, Mario, *Les Immigrations au Canada sous le Régime français*, thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal, 1983, 449 p.

BOLEDA, Mario, «Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent», *Histoire sociale-Social History*, vol. 23, no. 45, mai 1990, p. 153 à 177.

BRONZE, Jean-Yves, *Les Morts de la guerre de Sept Ans au Cimetière de l’Hôpital-Général de Québec*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2001, 190 p.

- CASSEL, Jay, *The Troupes de la Marine in Canada, 1683-1760. Men and Materiel*, thèse de doctorat (histoire), Université de Toronto, 1987, 624 p.
- CHARBONNEAU, Hubert, *Vie et Mort de nos ancêtres. Étude démographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, 267 p.
- CHARBONNEAU, Hubert et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1987, 232 p.
- CHARBONNEAU, Hubert, «Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759», *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, sous la dir. de R. Cole Harris et de Louise Dechêne, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 45.
- CHOQUETTE, Leslie, *De Français à paysans Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, trad. de Gervais Carpin, Sillery, Septentrion, 2001, 325 p.
- CORVISIER, André, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 2 tomes.
- CORVISIER, André, *Armées et Société en Europe de 1494 à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, 222 p.
- CORVISIER, André, «La Société militaire française au temps de la Nouvelle-France», *Histoire sociale – Social History*, vol. 10, no. 19-20, 1977, p. 219 à 227.
- DECHÊNE, Louise, «La croissance de Montréal au XVIII^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, no. 2, septembre 1973, p. 163 à 179.
- DECHÊNE, Louise, *Habitants et Marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris, Éditions Plon, 1974, 532 p.
- DECHÊNE, Louise, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Éditions Boréal, 2008, 664 p.
- DESROSIERS, L.-P., «Officiers de Montcalm», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. III, no. 3, décembre 1949, p. 367 à 382.
- ECCLES, William J., «The Social, Economic, and Political Significance of the Military Establishment in New France», *Canadian Historical Review*, vol. 52, no. 1, mars 1971, p. 1 à 22.
- FAUTEUX, Aegidius, «Quelques Officiers de Montcalm», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4, no. 4, mars 1951, p. 521 à 529.

- FOURNIER, Marcel et al., dir., *Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 626 p.
- FRÉGAULT, Guy, *La guerre de la Conquête 1754-1760*, Montréal, Éditions Fides, 1955, 517 p.
- GADOURY, Lorraine et al., «Démographie différentielle en Nouvelle-France. Villes et campagnes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no. 3, hiver 1985, p. 357 à 378.
- GAGNÉ, Peter, "Cy devant soldat ... après habitant". *The Settling of the Carignan-Salières in New France*, mémoire de M.A. (histoire), Université Laval, 2005, 118 p.
- GAUVREAU, Danielle, *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1991, 232 p.
- HENRIPIN, Jacques, *La Population canadienne au début du XVIIIe siècle. Nuptialité – Fécondité – Mortalité infantile*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, 129 p.
- KENNETT, Lee, *The French Armies in the Seven Year's War. A Study in Military Organization and Administration*, Durham, Duke University Press, 1967, 165 p.
- LACHAPELLE, Marie-Andrée, *L'Insertion sociale des engagés dans les campagnes du gouvernement de Québec dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*, mémoire de M. A. (histoire), Université Laval, 1999, 108 p.
- LACHAPELLE, Réjean, *Étude démographique de la nuptialité canadienne*, dissertation de l'Université de Montréal (démographie), 1971, 214 p.
- LANDRY, Yves, *Quelques Aspects du comportement démographique des troupes de terre envoyées au Canada pendant la guerre de Sept Ans*, mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1977, 186 p.
- LANDRY, Yves et Jacques LÉGARÉ, «Le Cycle de vie familiale en Nouvelle-France. Méthodologie et application à un échantillon», *Histoire sociale – Social History*, vol. XVII, no. 33, mai 1984, p. 7 à 20.
- LANDRY, Yves, *Orphelines en France Pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Ottawa, Leméac, 1992, 430 p.
- LANDRY, Yves et al., *Le Peuplement du Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Caen, Université de Caen Basse-Normandie, 2004, 117 p.

- LAVALLÉE, Louis, «Les Archives notariales et l'histoire sociale de la Nouvelle-France», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, no. 3, décembre 1974, p. 385 à 403.
- MALCHELOSSE, Gérard, «Milice et Troupes de la Marine en Nouvelle-France, 1669-1760», *Les Cahiers des Dix*, no. 14, 1949, p. 115 à 148.
- MATHIEU, Jacques et Serge COURVILLE, *Peuplement colonisateur aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Québec, CÉLAT, 1987, 292 p.
- MOOGK, Peter N., «Reluctant Exiles : Emigrants from France in Canada before 1760», *William and Mary Quarterly*, vol. 46, no. 3, juillet 1989, p. 463 à 505.
- MOOGK, Peter N., *La Nouvelle France. The Making of French Canada – A Cultural History*, East Lansing, Michigan State University Press, 2000, 340 p.
- MUCHEMBLED, Robert, *Société, Cultures et Mentalités dans la France moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Éditions Armand Colin, 1994, 187 p.
- POUSSOU, Jean-Pierre, *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIIIe siècle. Croissance économique et attraction urbaine*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1983, 651 p.
- PROULX, Gilles, «Soldat à Québec, 1748-1759», *RHAF*, vol. 32, no. 4, mars 1979, p. 535 à 563.
- ROY, Pierre-Georges, «Les Lettres du commissaire des guerres Doreil», *Les Cahiers des Dix*, no. 9, 1944, p. 121 à 159.
- ROY, Raymond et Hubert CHARBONNEAU, «Le Contenu des registres paroissiaux canadiens au XVIIe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no. 1, juin 1976, p. 85 à 97.
- ROY, Régis, et Gérard MALCHELOSSE, *Le Régiment de Carignan. Son Organisation et son expédition au Canada (1665-1668) Officiers et soldats qui s'établirent en Canada*, Montréal, G. Ducharme, 1925, 130 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel, *La Civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux 17^e et 18^e siècles. Fonds matériel*, Montréal, Fides 1973, p. 58.
- SÉVIGNY, André, «Le Soldat des troupes de la marine (1683-1715). Premiers jalons sur la route d'une histoire inédite», *Les Cahiers des Dix*, no. 44, 1989, p. 39 à 74.
- SÉVIGNY, André, ««S'habituer dans le pays». Facteurs d'établissement du soldat en Nouvelle-France à la fin du grand siècle», *Les Cahiers des Dix*, no. 46, 1991, p. 61 à 86.

- SULTE, Benjamin, *Le Régiment de Carignan*, Montréal, G. Ducharme, 1922, 144 p.
- TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France III. La seigneurie des Cents-Associés, tome II La société*, Montréal, Éditions Fides, 1983, 669 p.
- VERNEY, Jack, *The Good Regiment. The Carignan-Salieres Regiment in Canada 1665-1668*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, 222 p.
- ZOLTVANY, Yves F., «Esquisse de la coutume de Paris», *RHAF*, vol. 25, no. 3, décembre 1971, p. 365 à 384.